CADRE STRATÉGIQUE COMMUN (CSC)

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

2022-2026

Liste des acronymes

ACC	Analyse contextuelle commune
ACNG	Acteur de la coopération non gouvernementale
AI	Acteur institutionnel
AVCB	Association de villes et des communes de Bruxelles
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CSC	Cadre Stratégique Commun
DGD	Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire
DSCRP	Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
ENABEL	Agence belge de développement
FABAC	Forum des Acteurs belges au Congo
GFATM	Global Fund against Aids Tuberculosis & Malaria
HAT platform	HumanAfricanTrypanosomiasis -Platform
IRSNB-Cebios	Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen- CEBioS programma
ITG	Instituut voor Tropische Geneeskunde
KMMA	Koninklijk Museum voor Midden Afrika
LGBTQI	Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, queer et intersexe
MSV	Médecins sans Vacances
ODD	Objectifs de Développement Durable
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la société civile

PIB	Produit Intérieur Brut
PIC	Programme Indicatif de Coopération
RIPSEC	Renforcement Institutionnel pour des Politiques de Santé basées sur l'Évidence en RDC
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RDC	République Démocratique Congo
RGEM	Restauration et Gestion Durable des Écosystèmes agricoles montagneux
SRSS	Stratégie de Renforcement du Système de Santé
SDE	Service publique d'aide au développement
TIC	Technologie pour Information et la Communication

Table des matières

Liste des acronymes 2

Table des matières 4

1 Introduction 6

2. Contexte général et analyse générale des risques 11

La République démocratique du Congo : un État fragile 11

3. Contexte, approche et risque par Cible 20

Cible stratégique commune 1 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes 20

Cible stratégique commune 2 : Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale 30

Cible stratégique commune 3 : Garantir un enseignement inclusif et qualitatif pour tous respectant les droits de l'enfant 41

Cible stratégique commune 4 –Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité et promouvoir le droit à la santé pour toutes et tous 52

Cible stratégique commune 5 : Favoriser l'agriculture émancipatrice et durable, orienté vers le marché et une utilisation efficiente et durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale et l'augmentation des revenus des ménages agricoles 66

Cible stratégique commune 6 : Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains 76

Cible stratégique commune 7 : Renforcer le secteur culturel 85

Cible stratégique commune 8 : Entreprenariat 89

5. Relation avec d'autres CSC 100

Lien entre le CSC résilience et le CSC RD Congo 100

Bref aperçu du CSC sur les systèmes socio-écologiques 100

Cibles stratégiques communes dans le CSC thématique 100

Membres du CSC thématique en RD Congo 101

Défis prioritaires pour le CSC thématique en RD Congo 101

Approches-clé pour le CSC thématique en RD Congo 101

Relation entre CSC thématique et CSC RD Congo 102

Lien entre le CSC Travail Décent et le CSC Géographique RD Congo 104

Lien entre le CSC villes durables et le CRS RDC 108

Lien entre le CSC thématique Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable avec le CSC RDC 114

6. Synergie et complémentarité 119

7. Processus d'apprentissage collectif 135
Le constat 135
Des recommandations 135
Les apprentissages pour le CSC 2022-2026 135
Liste des ACNG participants au CSC – RDC 2022-2026 138
Annexes 140

1 Introduction

Cadre général[1]

Le Cadre Stratégique Commun de la République Démocratique du Congo 2022-2026 (CSC RDC 2022-2026), s'appuie sur le cadre légal de l'Arrêté Royal du 11 septembre 2016.

Les interventions des acteurs de la coopération non-gouvernementale s'inscrivent dans un « cadre stratégique commun » (CSC). Un « dialogue stratégique » (DS) annuel est prévu autour de chaque CSC entre d'une part, l'administration du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement (DGD –D3) ou ses représentants dans les postes diplomatiques et, d'autre part, les organisations accréditées membres d'un CSC. Cet exercice est encadré par des dispositions légales[2].

Les objectifs de l'instrument «cadre stratégique commun» sont[3] : d'améliorer l'impact et la qualité de la coopération belge; de formaliser des choix stratégiques effectués conjointement (avec les organisations accréditées dans un pays ou sur un thème), sur base d'une analyse contextuelle commune; de favoriser la concertation et la coordination des stratégies entre des organisations de la coopération non-gouvernementale actives dans un pays ou sur une thématique ; d'identifier et mettre en œuvre des complémentarités ou synergies effectives au sein de la coopération non-gouvernementale; d'organiser des apprentissages collectifs (tirer et partager des leçons) sur les cibles stratégiques, les approches et les risques ; d'engager un dialogue stratégique avec l'administration et les autres acteurs de la coopération au développement (en prenant soin de favoriser une simplification administrative dans le suivi des programmes).

Actualisation du Cadre stratégique commun

L'objectif est de réviser le CSC précèdent afin de le rendre plus performant, afin d'augmenter l'impact de la stratégie commune des acteurs non gouvernementaux belges en RDC. Il s'agit ainsi, d'évaluer l'instrument CSC en procédant à : un dialogue stratégique entre ses membres, une évaluation des actions menées et, une évaluation du contexte d'intervention. Une approche stratégique plus thématique, a été privilégiée.

[1]Extrait de la FICHE : Dialogue stratégique du 12 mars 2018
https://ngofederatievzw.sharepoint.com/:b:/g/GSK/Congo%20(Rep.%20Democratique)/EbO9CkyeFmRDuH9gUcDQ9NEB5zoRpovPDbIN2kHhwnPKeA?e=r7Sl00

[2] article 15 de l'arrêté royal-AR-de la coopération non-gouvernementale du 11/09/2016

[3] Accord cadre : cet aspect fera l'objet d'une évaluation finale

Une démarche collaborative qui intègre la théorie du changement en référence aux ODD et qui s'appuie sur une vision partagée de la coopération au développement, a été initiée.

Les défis du CSC et du processus de mise en œuvre s'inscrivent aussi, dans la prise en compte de l'approche Nexus qui appelle les acteurs humanitaires et de développement à travailler en collaboration, dans une perspective inscrite sur du long terme, sur la base de leurs propres capacités, tout en intégrant un objectif de « résultats collectifs » (les coûts, les risques et la vulnérabilité ont seront alors atténués).

Ces défis s'inscrivent également dans le cadre des droits humains, de la justice de genre, ne laisser personne de côté[4], de la résilience[5] et enfin, dans la prise en compte du « no harm », qui consiste à la prise de recul par rapport à une intervention pour la mettre en perspective dans son contexte afin d'en évaluer les effets négatifs potentiels sur le et l'environnement.

Les synergies entre la Belgique et la RDC sont valorisées et mises en œuvre dans le cadre du nouveau programme.

Méthodologie

La méthodologie suivie pour l'élaboration du CSC-RDCongo est celle décrite dans le vade-Mecum du 11 juin 2020, élaboré par les secrétariats des fédérations et validé par les conseils d'administrations des fédérations des ONG et des acteurs institutionnels. L'orientation stratégique du document se traduit au travers des cibles, et chacune d'elle déclinée sous forme d'approches.

Certains thèmes transversaux définis dans la loi de coopération Belge (repris dans le PIC), sont déjà des cibles stratégiques du CSC-RDC : les droits Humains (y compris les droits des enfants), le genre, la protection de l'environnement et des ressources naturelles.

Un comité de rédaction, des groupes de travail avec des sous-référents attribués à chaque cible, ont été désignés. Les sous-référents ont proposés une première mise à jour des cibles et des approches qui ont été soumises aux participant.es. La consultante, supervisée par le comité de rédaction, initie et accompagne la suite de la procédure. À la suite de quoi, chaque groupe cible a retravaillé son propos. ; s'en est suivi par le consultant et les pilotes du CSC Congo, le travail de cohérence et de consolidation. Le document complet a été mis en ligne et partagé afin que toutes les organisations et leurs partenaires y apportent leur contribution.

[4] Principe qui reconnait que chaque personne compte et mérite d'avoir droit à l'égalité des chances, indépendamment de son revenu, son sexe, son âge, son origine ethnique, son handicap et son lieu d'habitation

[5] Qui vise les capacités des populations et des institutions à faire face aux crises et chocs, à se relever et s'adapter face aux changements à travers des réponses intégrées et multisectorielles qui renforcent à la fois le capital humain, le capital naturel et le capital social

Processus de rédaction

Le Dialogue stratégique. La première étape fut une évaluation globale de la mise en œuvre de l'instrument CSC depuis 2017. En novembre 2020, des ateliers par cibles sont organisés afin de préparer le dialogue stratégique**.** Ont été analysés avec précisions : les principales réalisations, les opportunités et les nouveaux défis liés aux objectifs stratégiques, la synergie et la complémentarité, l'échange d'expériences et les processus d'apprentissage communs. **Les conclusions et recommandations du dialogue stratégique ont servi de base à l'élaboration de la CSC 2022-26.**

A chaque étape du Dialogue Stratégique, les objectifs et les résultats à atteindre sous forme de conclusions et de recommandations, ont été définis. Chaque ACNG a consulté ses partenaires pour harmoniser les approches et identifier des pistes d'apprentissage et de synergies.

Réunions du comité de rédaction

- La première rencontre avec les membres du comité de rédaction (CR) a eu comme objectif de cadrer avec la consultance (nouvellement recrutée pour piloter et consolider la suite des travaux) sa mission : structure générale du CSC 2022-2026, calendrier, méthodes et outils, implications des parties prenantes…
- A la suite des ateliers, le CR a évalué l'état d'avancement des travaux en cours, le calendrier pour la suite des travaux et le partage des tâches de rédaction.
- A cette étape, la consultante a été invitée à élaborer le projet de texte et à le partager aux membres des ACNG pour qu'ils y apportent leurs contributions. Ce travail a été supervisé par les membres du CR (les sous référent.es). Les partenaires locaux ont été également invité à participer à l'exercice.
- Enfin, toujours sous le pilotage du CR, un premier projet de texte a été soumis aux membres des ACNG et aux partenaires locaux afin qu'ils l'enrichissent.
- Une première version du texte a été évaluée par le CR avant qu'il ne soit soumis sous forme de réunion de restitution aux membres du CSC ; s'en est suivi, un groupe de travail entre le CR et les sous-référents (identifiés pour chaque cible), pour consolider ce draft.
- A fait suite, un document amandé et validé par le CR, qui a été présenté aux responsables des ACNG afin d'y intégrer des éventuels derniers apports.

Des réunions régulières ont eu lieu entre la consultante et les responsables du CR(réunions organisées par le biais de la plateforme « Zoom »).

Collecte des informations

Au cours de cette phase, un questionnaire portant sur les apprentissages collectifs et l'élaboration d'un SWOT a été envoyé à tous les ACNG participantes au CSC. La consultance a parallèlement recueilli et synthétiser les informations concernant, les politiques du pays en matière de développement, différentes études fournies par les ACNG et d'autres sources pertinentes.

Organisation des ateliers

Des ateliers en ligne par cible, et une plénière ont été organisés du 14 au 18 décembre.

Le but de ces ateliers était de produire un SWOT par cible[6], d'évaluer la pertinence de chaque cible stratégique et de ses approches, de la synergie, de la complémentarité et de l'apprentissage collectif.

Les participant.es ont validé les cibles à retenir pour ce nouvel CSC RDC, exploré les possibilités concrètes de synergie entre acteurs, et de trajectoires d'apprentissage collectif. La participation des acteurs aux ateliers a été importante, celle des partenaires locaux a été limitée aux regards des circonstances sanitaires et des problèmes d'accessibilité à une connexion internet.

8 cibles ont été retenues pour ce CSC Congo :

1. Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes
2. Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale
3. Garantir un enseignement inclusif et qualitatif pour tous respectant les droits de l'enfant
4. Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité et promouvoir le droit à la santé pour tous
3. Favoriser l'agriculture émancipatrice et durable, orienté vers le marché et une utilisation efficiente et durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale et l'augmentation des revenus des ménages agricoles
4. Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains
5. Renforcer le secteur culturel
6. Entreprenariat

Etant donné que les thèmes travail décent, résilience, éducation supérieur et recherche, et villes durables font l'objet des CSC thématiques, et que la plupart des membres des CSC thématiques actifs en RDC ne sont plus des membres titulaires du CSC RDC 2022-26, 2 cibles stratégiques du CSC 2017-2021 n'ont pas été reconduites.: la cible Education Supérieur et Recherche, considérée comme redondante et, la cible Eau Potable et Assainissement, considérée incluse dans les cibles stratégiques Santé, Agriculture et Environnement. Une nouvelle cible, a quant à elle été créé : entreprenariat.

[6] Voir annexe 1 de ce document.

La **restitution** du document aux membres (du 18 au 29/01/2021) s'est organisée sous forme d'une plénière et a été l'occasion d'approfondir les thèmes des synergies et de l'apprentissage collectif.

Travail par cible (en ligne)

Le travail de rédaction s'est poursuivi à distance (jusqu'au 22/02/2021), en sous-groupes par cible, avec les participants et leurs partenaires locaux afin de poursuivre la démarche initiée par les sous-référents. En janvier, une version brute du CSC a été soumise pour commentaires à chaque sous-référent.e. Un document a été partagé et discuté lors d'un atelier, la première semaine de février.

Finalisation du document

Le document CSC 2022-2026 a été finalisé par la consultance en y intégrant, les observations émises par les ACNG lors des restitutions, celles des membres du comité de rédaction ainsi que des sous-référents et, en intégrant les positions de tous les ACNG. Un draft de projet final est soumis à la mi- février. Révisé, le draft de projet final est présenté au CR. Le document final á été présenté aux membres le 23 février pour la validation. Le document « CSC Congo 2022-2026 » a été envoyé à la DGD le 28/02/2021.

2. Contexte général et analyse générale des risques

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays d'Afrique centrale. Il est traversé par l'équateur et s'étend de l'océan Atlantique au plateau de l'est. Correspondant à la majeure partie du bassin du fleuve Congo, la RDC partage ses frontières avec l'Angola à l'ouest-sud-ouest, la République du Congo à l'ouest, la République Centrafricaine au nord, le Soudan du Sud au nord-est, l'Ouganda à l'est-nord-est, le Rwanda et le Burundi à l'est, la Tanzanie à l'est-sud-est et la Zambie au sud-sud-est.

Au regard de sa superficie, qui s'élève à plus de 2.300.000 km², la RDC est le plus grand pays d'Afrique subsaharienne et le troisième pays le plus peuplé, derrière le Nigeria et l'Éthiopie. Sa population est estimée à 86 millions d'habitants dont 51% de femmes[7] (2016) ; cependant sa densité n'est que de 36 habitants/km².

Le pays est une mosaïque culturelle et linguistique. Quatre langues nationales y sont parlées, notamment : le Kikongo (à l'ouest), le Lingala (à Kinshasa et au nord-ouest), le Swahili (à l'est) et le Tshiluba (au centre - sud). La langue officielle de l'administration et d'enseignement est le français.

La dernière réforme territoriale de 2006[8] a organisé le territoire en 26 provinces. La RDC compte 96 villes, 151 territoires, 471 secteurs, 261 chefferies, 337 communes urbaines, 267 communes rurales et 5.397 groupements.

La République démocratique du Congo : un État fragile[9]

La RDC demeure un pays fragile (25eme place des pays de ce type), fortement marqué par la centralisation des pouvoirs. L'état central s'est fragilisé en ne s'impliquant pas dans l'organisation des élections locales, suite notamment, au transfert des compétences et moyens aux provinces et aux Entités Territoriales Décentralisés (ETD).

Le pays connaît une situation sécuritaire qui reste tendue, surtout à l'est, où se trouvent de nombreux groupes armés. L'affaiblissement de l'autorité de l'État est une des causes, du retard dans la mise en œuvre des réformes dans les secteurs de la sécurité, de la justice, de la fonction publique et du système électoral. Cette situation fragilise la gouvernance nationale et crée de sérieux risques pour le processus de stabilisation et de consolidation de la paix. Les sources de fragilité sont aussi fortement liées à la pauvreté de la population et à l'insécurité alimentaire (15,5 millions de personnes en 2019).

La RDC est associée au concept de « scandale géologique » à cause de ses ressources naturelles considérables qui, depuis plusieurs décennies, sont au centre de cycles de conflits et de violences. En effet, depuis le début des années 90, le pays a été frappé par une crise multiforme et multidimensionnelle qui se traduit par l'insécurité et l'instabilité (surtout dans l'est et le centre du pays), par une mauvaise gouvernance et par un taux de chômage très important (+/- 70%).[10]

[7] Une grande majorité est composée par des jeunes.

[8] Article 226 de la Constitution de la 3ème République.

[9] Système des Nations Unies, Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020-2024, République Démocratique du Congo

[10] UNDP, Rapport de développement humain 2019, 2020

En matière de **gouvernance**[11], la RDC se caractérise par un faible niveau de gouvernance politique et économique et par un niveau de corruption très élevé. **La corruption** sous ses différentes formes et intensité, touche toutes les sphères économiques et sociales. Selon le classement de l'indice de perception de 2019 de la corruption de Transparency International (rapport publié en 2020), la RDC est classée au 168ème rang mondial et figure donc parmi les vingt derniers pays où la corruption est très étendue[12]. Le score de l'Indice Africain d'Ibrahim de Gouvernance[13] de 2020[14] est de 31.7/100, ce qui classe la RDC au 49ème rang sur 54 pays africains. Sur la période 2010-2017, le pays a accusé un recul annuel de 2,8 %. Ce recul est majoritairement attribuable à l'affaiblissement de l'Etat de droit et à la dégradation de la sécurité : -12,5 % sur cette période. Cette dégradation concerne particulièrement la sécurité individuelle qui marque un recul de 25%. Une des causes importantes, en sont les violences à l'encontre des civils et les conséquences des flux de déplacements de populations massifs.

En matière de droits humains, la situation ne s'est pas améliorée, loin s'en faut : le Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) a documenté près de 6.830 violations des droits humains sur le territoire de la RDC, soit une augmentation de 5% entre 2017 et 2018, sachant que le nombre total de violations a été multiplié par 2,8 ces 7 dernières années. Les types de violations enregistrées sont, par ordre d'importance : les atteintes au droit à la liberté et la sécurité de la personne, les atteintes au droit à l'intégrité physique, les atteintes au droit de propriété, les atteintes au droit à la vie et les cas de travaux forcés. Les provinces les plus touchées sont le Nord-Kivu et l'Ituri ainsi que le Haut Katanga. Les deux tiers des violations des droits de l'homme sont recensés dans les provinces de l'Est. Les violences s'expriment sous plusieurs formes : violences domestiques, violences sexuelles, harcèlement, mariages précoces et/ou forcés, recrutement forcé des enfants au sein de groupe armés. Il convient de souligner que les viols et violences sexuelles, catégorisés dans « les Violence basée sur le genre (VBG) », représentent la violence la plus importante dans le pays, les principales victimes en sont les femmes (89%)[15].

La discrimination genrée est présente dans tous les domaines de développement : l'éducation, la santé, le droit, l'accès aux ressources, la gouvernance, la prise de décision, l'emploi, l'environnement, notamment. Les femmes en RDC ne sont pas présentes dans toutes les sphères de la société, compte tenu de contextes sociologiques et culturelles pénalisants. Elles sont aussi défavorisées par un accès inéquitable aux opportunités. Le pourcentage de femmes, candidates ou élues, est extrêmement faible. Les femmes sont aussi sous-représentées dans les processus de paix ; cela tient notamment au fait que ces processus ont principalement été dominés par les « seigneurs de guerre », les chefs des partis politiques dominants et les hommes influents16.

[11] Système des Nations Unies, Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020-2024, République Démocratique du Congo

[12] https://images.transparencycdn.org/images/2019_CPI_Report_FR.pdf

[13] L'indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) est un outil qui mesure et suit annuellement les performances de gouvernance dans 54 pays africains. Le cadre comprend quatre catégories : sécurité et État de droit, participation et droits humains, opportunités économiques durables et développement humain.

[14] https://mo.ibrahim.foundation/news/2020/2020-ibrahim-index-african-governance-a-new-online-data-portal0

[15] AFD, Diagnostique Genre de la RDC, 2020

[16] UNDP, Rapport de développement humain 2019

L'environnement est affecté par des conflits armés, la forte croissance démographique et le manque de gouvernance dans la gestion et l'exploitation non rationnelle et très insuffisamment contrôlée des ressources. Il en résulte une dégradation du capital naturel de la RDC. Le taux de couverture forestière qui était de 70 % en 1995, n'était plus de 63,3 % en 2015. Selon le Global Forest Watch entre 2002 et 2019 la couverture forestière a diminué de 34%.17 Il convient de relever que pour contrer cette tendance, la RDC a bâti un réseau d'aires protégées sur plus de 10 % de son territoire[18].

La RDC est réputée pour ses ressources naturelles. Les ressources minières sont une source de revenus clé pour des populations appauvries, et représentent des opportunités d'investissements. Par ailleurs, la RDC est le premier pays d'Afrique quant à sa couverture forestière (la moitié du territoire national est occupé par de la forêt équatoriale) et de ce fait, représente un enjeu majeur pour la préservation de l'environnement mondial.

Les conditions de vie des populations sont étroitement liées à l'état de l'environnement et à la gestion des ressources naturelles. La tendance à la dégradation de l'environnement et à l'exploitation non durable se poursuit, en découle des conséquences néfastes dans plusieurs domaines. La dégradation de l'environnement est l'une des causes de l'insécurité socio-économique, alimentaire et nutritionnelle, et impacte l'état de santé des populations. En outre, le déboisement prive progressivement la RDC de son rôle planétaire de régulateur du climat. L'exploitation non régulée ou sous-régulée des ressources naturelles est par ailleurs source de conflits sociaux et armés, de pertes de revenus pour les communautés locales et le pays, de violations flagrantes des droits de l'homme et de vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles.

Changement climatique, la RDC est signataire de l'accord de Paris sur le Climat, le pays a également soumis la Convention-Cadre des Nations Unie sur le Climat, son document de contribution consiste principalement en la réduction de la déforestation et l'absorption de gaz à effet de serre.

La Convention-Cadre des Nations Unie sur le Climat prévoit la révision par les Etats de leurs CDNs à l'horizon 2021. Dans ce cadre, la RDC s'est engagée à relever son ambition en matière d'action climatique (à travers l'actualisation de la ligne de base des émissions nationales de gaz à effet de serre), à initier une réflexion visant l'élaboration d'un cadre propice à la mise en œuvre et la formulation d'une feuille de route ou plan d'engagement pour le pays.

Tous ces mécanismes devront s'aligner aux principales politiques et stratégies sectorielles de développement national, notamment sur le Plan National Stratégique de Développement, principal cadre fédérateur de la vision développement de la RDC.

En février 2019, le Programme des Nations-Unies pour le Développement en RDC en collaboration avec le ministère de l'Environnement et développement durable, a procédé au lancement du projet : Planification de l'investissement à moyen terme pour l'adaptation dans des secteurs sensibles aux conditions climatiques en RDC.

[17] https://www.globalforestwatch.org/

[18] https://climateanalytics.org/media/rapport_ca_cdn_congo_v6_mars_2020.pdf

L'IDH (Indice de Développement Humain) de la République Démocratique du Congo s'établit à 0.459 e**n 2018)**, ce qui positionne le pays dans la catégorie des pays de « développement humain faible » et au 179ème rang parmi 189 pays et territoires.

Tableau : Évolution de l'IDH de la République Démocratique du Congo (1990-2018)[19]

Année	Espérance de vie à la naissance	Durée attendue de scolarisation	Durée moyenne de scolarisation	RNB par habitant.e (dollars de 2011 en PPA)[20]	Valeur de l'IDH
1990	49.0	6.8	2.3	2,054	0.377
1995	49.1	6.6	2.9	696	0.333
2000	50.0	7.0	3.3	565	0.333
2005	53.7	7.5	4.3	572	0.364
2010	56.9	9.2	5.9	634	0.416
2015	59.3	9.6	6.4	749	0.445
2016	59.7	9.6	6.6	794	0.453
2017	60.0	9.7	6.8	787	0.456
2018	60.4	9.7	6.8	800	0.459

Élaboration propre, source PNUD, Rapport sur le développement humain 2019

Entre 1990 et 2018, l'IDH a progressé de 0.377 à 0.459, ce qui témoigne d'une hausse de 21.7%. Dans les trois composantes de l'IDH (éducation, santé et emploi), on constate un écart quasi systématique entre les Congolais et les Congolaises au détriment de ces dernières. En 2018, l'IDH des Congolaises s'élève à 0,419 (0, 390 en 2015) alors que celui des Congolais est de 0,496 (0,469 en 2015).

Ce qui nous invite à observer la valeur de l'Indice d'inégalité de genre (IIG)[21] de la RDC, il est de 0.655 en 2018. Cette valeur se situe en dessous de la moyenne des pays à Développement Humain (DH) faible et des pays de l'Afrique subsaharienne (moyenne africaine = 0,548 et d'Afrique subsaharienne = 0,621). La RDC est classée 156ème pays sur les 162 repris dans le classement mondial.

[19] PNUD, Rapport sur le développement humain 2019

[20] Le niveau de vie est évalué à partir du revenu national brut (RNB) par habitant.e, exprimé en dollars de 2011 convertis sur la base des taux de conversion de la parité de pouvoir d'achat (PPA).

[21] L'Indice d'Inégalité de Genre (IIG) mesure notamment la mortalité maternelle, la mortalité des adolescentes, la représentation parlementaire, la population ayant au moins commencé des études secondaires et de taux d'activité. Plus l'IIG est faible, plus grande est l'égalité entre les genres, plus il est élevé, plus il y a d'inégalités.

Néanmoins, au regard de **l'Indice de Développement de Genre**[22], la situation des femmes congolaises s'est améliorée en passant de 0,822 en 2013 à 0,844 en 2018. Il convient toutefois de pondérer, en notant que l'IDG congolais reste inférieur à la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne (0,891 pour 2018) et de l'Afrique en général (0,867, données 2013).

Concernant la durée moyenne de scolarisation, elle a augmenté de 4.5 années ; la durée attendue de scolarisation a aussi augmenté de 2.9 années. La durée moyenne de scolarisation des femmes en RDC est de 5.3 ans, contre 8.4 ans pour les hommes, en 2018. Ce qui témoigne, d'une augmentation pour tous, et notamment pour les femmes.

Concernant le taux **d'alphabétisation (données de 2018**[23]**)**

Age	**15/24**		**25/64**		**Plus de 65**	
Sexe	F	H	F	H	F	H
Taux d'alphabétisation	79,51	90,96	66,5	88,52	23, 3	75,96

Par ailleurs, sur cette même période (entre 1990 et 2018), le Revenu National Brut (RNB) par habitant a diminué d'environ 61.1 %.

Concernant le taux de mortalité brut/1000 habitants, il est de 232 pour les femmes et de 280 pour les hommes. Le taux de mortalité maternelle est de 693 décès pour 100.000 naissances vivantes. Les causes principales de ces mortalités maternelles et infantiles sont dues à la performance insuffisante du système sanitaire et la forte prévalence de certaines maladies comme la malaria, la rougeole, les infections respiratoires.

La RDC enregistre un **indice de fécondité** très élevé par rapport à la moyenne des pays d'Afrique Sub-Saharienne : 6,6 contre 5,4 (pour la période de 2005 à 2010) et 6 contre 4,7 (entre 2015 et 2020). La prévalence contraceptive (% de femmes mariées ou en union en âge de procréer) est de 20,4%.

La RDC a été confrontée récemment à 2 épidémies de maladie à Virus Ebola de grande ampleur (Equateur et Nord Kivu/ Ituri/ Sud Kivu) qui ont fortement déstabilisé le système sanitaire et accaparées une importante partie des finances injectés par des bailleurs de fond. Une épidémie de peste bubonique a été déclarée en janvier 2021 en Ituri et, l'on a déploré la reprise de l'épidémie Ebola, à Butembo En février 2021.

L'accès à la couverture médicale se décline comme suit [24]:

[22] L'IDG vise à affiner l'Indice de Développement Humain (IDH) en y intégrant les inégalités entre les femmes et les hommes. Il intègre donc les mêmes variables que l'IDH (espérance de vie à la naissance, taux d'alphabétisation et de scolarisation, niveau de vie estimé à partir des revenus par habitant), mais en tenant compte des inégalités entre femmes et hommes pour chaque variable.

[23] Agence française de coopération, Profil genre RDC, 2020

[24] INS, Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2017-2018, Rapport de résultats de l'enquête. Kinshasa, République Démocratique du Congo, (MICS-Palu, RDC, 2017-2018), 2019

Âge	-de 5	5 à 17	15 à 49	
Taux	3,1%	2 ,9%	F 4,3%	H 4,1%

En 2018, 390 000 adultes vivent avec le **VIH**, dont 71,79 % sont des femmes[25].

La proportion de ménages **utilisant de l'eau de boisson salubre** est passée de 46 % à 59 % entre 2007 et 2018, (de 24 % à 32 % en milieu rural et de 80 % à 85 % pour l'urbain).[26]

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) en RDC[27]

Les diagnostics établis par le Bilan Commun de Pays (CCA) en 2019 et l'exercice d'Analyse Rapide Intégrée (RIA) réalisé en 2016 pour les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), ont permis de déterminer que les trajectoires des ODD de la RDC s'orientent sur une pente ascendante pour relever les défis de gouvernance, paix, sécurité et d'inclusion économique, sociale et territoriale.

Cependant plusieurs contraintes et déficiences ralentissent la mise en place des ODD, particulièrement dans le secteur de la santé, l'éducation et la sécurité alimentaire. Certains ODD ne sont ainsi pas reflétés dans l'élaboration des politiques sectorielles (constat quasiment systématique pour l'ODD 5 sur le genre). La coordination entre les acteurs dans les différents secteurs reste faible, limitant ainsi, l'harmonisation des documents programmatiques, la mutualisation des approches et des moyens dans une vision commune de résultats collectifs significatifs.

La RDC s'est dotée d'un Plan quinquennal de développement pour la période 2019-2023[28] qui se réfère à l'Étude Prospective de la RDC à l'horizon 2040. Ce plan vise à ce que « *en 25 ans, les potentiels des secteurs extractifs et agricoles de la RDC auront été mis en valeur, dans l'optique de construire une économie diversifiée à croissance inclusive et à revenu intermédiaire* ». Le Plan quinquennal a bien intégré les principales préoccupations des ODD et la vision de l'Afrique 2063. Le plan a retenu cinq piliers stratégiques : la valorisation du capital humain, le développement social et culturel ; le renforcement de la bonne gouvernance, la restauration de l'Etat et consolidation de la paix ; la consolidation de la croissance économique, la diversification et transformation de l'économie ; l'aménagement du territoire, la reconstruction et modernisation des infrastructures ; un environnement et développement durable équilibré.

Coopération avec l'Union Européenne

L'UE contribue, en tant que partenaire de première importance, au développement durable et à la lutte contre la pauvreté en République Démocratique du Congo, à travers les programmes de coopération dans des domaines tels que, bonne gouvernance, infrastructures, santé, agriculture durable, environnement, réformes de la police, de la justice et des finances publiques, etc. Un **dialogue politique soutenu** sur les

[25] www.unicef.org

[26] Ministre de la santé, Publique, PNDS 2016-2020

[27] Titre provisoire

[28] RDC, Plan quinquennal de développement pour la période 2019-2023

sujets d'intérêt commun et notamment, la préservation de l'espace politique et le respect des droits humains, est inclus dans le partenariat.

1. Les **objectifs stratégiques** en sont :

1.Lutter contre la pauvreté en favorisant une croissance inclusive et durable bénéficiant à la population et préservant les ressources naturelles.

2 Enraciner la démocratie et les droits de l'Homme.

3 Contribuer à la paix et à la stabilité dans la région.

Sur la période 2014-2020, **640 M €** d'aide au développement ont été déployés par l'UE en RDC, au titre du 11ème Fonds européen de développement. Les secteurs prioritaires étant :
les réformes du secteur de la sécurité, de la santé, de l'environnement et des infrastructures.

Par ailleurs, la protection et la valorisation de la **biodiversité pour une économie verte** est établie comme base d'une alliance dans laquelle les partenaires européens et congolais coopèrent avec une approche intégrée.
Cette initiative, contribue à 5 des axes d'action du Green Deal (Pacte Vert), y inclus son initiative « NaturAfrica ». Le lien entre, restauration, conservation et économie verte pour le renforcement de la résilience des communautés rurales, y est consolidé. Les sujets relatifs à l'Etat de droit et la relance socio-économique à la suite du Covid-19 sont également concernés.
Une attention particulière est accordée aux **femmes** compte tenu du potentiel que représente en termes de développement et d'efficacité économique une meilleure égalité des genres. Ce potentiel se décline également sur les thématiques liées à la protection de l'environnement et aux changements climatiques, qui constituent globalement autant de menaces majeures susceptibles de saper les acquis économiques et sociaux.

Le secteur « **Santé »** en lien avec la perspective LRRD («linking relief, rehabilitation and development») , se focalisera sur l'accessibilité aux soins de santé de qualité, l'amélioration de la capacité institutionnelle du ministère de la Santé (niveau central et provincial) et l'intégration des zones de santé couvertes par des interventions humanitaires.

Le secteur « **Environnement et agriculture** durable » a comme objectif la protection et valorisation des écosystèmes forestiers de la RDC, le développement socio-économique des populations locales à travers des ressources naturelles renouvelables des aires protégées, la lutte contre le changement climatique, le renforcement des filières d'agriculture durable performante et l'amélioration du système d'assainissement de la ville de Kinshasa.

Le secteur « renforcement de la **gouvernance et état de droit »** a pour objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance, à l'enracinement de la démocratie, à la lutte contre l'impunité et à la promotion d'une paix juste et durable en RDC. Il s'agit d'appuyer les réformes dans les secteurs de la justice, de la police et de l'armée. Une attention particulière sera accordée au renforcement de la gestion des finances publiques.

L'appui à l'Ordonnateur national et à l'émergence d'une plateforme de la société civile forte et représentative de toutes les tendances est aussi programmé.

2. **Mesures d'appui à la société civile**

L'UE implique la société civile congolaise dans la définition des priorités de ses programmes. Le travail se fait à travers des consultations. La société civile suit la publication et participe à l'analyse des rapports annuels conjoints de la cellule d'appui à l'Ordonnateur du FED.

La volonté de renforcer la société civile pour en faire un partenaire crédible et efficace aux côtés de l'Etat, est affichée par l'UE et ses Etats membres. A cette fin le soutien doit s'orienter vers des actions durables, afin de rendre autonome les OSC.

Pour pérenniser les appuis déjà consentis dans le cadre des 9ème et 10ème FED, environ 12 M d.'€ , sont affectés sur le Budget DCI/NSA, au travers de financements thématiques. Ces montants sont destinés à appuyer l'émergence d'une plateforme de la société civile forte et représentative de toutes les tendances en RDC, à participer activement et constructivement aux planifications économique et sociale, et à disposer d'une capacité d'interpellation des autorités, notamment dans les domaines des droits de l'Homme et de la préservation de l'environnement, des finances publiques, de la résolution des conflits et de la politique de développement.

3 priorités ont été établies :

1. La mise en place d'un environnement favorable.
    a. Les droits juridiques fondamentaux sont respectés.
    b. Les principes fonctionnels de la SC sont mieux respectés.
2. L'encouragement à une participation des OS aux politiques intérieures, au cycle de programmation de l'UE et au processus internationaux.
    a. La société civile est considérée comme une institution sociale crédible et de référence par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.
    b. Les relations entre la société civile et gouvernement et les partenaires sont ouvertes, inclusives et constructives.
3. L'accroissement de la capacité des OSC locales à exercer leur rôle d'acteurs indépendant de développement.
    a. Promouvoir l'autonomie de la SC.
    b. Promouvoir la collaboration, la synergie, et l'alignement.

Les principaux risques

Les principaux risques identifiés auxquels fait face le pays sont[29] :

- **L'affaiblissement des institutions de l'État** à plusieurs niveaux ainsi que le faible impact du mode de gouvernance sur l'efficacité des politiques publiques. Les conséquences étant : l'affaiblissement de l'autorité de l'État, le retard dans l'effectivité de la décentralisation, l'imperfection du système d'organisation des élections ainsi que l'énorme difficulté à conduire des politiques publiques efficaces, réellement porteuses de nouvelles dynamiques. D'autres risquent concernent les capacités à améliorer des conditions de vie des populations et d'ancrage

[29] Analyse faite par le Système des Nations Unies, dans le Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable (UNSDCF) 2020-2024, République Démocratique du Congo

de nouvelles pratiques de gouvernance qui mettraient en avant la lutte contre la corruption. Le (non) respect des droits humains, le développement inégalitaire des provinces et le manque de transparence dans la gestion des ressources naturelles, l'absence d'une réforme réelle des systèmes de justice et de sécurité, sont aussi concernés.

L'état de droit et la stabilité du mode de gouvernance se voient fragilisés, en découlent des sources de contestation, des violations de droits des populations.

- **La vulnérabilité de l'économie** de la RDC, en raison de la prédominance de l'économie de rente dominée par le secteur minier. Cette économie de rente est fragilisée par des chocs exogènes (notamment la fluctuation du cours des métaux), les effets négatifs du mode de gouvernance du secteur minier, les conditions d'insécurité dans certaines zones comme l'Est de la RDC, les coûts et effets dévastateurs sur l'environnement et le capital naturel.
- **Les conflits récurrents dans l'Est** du pays. Le retard pris dans le règlement des conflits armés (y compris des stratégies défaillantes de démobilisation des groupes armés) surtout dans l'Est de la RDC, les violences attribuées aux forces de sécurité de l'État et de groupes et l'absence des mécanismes de régulation des conflits fonciers, représentent autant de sources d'instabilité de plusieurs territoires, de déplacements internes des populations et de violences (notamment sexuelles à l'égard des femmes).
- **L'exploitation et le commerce (illégal) des ressources naturelles.** La RDC risque de connaître des menaces d'insécurités (transfrontalières) et de conflits armés (ou non armés) autour de l'accès aux ressources naturelles par des sociétés commerciales, des communautés locales, ou autres prédateurs.
- **La vulnérabilité socio-économique** des populations. La pauvreté de masse, la crise du système agricole et les conflits armés dans certaines régions de la RDC ont aggravé l'insécurité alimentaire et la malnutrition au fil des années. Ce phénomène se traduit notamment par l'augmentation du nombre des populations en situation de crise et d'urgence, passant de 4,4 millions de personnes en 2015, à 15,5 millions en 2019 ; Le chiffre est vertigineux, il s'agit d'un triplement de ces populations vulnérables en l'espace de quatre ans.
- **La survenance de catastrophes naturelles**, telles les inondations, la pollution urbaine et industrielle (particulièrement au niveau des mines). Cette situation affecte non seulement les productions agricoles, mais impacte également les conditions de vie des populations dans différents domaines tels que l'hygiène ou la mobilité
- La **récurrence de certaines épidémies** comme Ebola, le choléra et la rougeole. La très grande faiblesse du système de prévention et de gestion des épidémies au cours de l'année 2018-2019, a confirmé la fragilité du système de santé dépourvu de moyens conséquents (humains et financiers). Ces contextes de crises sanitaires sont susceptibles d'entraîner les déplacements de population, qui n'ont comme issue, que de s'appuyer sur l'État pour contenir et éradiquer ce type d'épidémies (par exemple la COVID 19)
- Les risques liés au **retrait progressif de la MONUSCO.** L'exécution des programmes de l'EP dépend dans une large mesure du soutien de la MONUSCO en matière, de sécurité, de retrait des enfants des groupes armés, d'appui logistique et, occasionnellement de fourniture de bureaux et d'équipements sur le terrain. Avec le retrait progressif qui est prévu, ces services pourraient ne plus être fournis, réduisant ainsi l'espace opérationnel pour l'EP.

3. Contexte, approche et risque par Cible

Cible stratégique commune 1 : Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes

CONTEXTE

Au niveau international, la RDC a ratifié la CEDEF (Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes) en 1987, mais le Protocole n'a pas été adopté. La RDC a adopté le Plan d'action de Beijing ; en 2009, a ratifié le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatifs aux droits des femmes. En 2015, la RDC a procédé à l'évaluation finale des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et a adopté les Objectifs du Développement Durable (ODD) de septembre 2015. Au niveau régional, la RDC a notamment signé la déclaration de Kampala sur les violences sexuelles basées sur le genre (VSBG) dans la région des Grands Lacs. En 2012, survient la signature de l'accord d'Addis-Abeba, dont les actions s'étendent jusqu'à aujourd'hui et impliquent la participation des femmes dans les différentes rencontres aux niveaux régional et sous régional. La RDC a également adhéré au Protocole de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur la lutte contre la traite des femmes et des enfants.

Dans le Rapport National sur le Développement humain de 2019[30], la situation des femmes congolaises a été mesurée via 2 indices : l'**Indice de Développement de Genre (IDG)** et celui **d'Inégalité de Genre** (IIG). Ces indices permettent de prendre la mesure des progrès dans l'autonomisation des femmes et leur degré de participation à la vie politique, économique et sociale de la RDC comparativement aux hommes[2]. En 2018, la valeur de l'Indice d'Inégalités de Genre (IIG)de la RDC est de 0.655, derrière la moyenne des pays à Développement Humain (DH) faible et des pays de l'Afrique subsaharienne (moyenne africaine = 0,548 et d'Afrique subsaharienne = 0,621). La RDC est classée 156ème pays sur les 162 considérés dans le classement mondial.

En ce qui concerne l'Indicateur de Développement de Genre (**IDG**), la situation des femmes congolaises affiche des progrès par rapport aux années précédentes. En 2018, l'IDG est de 0.844, tandis que la valeur de l'IDG était de 0, 852 en 2017 ; toutefois, l'IDG congolais reste inférieur à la moyenne africaine[31].

Depuis le début des années 2000, des stratégies liées au genre ont été menées. En 2011, le Rapport National Genre souligne que la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration du genre reste insuffisante, à la suite de quoi, une nouvelle stratégie sera adoptée. Le pays est doté d'une Politique Nationale d'Intégration du Genre, de Promotion de la Famille et de la Protection de l'Enfant ainsi que d'une **Stratégie Nationale de Lutte Contre les Violences Basées sur le Genre** (SNVBG), adoptée en 2009 (en cours de révision). Le pays dispose aussi d'autres dispositifs stratégiques sectoriels incluant la promotion de l'égalité de genre dans leurs actions et objectifs comme la nouvelle **Stratégie nationale pour l'élimination de la fistule obstétricale** (2018-2025)[32].

[30] PNUD, Rapport National sur le Développement Humain RDC 2019
[31] PNUD, Rapport National sur le Développement Humain RDC 2019
[32] AFD, Profil genre RDC, 2020

Des normes sociales inégalitaires sont de vigueur, et les difficultés d'application des mesures en faveur de plus d'égalité ont du mal à s'implanter. La faible proportion de femmes élues, des inégalités flagrantes en termes d'accès à l'éducation, d'accès à la santé, y compris maternelle et génésique, d'accès à un revenu suffisant, d'accès et de contrôle des ressources (y compris foncières), en témoignent.

Le Revenu National Brut (RNB) par habitant est de 684 (703 en 2016) dollars USD pour les femmes, contre 917 (889 en 2016) pour les hommes (2018). Ces données attestent d'un recul du niveau de vie pour les femmes alors qu'une amélioration est constatée pour les hommes. Une féminisation de la pauvreté est aussi à déplorer. Les études attestent que 61,2% des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 59,3% des hommes. Cette proportion est encore aggravée en milieu rural et semi urbain.
En prenant en considération le critère du ménage monoparental, 61,15% des ménages dirigés par les femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 54,32 % des ménages dirigés par les hommes.

Comme déjà mentionné, les femmes font face à un taux élevé de violences basées sur le genre (VBG), combiné à une faible disponibilité des services de prévention et d'aide, et à un faible accès à la justice. Le conflit congolais a instauré un viol systématique, des estimations évaluent que près de 12% des femmes en RDC ont été violées au moins une fois. Le lien complexe entre les conflits, les mines et la violence sexiste s'intensifie dans les aires protégées écologiquement uniques, mais très lucratives de la RDC. Il s'avère que les femmes constituent environ 40% des mineurs dans les zones d'exploitations minières artisanales. Leurs conditions de travail, très préoccupantes, échappent encore largement au contrôle de l'Etat. Les cas de VBG, traite et prostitution y sont fortement recensés.

Entre 15 et 49 ans, 20.3% des femmes mariées ou en union, sont en situation de polygamie, ce chiffre est 12,5% pour les hommes de la même tranche d'âge et situation Près de 9% de jeunes femmes entre 20 et 24 ans ont été mariées avant les 15 ans et presque 30% avant 18 ans (mariage précoce). Pour les hommes c'est 1.6 et 5.6.33 Seule l'espérance de vie à la naissance est meilleure pour la citoyenne congolaise (61,5 ans) que pour le citoyen congolais (58,5).

L'implication des femmes dans le processus de paix reste très limitée, (alors qu'elles sont particulièrement affectées) ceci, malgré l'adoption de la Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU. Enfin, les violences basées sur le genre, dont les violences sexuelles (voire d'esclavagisme sexuel au sein de certains groupes armés), sont une réalité qui concerne tout le pays, de plus la situation semble s'aggraver. Des structures de prévention tel que les points focaux genre sont mis en place mais ne sont pas encore dotées de budget de fonctionnement adéquat.

Il conviendrait notamment, de mettre en place le système d'alerte préventif devant faciliter le rapportage et la documentation des cas des violences sexuelles basées sur le genre ainsi, que d'accélérer les poursuites des auteurs des crimes ; Il conviendrait également, d' intensifier le plaidoyer pour que les auteurs de viol ne soient pas éligibles à l'amnistie (les divers accords de paix conclus avec les divers groupes armés n'inclue pas ce propos, malgré l'indignation internationale concernant les violences sexuelles dans les zones de guerre).

[33] Agence française de coopération, Profil genre RDC, 2020

Pour que la situation des femmes congolaises évolue vers l'égalité, des changements systématiques et structurels sont nécessaires dans tous les domaines. Leur participation significative dans la vie politique, y compris dans les instances de décision à tous les niveaux, est cruciale (ACC p.36, voir aussi les analyses par domaine p. 81, 84, 85, 87 et tableau p. 101 et suivantes).

Lien avec la Coopération belge

Les progrès en matière de droits et d'autonomisation des femmes et des filles ne sont pas suffisants. Alors que la note de formation du gouvernement fédéral a décidé d'intégrer l'égalité des genres de manière transversale et spécifique, la Belgique a décidé qu'au sein de la coopération au développement, cette thématique serait une priorité transversale. Le gouvernement s'engage à renforcer le monitoring et l'inclusion de la dimension genre à chaque étape de la préparation, planification et la mise en œuvre des politiques, et lors de son évaluation.

De manière parallèle, l'intégration spécifique de la thématique genre doit et continue à se faire dans les programmes spécifiques de la coopération au développement. La Belgique s'engage à soutenir la société civile engagée pour l'égalité des genres au travers de financement institutionnel, de renforcement des capacités des OSC et par la création de partenariats avec ces OSC. Le renforcement des capacités et de l'expertise se fera aussi, avec les acteurs belges de la coopération au développement et leurs partenaires. Les efforts et recommandations liées aux secteurs thématiques de la coopération au développement s'inscrivent dans la lutte pour la réalisation de l'ODD 5 ; réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

En phase avec la législation et les priorités de la coopération belge, il est important de promouvoir une approche transversale et spécifique sur ce sujet.

Lien avec la coopération Européenne

L'UE a lancé son troisième plan d'action mondial sur l'égalité entre les hommes et les femmes et leur autonomisation dans l'action extérieure 2021-2025 (Gap III). L'UE souhaite accélérer et sauvegarder les progrès réalisés en matière d'autonomisation et d'égalité du genre et s'engage à ce que 85% de ses projets soient axés sur le genre. Les axes de ce plan visent la lutte contre violences basées sur le genre, la promotion de la santé et droits en Santé Sexuelle et Reproductive, l'émancipation économique et sociale des femmes et des filles. L'UE a mis la priorité en RDC sur les thématiques suivantes : participation politique et leadership des femmes et des filles, femmes paix et sécurité ainsi que transition verte et transformation numérique (fracture numérique). L'UE a également mis en place un programme d'appui à la mise en œuvre de la coopération avec la RDC au travers du Fonds Européen du Développement.

Lien avec les ODD

Les objectifs qui consistent à œuvrer en faveur des droits et de l'empowerment des femmes, de l'intégration du genre, ainsi que des changements de mentalité et de pratiques impliquent de travailler à plusieurs niveaux et sur le long terme. Le constat actuel est très défavorable au vu des indicateurs mentionnés par ailleurs, et ceci, malgré l'importance non seulement de l'ODD 5, mais pour le développement humain durable dans son ensemble, pour la réalisation d'autres ODD.

L'Agenda 2030 prévoit que **la fin de toutes formes de discriminations** à l'égard des femmes et des filles contribuera **à une croissance économique** (ODD8). Le genre comme thématique transversale, préconisé dans les engagements de la coopération belge mais également de l'Agenda 2030, s'intègre dans les programmes économiques, sociaux et environnementaux. La pleine participation des femmes à l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) est directement lié à la réalisation des ODD1 (pas de pauvreté), ODD3 (faim « zéro »), l'ODD6 (eau propre et assainissement), l'ODD 12 (consommation et production responsable), l'ODD14 (la vie aquatique), l'ODD15 (la vie terrestre). La pression sur les ressources naturelles a des conséquences importantes sur la réalisation des autres ODD y compris l'ODD 5 en RDC, et cela a des conséquences importantes sur l'ODD16 (paix, justice et institutions efficaces). Le plaidoyer, le travail de sensibilisation et de recherches face à la réalisation de cet ODD contribuera à l'empowerment de toutes et tous.

APPROCHES

Les approches de la cible 1 contribuent à la réalisation de plusieurs autres ODD et agit comme facteur de changement pour le développement durable.

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
1A	**Sensibilisation et information**	1. A. 1	Œuvrer à l'autonomie économique et financière : promouvoir la reconnaissance de la contribution des femmes à l'économie tant en milieu rural qu'urbain ; leur accès à l'éducation, à la formation et à des revenus suffisants et adéquats ; la nécessité d'assurer leur sécurité dans l'exercice de leur travail.	APEFE, ARES, Broederlijk Delen, CNCD-11.11.11, Congodorpen, Le Monde selon les femmes, Handicap International, Caritas International Belgique, Croix-Rouge de Belgique, Entraide et Fraternité, KBA-FONCABA, KIYO, Louvain Coopération, Oxfam Solidarité, Rotary Clubs For Development, SOS Faim, SOS Villages d'Enfants, VVOB,VSFB
1B	**Lobbying et plaidoyer**	1. B. 1	Promouvoir la levée des discriminations spécifiques dont les filles et les femmes font l'objet dans le cadre légal et dans la pratique, ainsi que la mise en œuvre effective de leurs droits Promouvoir la pleine participation des femmes (y compris des femmes porteuses de handicap) aux	APEFE, ASF, Broederlijk Delen, CNCD-11.11.11, Croix-Rouge de Belgique, Handicap International, KBA-FONCABA, KIYO, Le Monde selon les femmes ; LHAC ; Médecins du Monde, Oxfam Solidarité, RCN Justice & Démocratie, SOS Faim, SOS

			instances de prise de décision en tant qu'actrices de développement, notamment dans la vie politique, les institutions publiques et privées, la société civile, la gestion des ressources, les mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix.	Villages d'Enfants, VVOB, WWF BE, Benelux Afro Center (BAC).
1C	**Concevoir et mettre en œuvre**	1.C.	Lutter contre les violences : combattre les violences faites aux filles et aux femmes en termes de prévention, changements de mentalités, prise en charge, accès à la justice, lutte contre l'impunité et réintégration des victimes dans leur communauté.	ASF, CNCD-11.11.11, Handicap International ; KIYO, Le Monde selon les femmes, Médecins du Monde, RCN Justice & Démocratie, SOS Villages d'Enfants, VVOB, WAPA International. VSFB, KBA-FONCABA, Benelux Afro Center (BAC).
1D	**Renforcement (mutuel) des capacités**	1.D.1	Renforcer et soutenir les organisations de la société civile qui luttent contre les stéréotypes et promeuvent l'égalité entre les femmes et les hommes ; renforcer l'intégration de la dimension de genre dans tous les projets mis en œuvre, quel que soit le domaine (santé, préservation des ressources naturelles et de l'environnement, enseignement, agriculture, bonne gouvernance et secteur culturel).	APEFE, ACTEC, ARES, ASF, Broederlijk Delen, Caritas international Belgique, CNCD-11.11.11, Commission Justice et Paix, Congodorpen, Coopération Education Culture (CEC),Croix-Rouge de Belgique, Dynamo International, Entraide et Fraternité, ETM, Handicap International, Kiyo, Louvain Coopération, Le Monde selon les femmes, LHAC, Médecins du Monde, Miel Maya Honing, MRAC-KMMA, KBA-FONCABA, Oxfam Solidarité, RCN Justice & Démocratie, Rotary Clubs For Development, SOS Faim, SOS Villages d'Enfants, Vétérinaires sans Frontières (VSFB), VIA Don Bosco, VVOB, Benelux Afro Center (BAC).

		1. D. 2	Développer des grilles d'identification communes pour identifier les acteurs et actrices qui jouent un rôle à l'intérieur des thématiques et des organisations, ainsi que l'identification des dynamiques existantes, faire des études de terrain.	APEFE, ACTEC, ARES, ASF, Caritas international Belgique, Commission Justice et Paix, Congodorpen, Croix-Rouge de Belgique, Dynamo International, Entraide et Fraternité, Handicap International, Kiyo, Louvain Coopération, Le Monde selon les femmes, KBA-FONCABA, Protos, RCN Justice & Démocratie, Rotary Clubs For Development, SOS Villages d'Enfants, Vétérinaires sans Frontières (VSFB), VIA Don Bosco, VVOB.
		1. D. 3	Capitaliser et mutualiser les supports de sensibilisation qui concernent les différentes stratégies de promotion aux égalités de genre, LGBTQI, et d'approche de genre comme critère d'évaluation ; destinés à la population et aux organisations partenaires.	

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	V	Possibles impacts des risques	I	V x I	Mesures
Analyse institutionnelle et politique					
Instabilité dans la région qui progresse et engendre de la violence liée aux élections, à la situation dramatique des réfugiés, aux tensions politiques avec les pays voisins et qui génèrent leurs lots de violences sexuelles).	3	Omniprésence de la violence, perte de biens de la population, insécurité alimentaire grave, absence d'autorité de l'État et abus de position de force des hommes en uniforme. Arrêt des projets dû à la situation sécuritaire. Dégradation des relations avec la communauté autochtone.	3	9	Renforcer la synergie entre les acteurs internationaux afin de mettre en place un plan de renforcement des mesures de sécurité pour les partenaires. Plaidoyer pour un renforcement du rôle de la Monusco dans la protection des civils. Activation d'un plan de contingence. Révision des interventions vers le renforcement de la résilience (nexus).
Fragilité de la position des femmes en RDC Faible représentation des femmes dans les mécanismes de pouvoir et espaces de prises de décisions, que ce soit au	3	Absence de légitimité dans la recherche de l'égalité F/H.	2	6	Informer et former les institutionnels. Faire régulièrement les discussions/réunions (semestriel et/ou Annuel) des mises au point avec les organisations travaillant sur le paysage politique et sécuritaire dans la région pour s'enquérir de l'évolution de la situation et permettre de reconsidérer ou

niveau politique ou communautaire.	2		2	4	réactualiser certaines stratégies. Recourir aux différentes synergies ; structures /coalitions Nationale ou régionale identifié par les partenaires de la région pour appuyer leurs efforts et redynamiser leurs mouvement, stratégies et plan d'action pour lutter contre l'inégalité.
Analyse économique et financière					
Répartition inégale des tâches, responsabilités et revenus entre H/F (difficile accès au foncier, peu ou manque de compensation financière pour le travail effectué, …)	2	La condition socioéconomique des femmes stagne.	2	4	Faire reconnaître les besoins et le rôle spécifique des femmes comme productrices au sein des organisations. Appliquer des critères discriminatoires positifs favorables aux femmes tel que : quota, appui technique, accompagnements… Soutenir les cultures vivrières rentables pour renforcer la participation des femmes. Axer certaines interventions dans la commercialisation sur les besoins résultants des

Baisse des budgets alloués à cette cible, au profit des projets humanitaires dans le cadre des conséquences de la pandémie du COVID-19	2	La condition socioéconomique des femmes se détériore.	2	4	interventions humanitaires Plaidoyer pour préserver une approche nexus au développement dans les interventions humanitaires
Analyse socio-organisationnelle					
Discrimination de genre dans les personnes bénéficiaires des programmes Barrières culturelles et traditionnelles des bénéficiaires et présence importante de stéréotypes Méconnaissance des droits des femmes. Discrimination envers les femmes dans les droits fonciers	2 1 2 1	Augmentation de l'inégalité F/H induite par l'action. Prétexte culturel comme outil de résistance au changement Implication faible des femmes dans les réunions et procédures Désorganisation du tissu social conséquente aux sensibilisations et actions en faveur du genre Absence d'évolution des conditions de vies et du processus d'émancipation des femmes agricultrices	2 2 3 3	4 2 6 3	Mettre en place le suivi des indicateurs de genre. Impliquer des communautés et des leaders sur l'enjeu Former et sensibiliser Développer des mécanismes qui favorisent la participation des femmes (quota, activités économiques ciblées…). Mobiliser des femmes au niveau local et renforcer la représentation des femmes dans les processus décisionnels

Analyse environnementale					
Fragilité dans le processus de conservation environnementale (surexploitation des ressources naturelles, pollution, dégradation de la fertilité des sols, ...) Absence d'alternatives socioéconomiques aux groupes vulnérables autour des parcs favorisant le braconnage et la déforestation	3 3	Augmentation de l'insécurité alimentaire et des conflits armés particulièrement dans l'Est du pays Braconnage Déforestation Sécurité sanitaire des DAOA	3 3	9 9	Développer des mécanismes pour favoriser la participation des femmes aux instances de décisions concernant la préservation des terres Promotion des petits élevages familiaux durables Développement des AGR et HIMO Promotion des chaines de valeur agricoles

Cible stratégique commune 2 : Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale

CONTEXTE

La RDC est renommée pour les ressources naturelles dont elle dispose. Les ressources minières sont une source de revenus clés pour des populations appauvries, et offrent des opportunités pour des investissements. Outre ses richesses minières, elle est le premier pays d'Afrique du point de vue de l'étendue de ses forêts (la moitié du territoire national est occupé par de la forêt équatoriale) et le plus important pour la préservation de l'environnement mondial.

Les conditions de vie des populations dépendent étroitement de l'état de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles. La tendance à la dégradation de l'environnement et à l'exploitation non durable persiste, ce qui a des conséquences néfastes dans plusieurs domaines. La dégradation de l'environnement est l'une des causes de l'insécurité socio-économique, alimentaire et nutritionnelle, et impacte l'état de santé des populations, les conséquences sont très importantes sur l'agriculture qui occupe 74% de la population active, dont la grande majorité sont des femmes (p.30 de l'ACC). En outre, le déboisement prive progressivement la RDC de son rôle planétaire de régulateur du climat. L'exploitation non régulée ou sous-régulée des ressources naturelles est par ailleurs souvent liée aux conflits sociaux et armés, de pertes de revenus pour les communautés locales et le pays, de violations flagrantes des droits humains et d'une vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles. En résumé, vue les liens que l'environnement a avec tous les aspects de la vie individuelle et sociale il est évident qu'il est nécessaire de maintenir une attention particulière pour la protection de l'environnement en RDC.

Pour le secteur minier, la mauvaise gestion se traduit aussi par les nombreux abus et violences que subissent les hommes et les femmes des communautés vivant dans les zones d'activités des entreprises minières, pétrolières, gazières et forestières. La mauvaise gestion du secteur extractif a également comme conséquence le commerce illicite des ressources naturelles. Malgré les progrès de la traçabilité des minerais, le Mécanisme Régional de Certification, et la mise en œuvre du devoir de diligence, le trafic continue**.** La pollution, les expropriations, les relocalisations, mais aussi le travail des enfants, la position fragile[34] sont très souvent liés aux activités de l'exploitation des ressources. Des groupes armés sont toujours impliqués dans le trafic des minerais. Il convient aussi de dénoncer les abus, notamment ceux commis par l'industrie forestière, les atteintes à l'environnement, et les violations des droits humains. La répression accompagne très souvent les activités de l'exploitation des ressources. Les actions ou initiatives positives développées par certaines entreprises dans le cadre de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) sont trop timides et sont loin de satisfaire les attentes des populations.

La RDC fait aussi des efforts pour mieux lutter contre la corruption dans le secteur minier. Le pays s'est doté d'un nouveau code minier ; il est membre de l'ITIE (Initiative pour transparence des industries extractives) et met en œuvre le Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL. La République Démocratique du Congo participe à la REDD+ (Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts) depuis 2009

[34] The Enough Project enoughproject.org, Holly Dranginis, A charcoal syndicate is threatening Virunga, Africa's oldest national park, June 2016

et a fait des avancées[35]. En parallèle, en novembre 2016, la RDC était l'un des huit pays pilotes sélectionnés pour l'intégration des Objectifs de Développement Durable (ODD) à ses politiques nationales. La loi n°11/009 du 09 juillet 2011 portant principes fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement (LOI) rend obligatoire la réalisation des évaluations préalables pour systématiser la prise des mesures de correction en vue d'atténuer les impacts négatifs. Toutefois, l'application des conventions ratifiées, des accords et des lois adoptés restent limités[36].

Au niveau de la pertinence de cette cible par rapport au développement, la gestion durable de l'environnement et l'exploitation responsable des ressources minières est vitale pour la croissance économique et le bien-être des populations. Les ressources naturelles renouvelables, les bassins hydrographiques ainsi que les zones terrestres et marines non protégées (productives) peuvent former, si bien gérés, le socle d'une croissance inclusive soutenue, assurer la sécurité alimentaire et contribuer à la réduction de la pauvreté. Les ressources naturelles procurent des moyens de subsistance à des centaines de millions de personnes et génèrent d'importantes recettes fiscales. La gouvernance durable de ces ressources naturelles exige une gestion transparente et responsable de ces dernières. Celle-ci ne peut être assurée que par une participation active de la société civile qui a les connaissances et la technicité nécessaire. La participation de la société civile au comité national de l'ITIE-RDC est un exemple à promouvoir d'un partenariat entre le gouvernement, l'industrie minière et la société civile.

Lien avec les ODD

Les approches de la cible environnement et ressources naturelles peuvent contribuer à plusieurs ODD en RDC. Les approches de plaidoyer et sensibilisation sont notamment liées plus étroitement à : - l'ODD2 par le plaidoyer pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de l'agriculture durable, avec l'accent sur l'agriculture qui réduit « l'empreinte sur la forêt» ,et qui assure la sécurité alimentaire, - l'ODD3 par l l'amélioration des revenus grâce au plaidoyer pour le soutien des activités génératrices de revenus dans le secteur minier et forestier afin de permettre aux populations d'avoir davantage de ressources financières pour leur santé et leur bien-être, - l' ODD 5 par la promotion d'une politique minière, forestière et foncière qui se doit d'être équitable, y compris en ce qui

Concerne le genre, les personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones,

L'ODD8 par le plaidoyer pour le soutien au développement des emplois décents dans les secteurs minier, forestier et la protection de l'environnement, l'ODD 10, par le plaidoyer pour le développement et l'adoption d'une politique minière, forestière et foncière devant être équitable , assurant une gestion durable et non conflictuelle des terres, des forêts, et la clarification des droits fonciers dans les zones minières et forestières,

[35] Cette stratégie s'appuie sur un consensus national quant aux principales causes de la déforestation et de la dégradation forestière. Les options stratégiques présentées dans ce document se basent sur une analyse historique mais aussi prospective des moteurs de la déforestation et de la dégradation forestière. Les standards contiennent 7 principes, 25 critères et 43 indicateurs (standardisés) couvrant plusieurs aspects, dont un qui concerne l'intégration du genre dans les financements du REDD+. Un premier Forum national du Fonds national REDD+ (FONAREDD), a eu lieu à Kinshasa en janvier 2020. Il a été organisé pour évaluer le parcours de trois ans de sa mise en œuvre, et projeter le prochain cycle programmatique en RDC.

[36] Il y existe aussi Stratégie genre en matière de REDD+ et adaptation aux Changements Climatiques en Afrique centrale du REFADD

dans le but de limiter la conversion des terres forestières. Cela contribuera à l'autonomisation et à la promotion de l'inclusion sociale de tous, indépendamment de l'âge, du sexe, du handicap, de la race, de l'ethnie, de l'origine, de la religion ou du statut économique ou de tout autre statut, - l'ODD 16 plaidoyer pour le développement et l'adoption d'une politique foncière, minière, forestière devant être équitable - devrait créer un environnement propice à la réduction des conflits liés à la gestion des ressources naturelles (les mines, les forêts, les terres. En outre, cette politique devrait assurer plus de transparence et de consolidation de l'information, l'application de la loi, contribuer à consolider la paix et à développer des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Liens avec la coopération Belge

L'environnement est un thème transversal de la Coopération belge au développement[37] et la DGD a consacré une note stratégique à ce thème qui regroupe "la protection de l'environnement et des ressources naturelles, ainsi que la lutte contre le changement climatique, la sécheresse et la déforestation dans le monde" et s'insère dans l'objectif général de développement durable de la loi relative à la Coopération belge au Développement[38]. La Coopération belge participe en RDC aux côtés d'autres bailleurs de fonds, tels que l'Union européenne et la Banque mondiale, à la réalisation de programmes multilatéraux dans quelques secteurs dont celui de l'environnement. Depuis 2017, la Belgique consacre chaque année la somme de 100 000 euros au Secrétariat international de l'ITIE (dont la RDC est membre), un soutien nécessaire à l'initiative d'améliorer la transparence des flux financiers du secteur minier et d'en faire profiter davantage la population.[39]

La crise actuelle lié au SARS Cov 2, et à sa maladie associée, Covid 19, a démontré une fois encore l'importance du concept « One Health » comme rappelé le 26 juin 2020 sur le site MAE belge (Ministère des affaires étrangères) « En bref, One Health adopte une vision holistique qui considère la santé des humains en combinaison avec toutes les interactions possibles avec leur environnement. En étudiant l'impact de ces interactions, One Health vise une santé optimale pour l'homme, l'animal et l'environnement ». [40]

La Coopération belge au Développement a intégré le concept One Health dans sa note sur les conséquences du COVID-19[41], volet santé. L'épidémie covid-19 met en exergue l'interdépendance entre la santé humaine, animale, la biodiversité et l'environnement. La perte d'habitat pour les animaux sauvages joue un rôle important à cet égard. Ce problème doit être pris en compte afin de prévenir de futures pandémies. En termes d'environnement, la santé des populations des pays en développement est souvent plus vulnérable en raison des conditions de vie et de travail. Il existe de nombreuses maladies respiratoires dues à la pollution de l'air à l'intérieur et sur le lieu de travail (mines, agriculture…). Cette pandémie pose également des défis spécifiques pour le traitement des déchets médicaux.

Liens avec les autres cibles du CSC DC et les CSC thématiques

[37] art.11.2 de la loi belge relative à la coopération au développement, 19/03/2013, modifiée par la loi 09/01/2014)

[38] https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/cooperation_au_developpement/librairie_multimedia/notes_strategiques_et_documents

[39] Congo(RDC)https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/sous_la_loupe/economie/une_transparence_maximale_sur_le_marche_des_mineraux

[40] https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/sous_la_loupe/crise_du_coronavirus/4_questions_sur_one_health

[41] https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_strategique_cooperation_covid-19_et_sante_2020_-_final.pdf

La gouvernance inclusive des ressources naturelles peut permettre d'élargir l'accès des populations vulnérables aux ressources naturelles. Les populations vulnérables sont, entre autres, les groupes de femmes, les jeunes, les déplacé.es de guerre et de conflits…Ces personnes susceptibles d'être affectées de manières plus sévères, plus durables, et avec des effets imprévus, ont par conséquent très peu de possibilités d'avoir leurs droits protégés. En promouvant la transparence et la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles, les revenus seront mobilisés pour lutter contre la pauvreté et la dégradation de l'environnement. Le taux de pauvreté diminuera grâce aussi aux activités planifiées dans d'autres cibles et d'autres CSC telles que le soutien au développement des activités dans les secteurs de l'agriculture, et de l'exploitation forestière afin de créer de nouveaux emplois dans ces secteurs. L'implication de la société civile dans la gestion des ressources naturelles nécessite le renforcement de l'expertise et les échanges avec les chercheurs et acteurs académiques. Le travail à la gouvernance des ressources naturelles et l'environnement nécessite la construction des alliances, partage des bonnes pratiques au niveau du pays et au niveau international.

Ce travail nécessite des liens avec les autres cibles de CSC RDC et les 5 CSC thématiques ("Recherche ", "Travail décent", "Résilience par les eaux et les forêts et autres écosystèmes", "Villes durables" « Droits humains »), Via le concept de « One Health, des liens fort existeront avec la cible santé.

APPROCHES

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
Cible stratégique commune 2 : Garantir une préservation et gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles afin de contribuer au bien-être humain, à la résilience des populations au changement climatique et aux catastrophes naturelles et à une plus grande équité sociale.				
2A	Renforcement (mutuel) des capacités	2A.1	Renforcer les capacités la société civile à participer de manière active à la gestion des ressources naturelles et au respect de l'environnement : former et accompagner **par secteur** : ressources extractives, ressources renouvelables ; l'infrastructure, changement climatique Via des formations entre pairs, des analyses, des échanges avec des experts, sensibilisations à la gestion des AGR notamment agropastorales respectueuses de l'environnement, sensibilisation à l'écosystème, à l'utilisation rationnelle des sols...).	Louvain Coopération, CI.be, SOS VE, CONGODORPEN Obs. ASF, CNCD-11.11.11 11.11.11, CNCD-11.11.11, IPIS Obs. :ASF, MRAC-KMMA
		2A.2	Renforcer les capacités de la société civile sur **les questions intersectorielles** : les liens complexes qui existent entre les conflits, le développement, le genre, les droits humains, la résilience et les ressources naturelles, la participation des populations vulnérables, la prévention des conflits, dynamique de paix. etc.… (actions possibles : via collecte et gestion des données, des formations, des réunions, des échanges avec les experts, des échanges avec les institutions, des échanges de pratiques, des séminaires…	

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
2B	Sensibilisation et information	2B.1	Soutenir et promouvoir des activités de sensibilisation et de l'information en lien avec les ressources naturelles (actions possibles : recherche et formation en appui à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles.	IPIS, Louvain Coopération, SOS VE, APEFE, CONGODORPEN Obs ASF, CNCD-11.11.11 MRAC-KMMA
		2B.2	Fournir des informations pertinentes, compréhensibles et utilisables sur les ressources naturelles aux responsables politiques, acteurs étatiques, le secteur privé, les médias… (actions possibles : réunions, rapports, analyses…)	11.11.11, CNCD-11.11.11, IPIS Obs. ASF
		2B.3	Informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser les mouvements sociaux, les populations, sur l'impact (positif et négatif) économique, social, environnemental et droits humains de l'exploitation des ressources naturelles. (actions possibles : formations, séminaires, mobilisations, accompagnements de projets, …)	11.11.11, CNCD-11.11.11, IPIS CONGODORPEN KBA-FONCABA Obs. ASF BAC
2C.	Lobbying et plaidoyer	2C.1	Conclure et renforcer des alliances sur la gestion durable des ressources naturelles (actions possibles : partager et diffuser l'expertise au sein de la société civile (y compris les mouvements sociaux, les réseaux des femmes, les partenaires d'autres pays	11.11.11, CNCD-11.11.11, Obs. ASF KBA-FONCABA
		2C.2	Influencer les responsables politiques, l'administration compétente au niveau national et des entités décentralisées (y compris les institutions traditionnelles) pour promouvoir la gouvernance et gestion réfléchie des ressources naturelles, la lutte contre : l'exploitation illégale des ressources naturelles, la corruption, la violation de droits humains (y compris les violences	11.11.11, CNCD-11.11.11, IPIS Oxfam Solidarité Obs. ASF BAC

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
			sexuelles) et la destruction de l'environnement.	
		2C.1	Dialoguer avec des responsables politiques, des acteurs étatiques, et le secteur privé pour inclure dans l'attribution, réattribution des concessions et titres minières et forestières, la transparence, le respect et l'application effective des dispositions légales, la consultation et participation de toutes les parties prenantes et l'obligation de rendre compte (actions possibles : des concertations structurées ou la participation à des espaces de concertation	11.11.11, CNCD-11.11.11, Obs. ASF MRAC-KMMA
2D	Concevoir et mettre en œuvre	2D.1	Promouvoir et appuyer les initiatives ou filières économiques intégrant la protection la gestion des ressources naturelles et l'utilisation durable des services éco systémiques.	APEFE, CI.be, Croix-Rouge de Belgique, Louvain Coopération, Miel Maya Honing CONGODORPEN, BAC Obs. CNCD-11.11.11
		2D.2	Mettre en place, avec les populations, des systèmes adaptés de mitigation des risques climatiques et des catastrophes naturelles, notamment via l'adaptation des systèmes agricoles et le redéploiement des écosystèmes forestiers avec une attention particulière aux plus vulnérables.	11.11.11, APEFE, CL.be, CNCD-11.11.11, Louvain Coopération, Croix-Rouge de Belgique, Miel Maya Honing Oxfam Solidarité, SOS VE Obs: Rotary Clubs for Dev
		2D.3	Promouvoir le développement des énergies propres et une gestion intégrée des déchets au niveau de l'Etat, de la société civile et des populations.	SOS VE BAC
		2D.4	Mettre en place et soutenir les projets d'accompagnement des communautés locales : appuis aux processus d'identification des potentialités, des opportunités, des risques, des contraintes de développement de leurs terroirs. (actions possibles : formation sur la connaissance des lois et règlements, l'amélioration de leur	11.11.11, CL.be, CNCD-11.11.11, Croix-Rouge de Belgique, IPIS, Oxfam Solidarité, CONGODORPEN BAC Obs : ASF

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
			cadre de vie, appui dans les revendications auprès de l'Etat et des entreprises,	
2E	Apprentissage collectif	2E.1	Partager des leçons tirées : notamment le lien entre gestion/protection de l'environnement et génération des revenus, l'importance de protection des zones de ressources naturelles, l'importance de s'intéresser à l'espèce endogène et fruitière : partager les expériences et bonnes pratiques	CI.be, IPIS, Croix-Rouge de Belgique, Louvain Coopération, SOS VE, Oxfam Solidarité, CONGODORPEN, KBA-FONCABA, BAC Obs : ASF, MRAC-KMMA
		2E.2	Partager en interne les actions spécifiques en faveur de la prévention, de l'atténuation et résolution des conflits liés aux ressources naturelles et construction de la paix ; de l'intégration transversale de l'approche environnement et de l'approche genre (gendermainstreaming) dans les stratégies et pratiques des organisations (réunions, formations, échanges de pratiques…)	11.11.11, CI.be, CNCD-11.11.11, Croix-Rouge de Belgique Obs : ASF

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	**V**	**Possibles impacts des risques**	**I**	**VxI**	**Mesures**
Analyse institutionnelle et politique					
Augmentation des conflits intensité et nombre	2	Aggravation de la situation environnementale et des pertes des vies humaines, des violences basées sur le genre.	2	4	Faire du lobbying, du plaidoyer et de la promotion des enjeux auprès de l'État et ses institutions à tous les niveaux jusqu'au local.
Non prise en compte des droits des communautés locales, des femmes et peuples autochtones	2	Faible implication du pouvoir public dans la prévention et la résolution des problématiques.	2	4	Impulser une dynamique de paix plutôt que de conflit autour de ces ressources.
Analyse économique et financière					
Développement croissant de l'agrobusiness réservé à une élite	2	Augmentations des conflits et violations des droits humains. Dégradation de l'environnement.	2	4	Plaidoyer pour réduire l'impact de l'exploitation irréfléchie sur l'environnement, réduire les conflits et promouvoir la protection des droits.
Par ignorance ou par crainte que cela pourrait diminuer les bénéfices l'environnement n'est souvent pas pris en compte lors du développement	2	Dégradation de l'environnement aux endroits qui se développent économiquement.	3	6	Intégrer des activités de sensibilisation sur l'environnement (les effets de l'activité économique sur l'environnement et vice-versa les effets de l'environnement sur l'activité économique) dans

d'activités économiques, et ceci à tous les niveaux (de micro- jusque macro-entreprise)					les activités développées dans nos programmes
Analyse socio-organisationnelle					
Implication de la société civile dans la révision du code minier 2018 : l'obtention d'une extension à l'ensemble des projets miniers du pays d'un prélèvement de 0,3% du chiffre d'affaires, permettant ainsi aux communautés et régions de recevoir chaque année l'argent pour financer le développement local.	2	Apparition de conflits, manque de transparence et corruption dans l'utilisation de fonds. Mauvaise utilisation des fonds.	2	4	Mettre en place, avec les populations, des outils et des process avec une attention particulière aux plus vulnérables, Solliciter la justice sur les conflits d'intérêt
Dans le cadre de l'ITIE (fonds de sûreté financière qui engage les entreprises minières sur la réhabilitation de l'environnement) Risque de stigmatiser la société civile qui est à la fois OSC : partenaire dans	3	Les obstacles à la réalisation des synergies entre les Ministères d'une part et entre les tripartites d'autre part.	3	9	Soutenir l'ITTIE International au travail de la société civile dans l'ITIE National.

la tripartite et qui fait le plaidoyer contre la corruption.					
Manque de capacité et d'appropriation des acteurs étatiques, économiques, et de la société civile, pour intégrer des normes de l'OCDE ou de la CIRGL (Conférence internationale sur la région des Grands Lacs) adoptées	3	Mesures de façade, et continuation des pratiques non-durable et non-responsable dans le secteur minier. L'accaparement des ressources par des élites, et l'injustice socio-économique.	3	9	Renforcer les capacités des acteurs non-étatiques. Et collaborer avec des organisations de la société civile pour promouvoir l'appropriation de ces initiatives
Analyse environnementale					
La non-effectivité (ou effectivité limitée) des mécanismes mis en place par le gouvernement de la RDC d'honorer l'engagement de la RDC de réserver 17% de sa superficie totale aux aires protégées	3	Manque « des moyens » pour le suivi par les autorités, Impossibilité de répondre à l'engagement de 17%.	3	9	Accompagner le Gouvernement de la RDC dans la mise en place des mécanismes devant œuvrer pour cet engagement
Potentielle future surexploitation des ressources naturelles.	3	Perte des opportunités de développement économique et social durable. Mauvaise gestion des ressources, manque de gouvernance.	3	9	Encourager la participation de la société civile. Implémenter l'usage d'outils d'intégration environnementale dans les

Mauvaise gestion des ressources, manque de gouvernance					activités de nos programmes.
Concept One Health pour prévention des épidémies (zoonoses) mais aussi protection de l'environnement.		Risques sanitaires énormes Développement des zoonoses Problèmes de santé publique Dégradation de l'écohealth Perturbation des écosystèmes			Renforcement des systèmes de sante Développement de l'épidemiosurveillance conjointe Facilitation de l'accès aux services de sante Ani, le de base Promotion d'une gouvernance de gestion des risques sanitaires et environnementales

Cible stratégique commune 3 : Garantir un enseignement inclusif et qualitatif pour tous respectant les droits de l'enfant

CONTEXTE

Dans la ligne des ODD et autres conventions internationales, le gouvernement congolais affirme régulièrement qu'il souhaite faire de l'enseignement sa priorité absolue et transformer la RDC en pôle de connaissance africain. La loi cadre N° 14/004 du 11 février 2014 met l'accent sur la lutte contre la discrimination et les inégalités dans l'enseignement, avec une attention particulière aux enfants en situation difficile et ou de handicap. L'enseignement spécial doit être prévu pour les enfants porteurs d'un handicap mental sévère. Contrairement à ces engagements, il n'est pas rare que les droits de l'enfant soient extrêmement accessoires dans la politique congolaise de l'enseignement Les principes clés de la Convention des droits de l'enfant, par exemple la participation, la non-discrimination et l'intérêt de l'enfant, son incorrectement appliqués.

La **violence disciplinaire physique et morale** est omniprésente, les minorités et les enfants vulnérables (de mères adolescentes, les enfants en situation de handicap, les minorités, les enfants de rues, les enfants associés aux forces et groupes armés "EAFGA", les enfants sans prise en charge parentale ou à risque de la perdre) sont exclus et les jeunes filles et les femmes sont sous-représentées tant dans le corps enseignant que parmi les élèves. Le taux de scolarisation et le nombre d'élèves inscrits progressent, mais ils restent largement insuffisants et ne vont pas de pair avec une extension des moyens.

L'indice de parité filles - garçons [10] a évolué positivement à tous les niveaux d'études jusqu'à inverser la tendance en faveur des filles avec un score de 1,005 en 2019 pour l'éducation primaire. Toutefois, et malgré des

progrès au niveau des 2 premier cycles du secondaire et du supérieur, cet indice est de 0,86 pour les garçons et de 0,56 pour les filles en secondaire. L'enseignement est l'un des domaines dans lesquels les limitations d'une centralisation excessive se font amplement ressentir. Le budget insuffisant alloué à l'enseignement est à 95 % affecté aux salaires, ce qui ne laisse pratiquement aucun moyen pour l'infrastructure, le matériel, la qualité pédagogique et la recherche (souvent précaires). Les frais scolaires (matériels, transport et frais d'inscription…) dans l'enseignement préscolaire et supérieur sont encore trop élevés pour de nombreuses familles, qui choisissent de ce fait d'envoyer uniquement leurs garçons à l'école Le corps enseignant est démotivé (salaires, perspectives), la formation initiale et continue est faible et irrégulière, ainsi que la faiblesse de la supervision pédagogique (page 25). Force est donc de constater un niveau du secteur de l'éducation généralement faible, avec entre-autres une insuffisance de formateurs qualifiés, un manque d'accompagnement pédagogique de ces derniers, ainsi qu'un état très précaire des infrastructures et équipements pédagogiques (pages 24 et 25).

La **formation technique et professionnelle** est une composante essentielle du développement des ressources humaines nécessaires au développement économique. Elle participe à l'amélioration des connaissances et des compétences destinées à enrichir les métiers et à améliorer les trajectoires professionnelles.

Le système national de formation professionnelle de la RDC ne contribue que très partiellement à l'atteinte de ces objectifs. Il reste confronté à des contraintes structurelles qui en handicapent les performances. Parmi celles-ci relevons : l'absence de cadres organisationnels efficients de formation professionnelle (l'apprentissage, mode le plus répandu d'acquisition de qualification professionnelle reste encore embryonnaire et rudimentaire) ; °une faible articulation avec le système productif, entretenant une distorsion croissante entre l'offre de qualifications et la demande du marché de l'emploi ; pas de correspondance entre les objectifs de développement et les stratégies de formations

La **formation universitaire** est primordiale pour doter le pays de cadres, enseignants et chercheurs qui participent aux programmes de développement. L'accès à ces formations reste très inégalitaire d'un point de vue socioéconomique et genre. La qualité des cursus très inégale ; varie en fonction de la disponibilité et des capacités d'enseignants (souvent âgés ou sous qualifiés); qualité aussi tributaire de professeurs visiteurs aux pédagogies trop théoriques qui dispensent des programmes trop courts et sans se coordonner La recherche de niveau international n'est le fait que de quelques unités qui travaillent le plus souvent sous financement de type coopération au développement (cf. l'argumentation détaillée au niveau de la cible stratégique 8).**Les jeunes congolais à la recherche d'un travail décent[42]**

L'inadéquation des compétences des jeunes aux marchés du travail est devenue une dérive persistante et croissante. La sur-éducation et la surqualification[43] coexistent avec la sous-éducation et la sous-qualification. L'obsolescence des compétences entraîne le chômage de longue durée. Cette inadéquation amplifie la crise de l'emploi des jeunes et nécessite des solutions urgentes, innovantes et intégrées.

Ce constat plaide pour une approche davantage concertée et harmonisée entre partenaires techniques et financiers afin de renforcer les systèmes d'éducation et de la formation technique et professionnelle par un travail en synergie et complémentarité entre acteurs. En effet, chaque agent de coopération intervient

[42] https://www.enabel.be/fr/story/notre-role-est-daider-assurer-lemployabilite-des-jeunes

[43] Dans la mesure où les jeunes sont effectivement surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent, la société perd ses compétences valables ainsi que les gains de productivité qu'elle aurait réalisés si ces jeunes avaient été employés à leur niveau de qualification approprié. Sans compter que nombre d'entre eux choisiront l'émigration venant renforcer au passage, la fuite des cerveaux.

généralement à un niveau opératoire privilégié lié à son statut (gouvernemental ou non, privé ou public…) et son envergure budgétaire.

Une part très importante d'une population désemparée se trouve face à une situation socioéconomique ne laissant entrevoir aucun avenir. Ce qui devrait nous amener **à appuyer et à favoriser la formation professionnelle et l'apprentissage de métier comme vecteur d'insertion socioprofessionnelle et de stabilité sociale.**

Ce qui distingue l'enseignement technique, et plus particulièrement la formation professionnelle, de l'éducation (EFTP) en général réside dans **la professionnalisation**, autrement dit la corrélation entre le processus de renforcement des capacités et de formation, et l'accession à un emploi rémunérateur décent auprès d'un employeur privé ou public ou auto-créé. L'EFTP est une composante essentielle du développement des ressources humaines nécessaires au développement économique de la RDC.

L'emploi des jeunes n'est pas un défi unidimensionnel, et doit figurer en tête sur l'agenda de la communauté internationale. Cette génération possède, chez les jeunes hommes mais surtout chez les jeunes femmes, des qualifications qui peuvent faire prospérer leurs communautés, renforcer leur nation et rechercher des possibilités d'autonomie personnelle et de citoyenneté active. Trop de jeunes ne parviennent pas à obtenir un emploi productif et un travail décent.

En moyenne, les jeunes femmes et hommes ont deux ou trois fois plus de risques d'être chômeurs que les adultes, et le phénomène est particulièrement prononcé chez les jeunes filles. S'ils n'entrent pas dans des emplois productifs leur permettant de subvenir à leurs besoins, de contribuer aux ressources de leur famille et de s'acquitter de leurs impôts, les investissements dans l'éducation et la formation se font en pure perte.

L'emploi et l'entreprenariat

Pour relever le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes Congolais, les institutions internationales préconisent la modernisation des systèmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) formels, informels et non formels axés sur le développement des compétences pour l'emploi et de la capacité d'entreprendre.[44]

L'Office National pour l'Emploi (ONEM) manque des moyens techniques, humains et financiers pour établir des statistiques fiables sur le l'emploi et le chômage dans le pays. Beaucoup de jeunes consacrent énormément de temps à chercher un emploi formel. Lorsqu'ils n'arrivent pas à décrocher l'emploi qu'ils cherchent, des nombreux jeunes tentent leur chance dans le secteur informel pour des raisons évidentes de survie. D'autres également, après plusieurs échecs à devenir employés se lancent dans l'entreprenariat. Selon les récentes statistiques de la Banque Mondiale[45], si rien n'est résolu, près de 40 millions de personnes seront au chômage en RDC en 2025, en l'occurrence des jeunes d'entre 20 et 40 ans. Les secteurs pourvoyeurs de croissance sont identifiés dans le secteur des mines, des télécommunications, de la manufacture et des services.

Lien avec les ODD

[44] CRID-CIEP, (introduction, p.1), octobre 2014

45 La Banque mondiale en République démocratique du Congo (RDC)

Dans la perspective de l'Agenda 2030, l'accent que nous mettons sur l'éducation est le plus explicitement lié à l'ODD 4 « Assurer une éducation inclusive et de qualité pour tous et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie ». Outre que l'éducation est un objectif en soi, elle est également un facteur clé pour atteindre tous les autres ODD, car une éducation de qualité est le fondement de l'amélioration de la vie des gens et du développement durable. La recherche[46] montre que l'ODD4 (l'éducation favorise la mobilité socio-économique et constitue un moyen d'échapper à la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, des progrès majeurs ont été réalisés pour améliorer l'accès à l'éducation et accroître les taux de scolarisation à tous les niveaux, en particulier pour les filles est l'un des objectifs avec le plus grand nombre de corrélations positives fortes avec d'autres ODD et crée un effet multiplicateur.

Cela est particulièrement vrai pour l'égalité des sexes dans l'éducation. Dans le contexte du CSC RDC, il existe un lien clair avec l'ODD 8, qui met en avant le travail décent pour tous et la croissance économique et l'ODD 5, axé sur l'égalité des sexes (la promotion de l'égalité des sexes est essentielle à tous les domaines d'une société en bonne santé, de la réduction de la pauvreté à la promotion de la santé, de l'éducation, de la protection et du bien-être des filles et des garçons. Chaque dollar investi dans les programmes de scolarisation des filles et dans l'augmentation de l'âge auquel elles se marient génère cinq dollars de croissance. Chaque dollar investi dans les programmes d'amélioration des activités génératrices de revenus pour les femmes génère sept dollars de croissance).

Liens avec les autres cibles du CSC RDC et les CSC thématiques

Lien avec CSC Travail décent : la société dans son ensemble bénéficie du fait que plus de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. L'emploi productif et le « travail décent » sont des éléments clés essentiels à la réalisation d'une mondialisation juste et à la réduction de la pauvreté. En outre, si rien n'est fait, le chômage peut mener à l'instabilité et perturber la pai**x.**

Lien avec la cible culture : la culture est un élément fondamental dans l'éducation et il est essentiel de sensibiliser et communiquer des informations sur l'importance de la culture dans l'éducation, afin d'intégrer une dimension culturelle dans les programmes de d'éducation.

APPROCHES

L'éducation représente le principal levier du développement, afin d'assurer la bonne intégration de son économie dans l'économie mondiale. L'éducation est considérée comme le moyen de produire une main-d'œuvre bien formée et qualifiée.

Le pays est confronté à certains obstacles en matière d'éducation, tels que des possibilités d'accueil peu-développées au niveau préscolaire, un fort taux de redoublement et un nombre élevé d'élèves par classe au primaire. De plus, la qualité de l'enseignement primaire est inadéquate. Aussi, l'enseignement supérieur et professionnel doit être amélioré afin de mieux répondre aux besoins du marché. Par ailleurs, de grandes inégalités persistent selon la situation sociale, géographique et le genre.

[46] https//www.mdpi.com/2071-1050/12/8/3359/pdf

Nr.	**Approches**	**Nr.**	**Type d'actions**	**Membres**
3A	Sensibilisation et information	3A.1	Promouvoir les droits de l'enfant et l'accès à l'éducation, le maintien dans le système éducatif de tous et toutes et en particulier des enfants vulnérables et marginalisés, avec une attention particulière pour les filles et un enseignement inclusif à tous les niveaux y compris l'enseignement spécialisé, sans discrimination en fonction du sexe, de l'origine, des revenus, de l'ethnie, de la religion, des handicaps mentaux ou physiques, etc.	ACTEC, APEFE, Cooperation Education et Culture, Congodorpen, Dynamo International, ETM, Handicap International, KIYO, LHAC, Light for The World, Louvain Cooperation, SOS Villages d'Enfants, VIA Don Bosco, VVOB, WAPA International, Light For The World
3B	Lobbying et plaidoyer	3B.1	Soutenir les processus politiques visant à la création d'un environnement éducatif propice à un enseignement inclusif de qualité, communautaire et plus décentralisé, tant pour ce qui est du cursus, que de l'accompagnement pédagogique et administratif, de la formation fondamentale du personnel ou encore de l'accompagnement des élèves.	APEFE, Cooperation Education et Culture, ETM, LHAC, Light For The World, Handicap International, IRSCNB-, VIA Don Bosco, LIR-UOS, VVOB.
3C.	Concevoir et mettre en œuvre	3C.1	Appuyer une gestion efficace des établissements de formation et une infrastructure scolaire de qualité durable ainsi que les structures de gestion éducative dans des domaines particuliers, comme l'éducation inclusive et l'éducation des enfants avec des besoins particuliers.	ACTEC, APEFE; Congodorpen, ETM, Handicap International, LHAC, Light For the World, VIA Don Bosco, VVOB.
		3C.2	En accord avec les stratégies nationales sectorielles de développement, promouvoir et soutenir un système de Formation Technique et Professionnelle de qualité afin d'assurer une meilleure adéquation Formation-Emploi-Entreprenariat et d'accompagner plus de jeunes et d'adultes hommes et femmes,	ACTEC, APEFE, CODEART, Congodorpen, ETM, Handicap International, KIYO, MRAC-KMMA, Louvain Coopération, VIA Don Bosco, VVOB.

			jeunes vulnérables vers un emploi décent ou de l'entreprenariat.	
C		3C.3	Contribuer à la formation initiale des formateurs et enseignants et promouvoir la formation continuée et les pratiques de classe, notamment par l'utilisation de solutions innovantes telles que la formation à distance, ainsi que dans des domaines particuliers, comme l'éducation basée sur les compétences de vie, l'éducation préscolaire, l'éducation inclusive et l'éducation pour des enfants notamment par le soutien à des échanges entre les enseignants et des besoins particuliers.	ACTEC, APEFE, ARES, Coopération Education Culture, ETM, Handicap International, LHAC, Light For the World, VVOB, VIA Don Bosco.
		3C.4	Contribuer à l'accès à l'éducation et au maintien dans le système éducatif de tous et toutes et en particulier des enfants vulnérables et marginalisés, (attention particulière pour les filles), en renforçant les parties prenantes clefs (enfants, parents, professeurs, direction d'école, communautés)	APEFE, ETM, Dynamo International, LHAC, Louvain Coopération, SOS Villages d'Enfants, WAPA International, MRAC-KMMA, Light For the World
3D	Recherche, gestion des connaissances	3D.1	Promouvoir et soutenir une recherche de qualité, moteur du développement et du progrès, menée par des universités, des instituts de recherches, des plateformes (Educaid) et des OSC qui informent et orientent la politique, notamment sur la bonne utilisation des nouvelles technologies et outils digitaux.	APEFE, ARES, Coopération Education et Culture, Congodorpen, KMMA-MRAC, Light for The World, Handicap International, IRSNB-, VIA Don Bosco, VVOB.
3E	Renforcement (mutuel) des capacités	3E.1	Promouvoir des partenariats équilibrés et constructifs, ainsi que le développement de collaborations entre les acteurs à tous les niveaux du système éducatif formel, non-formel et informel, y compris avec le secteur privé et marchand.	ACTEC, APEFE, Congodorpen, Louvain Coopération au Développement SOS villages d'enfants, VIA Don Bosco, KIYO, LHAC, Light For The World, Dynamo International, Enfance Tiers Monde

3F	Apprentissage collectif	3F.1	Analyses sur la qualité de l'enseignement et l'éducation inclusive en RDC ; Identifier des sujets de recherche communs.	Tous les membres de la cible

RISQUES

Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	**V**	**Possibles impacts des risques**	**I**	**V x I**	**Mesures**
Analyse institutionnelle/politique					
Capacité restreinte de gouvernance et de régulation du secteur et des réformes envisagées	2	Corruption et tracasseries administratives coûteuses	3	6	Développer des actions visant le renforcement structurel et l'amélioration des aspects liés à la gouvernance Plaidoyer au niveau du gouvernement (ministère de l'enseignement et des affaires sociales) Renforcer la coopération avec l'ambassade belge en RDC et les partenaires institutionnels
Manque de volonté et de budget pour mettre en place les réformes	2	Appui du ministère des affaires sociales pas visible dans la mécanisation des enseignants, nouveaux manuels, programmes et matériels didactiques.	2	4	Plaidoyer à l'intention du gouvernement (ministère de l'enseignement et des affaires sociales)
Chocs politiques prévisibles dans le contexte actuel	3	Turnover et volatilité	3	9	Définir et mettre en place des procédures de sécurité par les partenaires, assurer un suivi quotidien des activités
Effets indésirables de la loi sur la gratuité de l'enseignement	2	Grèves, démotivation des enseignants, baisse de la qualité de l'enseignement	3	6	Accompagner et soutenir les comités de direction des établissements scolaires dans la gestion du personnel
Insuffisance et inefficacité de formation des enseignants	3	Qualité basse de l'éducation	3	9	Evaluer régulièrement les compétences pédagogiques et managériales des enseignants et

Ceci est un défi auquel nous souhaitons tous travailler.					des chefs d'établissement et organiser les formations Renforcer et élargir le partenariat et les échanges des pairs (peer-to-peer exchange)
Résistances à certaines réformes	2	Le ralentissement ou même l'arrêt des réformes	2	4	Sensibiliser et informer continuellement sur les intérêts et avantages que peuvent apporter les reformes
Risques liés aux conflits dans certaines régions :	3	Impact négatif sur les parcours de scolarisation et déscolarisation localement massive	3	9	Renforcer la collecte des données sur les conflits afin de mieux planifier les interventions Intégrer systématiquement des programmes concernant l'éducation pour la paix à tous les niveaux de formation des élèves et des formateurs
Analyse économique et financière					
Manque de moyens octroyés aux écoles et donc des budgets pour la gestion et de maintenance	3	Gratuité de l'enseignement primaire sous pression Inégalités scolaires accentuées et accrues.	3	9	Promouvoir et adopter des outils pédagogiques à bas coût et durables Fabriquer et dupliquer au niveau local les outils et manuels. Mettre en commun les moyens t équipements, les espaces éducatifs des organisations partenaires
Manque de rigueur dans le respect des normes financières par les partenaires	2	Complexité dans le suivi budgétaire, risque de sur ou sous consommation	2	4	Mettre en place des outils de monitoring de projet : libération progressive des fonds, audits, conventions, reporting Implémenter des outils pour alléger la charge administrative Harmoniser les exigences de suivi et de reporting avec d'autres bailleurs Démarcher les autorités hiérarchiques

Manque de personnel compétent chez les partenaires, incapacité à remplir leurs objectifs (financiers, opérationnels)	2	Suivi des activités du programme ralenti, difficultés dans l'atteinte des Indicateurs	2	4	Prévoir formation en continu. Mettre en place des procédures de gestion RH modernes, du recrutement au management
Catastrophes naturelles et/ou pandémies empêchant les gens de travailler/de se déplacer.	3	Perte de revenus pour la plupart de ceux qui dépendent de revenus journaliers.	3	9	Mettre en place des écoles mobiles et des enseignements dans les communautés.
Analyse socio-organisationnelle					
Manque de motivation du personnel dans les institutions partenaires	2	Ralentissement des activités, lenteur dans la remontée des informations, impact négatif pour le rapportage	2	4	Remotiver le personnel avec des réunions de feed back régulières
Turn over du personnel dans les institutions partenaires	3	Difficulté dans le suivi, manque de communication, perte d'informations clés, ralentissement dans le suivi du programme	2	6	Anticiper le passage de fonctions pour permettre la transmission des connaissances, lors du départ d'un membre du personnel.
Manque de soutien des parents	1	Déscolarisation, manque de motivation des élèves	3	3	Renforcement des partenaires pour les outiller dans leur communication avec les parents
Discrimination de genre au sein des bénéficiaires du programme	2	Déscolarisation, perte de motivation, VBSG accrue	3	6	Implémenter des outils genre, sensibilisation
Le programme n'arrive pas à atteindre les	2	Impact négatif sévère sur les objectifs, résultats et indicateurs des programmes	3	6	Mettre en place des outils LNOB

jeunes les plus vulnérables					

Cible stratégique commune 4 –Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité et promouvoir le droit à la santé pour toutes et tous

Changement général visé par les ACNG/AI de la cible santé :

À travers une approche **multidisciplinaire et intersectorielle (one health)**, les populations sont en mesure de mieux anticiper et de prévenir les risques de santé, en lien avec un **système de santé** plus **réactif**, **accessible** et **performant**, dans un environnement préservé et assaini. Une attention particulière est portée aux groupes **vulnérables** et **marginalisés** (notamment sur base du genre) et à l'accès financier aux soins de santé.

Objectifs stratégiques :

1. L'amplification de la **disponibilité** des services de santé, dans le sens d'une meilleure équité géographique et démographique ;
2. Le renforcement de la **qualité** des services de santé, en prenant en compte les aspects de durabilité technique, institutionnelle, financière et environnementale ;
3. La progression du **droit des personnes**, en particulier celles issues des groupes vulnérables ou marginalisés, à avoir **accès** à des soins de santé de qualité ;
4. La prise en compte holistique de tous les **déterminants de la santé** dans la définition et l'application des politiques sanitaires -préventives et curatives-, avec le renforcement et une **participation forte de la société civile** et des organisations locales engagées en santé.

Méthodologie de construction du cadre stratégique ACNG/AI santé :

En sus des synergies informatives, opérationnelles et stratégiques menées dans le cadre d'actions ou programmes communs, plusieurs ACNG belges membres de la Cible Santé ont mis en œuvre au cours du précédent CSC **deux initiatives synergiques de type institutionnel** :

a/ l'espace commun « **hub santé** », organisé en plusieurs groupes de travail : il s'agit d'une structure belge disposant d'une représentation à Kinshasa (ACNG/AI de la cible + Enabel) et à Bruxelles (la cible santé elle-même, avec les ACNG/AI parties prenantes), et

b/ la « plateforme hospitalière de la R.D. Congo » (**PHRDC**) : il s'agit d'une asbl de droit congolais qui bénéficie d'appuis techniques et/ou financiers de plusieurs PTFs (ACNG/AI de la cible + AFD & indirectement Enabel).

Les données pluri-acteurs de terrain (ACNG/AI ; OSC partenaires/bénéficiaires) nécessaires à la co-construction du document stratégique santé RDC 2022-2026 ont ainsi pu être **consolidées en amont** au niveau de ces deux structures, qui faisaient **partie du comité de rédaction de la cible**. Complémentairement, les ACNG/AI de la cible ont mutualisé leurs moyens pour faire appel à un expert en santé à Kinshasa afin de fixer un cadre contextuel en phase avec les **actualisations stratégiques du gouvernement congolais** et de ses autorités sanitaires, et des membres du Groupe Inter-Bailleurs Santé (**GIBS**), dont font notamment partie la **coopération belge** et l'**UE**.

Cette logique de travail a permis de positionner aisément les approches communes des ACNG/AI belges dans un **tout cohérent et global**, incluant un large panel d'acteurs d'appui à la santé en RDC.
Les données figurant dans ce document sont donc bien le résultat d'une analyse de terrain, combinée aux réflexions et stratégies des sièges des ACNG/AI qui ont été consultées régulièrement par le comité de rédaction de la cible. Par ailleurs, chaque acteur avait également la responsabilité du dialogue participatif avec ses partenaires respectifs.

Enfin, la décision ayant été prise au niveau du CSC dans son ensemble de ne pas proposer une ToC-RDC qui serait davantage le produit d'un travail « top down » plutôt que « bottom up » à ce stade de la définition des programmes des ACNG/AI participants, la cible santé a suivi la même logique, tout en proposant un **énoncé général** reflétant le **changement général visé**. De même, un visuel sous forme de schéma empruntant quelques codes de la ToC est proposé pour une **vision spatiale claire des approches**, en les intégrant dans le changement général visé et les objectifs stratégiques en découlant.

ANALYSE CONTEXTUELLE DE LA CIBLE

Les ACNG/AI de la cible se sont accordés pour mutualiser des moyens propres afin de recruter un consultant expert senior dans le domaine de la santé en RDC. Ce dernier a procédé à une analyse documentaire fouillée complétée par des contacts avec différentes institutions et bailleurs clés afin d'approfondir la connaissance du contexte. Cette approche commune manifeste la volonté de synergies et complémentarités des ACNG/AI de la cible.

L'analyse contextuelle propose un cadre de référence et de travail spécifique dans lequel s'inscrivent les différentes approches communes des ACNG de la Cible Santé, dans une perspective de **complémentarité** (ou « alignement critique ») **avec les stratégies nationales et internationales**.

Les éléments exhaustifs permettant d'analyser le positionnement des ACNG dans l'écosystème des acteurs d'appui à la santé se trouvent dans les annexes 1 et 2 (A1 et A2) du présent document, et les complémentarités avec ENABEL et les acteurs du GIBS (dont l'UE) sont directement intégrées dans les tableaux présentant les approches.

Contexte général en lien avec les approches

Les cinq piliers stratégiques énoncés dans le plan quinquennal de développement 2019-2023 de la RDC (p.3 - A1) indiquent déjà une série de priorités concernant les enjeux sanitaires du pays : la valorisation du capital humain, avec notamment la mise en place de la **CSU** (en lien avec la priorité politique énoncée par la Ministre Meryame Kitir - approche D) et l'articulation avec le CSC Travail Décent, le renforcement de la **bonne gouvernance** (approche F), la modernisation des **infrastructures** (approche B), en mettant l'accent sur l'**environnement** et le développement durable équilibré (thématique transversale se retrouvant dans les approches B, H et J).

Il faut souligner que la problématique de l'accessibilité financière, principale cause de la limitation de l'utilisation des services de soins, se trouve aggravée lorsqu'il s'agit de femmes et de filles[47] (cf. résultats de l'enquête EDS-RDC II, p.11 – A1). Les analyses sectorielles relatives aux trajectoires des ODDs relèvent encore une trop faible intégration systématique du genre dans l'élaboration des politiques (thème transversal dans l'ensemble des approches + approche explicite G).

L'analyse synthétique de l'évolution tendancielle de l'état de la santé en RDC permet d'avancer que le système sanitaire, malgré une amélioration certaine, reste caractérisé par des **taux de mortalité élevés** : la mortalité **maternelle**, malgré une légère baisse, reste encore élevée (693 pour 100.000 naissances réussies en 2019), et il en est de même pour la mortalité **infantile**. Les **épidémies** sont souvent très ravageuses en termes de vie humaine, et le **manque de personnel qualifié** (approche C) et d'infrastructures de qualité (approche B) réduisent également considérablement l'accès aux soins de santé de qualité.

Au vu de ce qui précède, le Plan National de Développement Sanitaire (**PNDS**) recadré **2019-2023** pointe une série d'actions principales à mener (pp.4-5 – A1): l'administration des soins essentiels pour la santé de la reproduction de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (**RMNCH** – approche E), le renforcement de **vaccinations** de routine, le renforcement de la **capacité nationale de riposte** contre les grandes épidémies (approche F), le renforcement de la chaîne d'approvisionnement en **médicaments essentiels de qualité** (approche A), la réhabilitation et **l'équipement** des Hôpitaux Généraux de Référence (**HGR** – approche B), la généralisation du **régime des mutuelles de santé** (approche D).

Sur le plan sanitaire, les années 2019 et 2020 ont été dominées à la fois par les maladies transmissibles et non-transmissibles, dont l'impact sur la morbi-mortalité de la population est en augmentation, et par la persistance des urgences sanitaires sous forme d'épidémies (Ebola, rougeole, choléra, Covid-19). La riposte à toutes ces épidémies a mis en évidence les **faiblesses du système santé**, sa faible résilience, les défis liés à l'insécurité, le **faible engagement communautaire** (approches H et I) et la forte mobilité de la population affectée. (Pour le contexte sanitaire spécifique au paludisme, VIH-Sida et tuberculose, tuberculose et Covid-19, voir A1 pp.5-6-7).

Contexte spécifique de la pandémie Covid-19 : points d'importance et intersectorialité

La pandémie mondiale de COVID19, à travers ses impacts sanitaires, économiques et sociaux, met en lumière les faiblesses du système de santé en RDC. Cet éclairage cruel doit sous-tendre les priorités des interventions dans le secteur de la santé (voir à ce sujet la note stratégique de la coopération au développement relative et de l'aide humanitaire belge à la crise Covid-19)[48].

Cette pandémie nécessite de prendre en compte les **failles systémiques et structurelles** du secteur de la santé, et souligne l'importance d'aborder la santé avec une vision et une approche holistique[49] (« **one Heath** »[50]).

En effet, les premières réponses et ressources mobilisées par le comité multi-sectoriel de riposte Covid-19 ont majoritairement été affectées aux centres de prise en charge et traitement de la maladie, et au fonctionnement des équipes d'intervention dudit comité. Les ACNG/AI et leurs partenaires ont relevé un manque évident de moyens pour mener les actions **d'information et de prévention** (quelques initiatives portées par l'ANICIIS), ou

[47] 33% des femmes n'ayant pas eu accès aux soins de santé lorsque cela s'avérait nécessaire ont été empêchées car n'ont pas obtenu l'autorisation du mari : la décision est prise en fonction du coût des frais médicaux, des coûts de la mobilité et de la gravité des symptômes de la maladie.

[48] https://diplomatie.belgium.be/sites/default/files/downloads/note_strategique_cooperation_covid-19_et_sante_2020_-_final.pdf

[49] « One Health » adopte une vision holistique qui considère la santé des humains en combinaison avec toutes les interactions possibles avec leur environnement. En étudiant l'impact de ces interactions, One Health vise une santé optimale pour l'homme, l'animal et l'environnement.

[50] https://diplomatie.belgium.be/fr/politique/themes_politiques/sous_la_loupe/crise_du_coronavirus/4_questions_sur_one_health

encore pour financer les appuis indispensables aux structures d'accueil des patients de **première ou deuxième ligne** (conditions d'**accueil** et de **référencement** des patients, politique de **prévention et contrôle des infections**). Les difficultés rencontrées par les systèmes d'informations médicales pour le monitoring des données ont également révélé l'importance de renforcer **l'accompagnement digital** du secteur.

Par ailleurs, cette pandémie a remis en exergue l'interdépendance entre **la santé humaine, animale, la biodiversité et l'environnement** (la perte d'habitat pour les animaux sauvages joue un rôle important à cet égard). En termes d'**environnement**, il faut rappeler que les **conditions de vie et de travail** des populations ont un impact important sur la vulnérabilité et la morbidité des populations : il existe par exemple de nombreuses maladies respiratoires dues à la pollution de l'air à l'intérieur et sur le lieu de travail (mines, agriculture...). Les défis spécifiques liés au **traitement des déchets médicaux** constituent encore un élément crucial dans cette problématique environnementale.

Les réponses immédiates et combinées des acteurs d'appui à la santé en RDC ont révélé la nécessité d'un **mécanisme facilitant les concertations rapides** entre eux, notamment au sein de la coopération belge. Les structures synergiques d'acteurs privés (tests/vaccins dans le contexte Covid-19 notamment), publics, bailleurs de fonds, acteurs institutionnels, ACNG/AI, établissements académiques ou EES, telles que **Be-Cause Health** constituent à ce sujet des espaces idéaux. Les initiatives et relais synergiques de la place (dont les actuels **hub santé, PHRDC**) sont également cruciaux dans l'alimentation et l'application des stratégies concertées.

La structuration des liens entre **acteurs de l'écosystème d'appui à la santé** est donc d'une importance fondamentale pour la définition de stratégies globales et multi-sectorielles, et pour l'application de solutions opérationnelles. À ce sujet, il convient notamment de renforcer le lien **entre les acteurs de développement et le secteur académique** afin de faciliter la mise en œuvre de recherches opérationnelles (recherche-action)[51], d'améliorer les complémentarités entre les besoins et demandes professionnelles (métiers de la santé) et de l'offre académique (établissements d'enseignement supérieur, centres de formation). L'accès aux formations et la participation aux études constituent également une **mesure de mitigation efficace** au risque majeur de « fuite des cerveaux » dans la mesure où ils stimulent le maintien en poste des personnels qualifiés (amélioration des conditions de travail).

APPROCHES

Méthodologie : les ACNG membres de la Cible Santé se sont prononcés, lors de cet exercice-ci, pour la co-construction d'une série d'approches formulées directement autour **d'un contenu spécifique « santé »**, sans opter pour la proposition de structuration transversale permettant une « harmonisation de méthodes » entre différentes cibles sectorielles ou CSCs.

Ce choix a été motivé par une volonté de pragmatisme : les approches sont ainsi directement **reliables aux cibles de l'ODD3 et d'autres ODD connexes**, notamment pour la mesure des progrès via des indicateurs et marqueurs de progrès significatifs, directement exploitables pour identifier les contributions auxdites cibles. Ils seront définis (valeurs numériques ou ordinales) une fois les programmes des participants validés par la DGD.

Le tableau des approches ainsi conçu (se référer à l'A2 pour les données exhaustives) permet aussi de visualiser aisément les liens de contenu avec les **autres cibles sectorielles** du CSC-RDC, ou avec les **CSC thématiques**. La logique **méthodologique et de gestion des savoirs** fait l'objet d'une **approche spécifique (L)**, qui pourrait faire l'objet d'un **output commun** dans les programmes des ACNG parties prenantes (harmonisations).

[51] voir à ce sujet la « note Covid-19 » de la coopération belge, mettant également en avant les études socio-anthropologiques sensibles au genre

Enfin, les formulations des approches proprement dites cherchent à refléter le plus systématiquement possible les points d'importance fixés dans l'intitulé du changement général visé : la population et la société civile constituent à la fois des bénéficiaires et des acteurs du changement (observable particulièrement dans le cadre de la crise Covid-19), au même titre que les acteurs du système santé du pays ; les thèmes transversaux « genre » et « environnement » sont spécifiés dans de nombreux domaines d'intervention ; la vision « one health » (déterminants/facteurs d'influence de la santé humaine, inclusion de la santé vétérinaire,…) est prise en compte à la fois de manière spécifique et transversale.

Les différentes approches définies ci-dessous contribuent à l'atteinte des quatre objectifs stratégiques décrits en introduction et s'inscrivent dans les trois axes d'intervention classiques de la santé publique : le renforcement de l'**offre** de soins, l'amélioration de la **gouvernance** et l'appui à la **demande** (incluant des déterminants sociaux de la santé). Cette classification de mise en œuvre permet d'identifier les acteurs en tant que **détenteurs de droits**, en particulier les plus vulnérables (demande), en tant que **porteurs d'obligations** (offre) et/ou faisant partie de **l'espace normatif/de dialogue social** (gouvernance). Un quatrième axe plus transversal, « innovation et progrès collectif », est ajouté afin de marquer la plus-value du CSC en tant qu'espace de synergies mais aussi d'apprentissages, avec des méthodes de travail scientifiques, innovantes et en phase avec la réalité de terrain.

Les approches seront développées ou déclinées de manière spécifique dans les programmes individuels des ACNG qui s'y inscrivent, en suivant les principes **d'appropriation, d'alignement critique et d'harmonisation**.

Cette cible dans son ensemble vise à contribuer principalement à l'ODD 3 en RDC, avec des synergies intersectorielles visibles au travers des liens établis avec les ODD connexes. Les liens forts qui sont apparus lors de cet exercice avec le

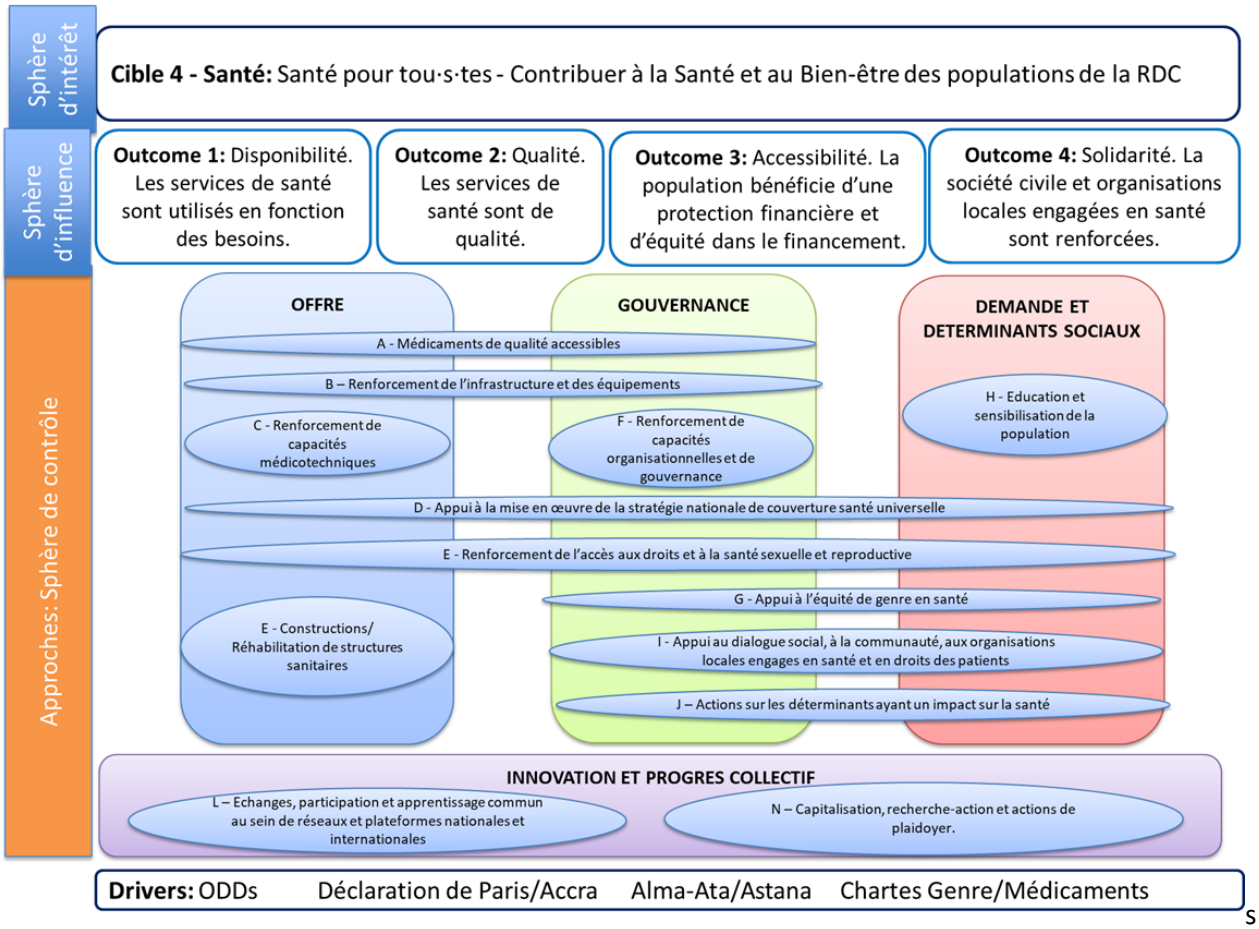

s autres secteurs et thèmes transversaux l'ont été principalement avec : la recherche & développement et

l'enseignement supérieur, les enjeux environnementaux, le travail décent (inégalités / accès financier), la sécurité alimentaire (agriculture), le genre.

Approches		**Acteurs**	**Autres ODD / cibles**
A	Amélioration de **l'accès à des médicaments** et consommables de qualité dans le respect de la « charte médicaments » de la DGD. Cibles ODD3 : 3,3 ; 3.4 ; 3,8 ; 3.b 4ème pilier de l'OMS Programmes MSP/GIBS : Enabel (PANC), UE (PRO-DS), OMS, FM — voir annexe 2	MEMISA, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Médecins sans Vacances, Action Damien, VSFB, Fracarita Belgium, BAC	
B	Renforcement de **l'infrastructure et de l'équipement des structures de santé** de façon durable et adaptée au contexte, avec une attention particulière à l'hygiène, aux dernières avancées en termes de nouvelles technologies, d'énergies renouvelables, de maintenance préventive et de respect de l'environnement. Cibles ODD3 : 3.1-8 ; 3.c, 3.d 1er pilier de l'OMS Programmes MSP/GIBS : UE (PRO-DS), AFD, FM//infrastructure pgm gouvernemental PESS avec BM, USAID, UE, coop. canadienne et belge	MEMISA, CDEB, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Médecins sans Vacances, Humanité Inclusion (HI), Action Damien, ULB-Coopération, Fracarita Belgium, BAC	6.2-3,6.a; 7.2; 8.4 9.4, 9.5, 9.c ; 13.3 ; 14.1
C	Renforcement des **capacités** et **compétences** médico-techniques du **personnel de la santé**, en veillant à améliorer le maintien en poste et l'équité de genre dans l'accès à la formation continue et dans les métiers de la santé. Cibles ODD3 : 3.c ; 2ème pilier de l'OMS Programmes MSP/GIBS : AFD,	MEMISA, CDEB, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Médecins sans Vacances, Louvain Coopération, Humanité Inclusion (HI), Action Damien, ULB-Coopération, ACTEC, VSFB, MdM, Fracarita Belgium, MRAC-KMMA, Benelux Afro Center (BAC)	4.4, 4.b ; 8.2, 8.5
D	Promouvoir et appuyer la mise en place d'une **couverture sanitaire universelle**, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant **accès** à des services de santé de qualité à toute la population, en particulier les plus vulnérables. Cibles ODD3 : 3.8 5ème pilier de l'OMS Programmes MSP/GIBS : Enabel (PADP), UE — EUP — (PRODS, PDSS avec la BM), OMS, FM	MEMISA, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, Action Damien, ULB-Coopération, VSFB, BAC	10.4
E	Renforcement de la santé et droits sexuels, reproductifs (**SDSR**), santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant (Reproductive, maternal, newborn and child health – **RMNCH**), ainsi qu'avec une attention particulière sur les personnes issues de groupes vulnérables et victimes de violences ou discriminations liées au genre. Cibles ODD3 : 3,1 ; 3.2 ; 3,7 Programmes MSP/GIBS : Enabel (PLVS), UE, OMS, FM	MEMISA, CDEB, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, Médecins sans, Vacances, Louvain Coopération, Humanité Inclusion (HI), Action Damien, ULB-Coopération, Le Monde selon les femmes, VSFB, Fracarita Belgium	5.1, 5.6 ; 10.2 ; 16.1
F	Renforcement des capacités organisationnelles et de **bonne gouvernance** des acteurs institutionnels et prestataires de soins, notamment dans le sens de l'organisation – réaction à une crise ayant un impact sur la santé (lien avec le nexus aide	MEMISA, CDEB, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, Viva Salud, Louvain Coopération, Action Damien, ULB-	16.5, 16.6, 16.7, 16.10

	humanitaire), de transparence, lutte contre la corruption, d'un financement durable, soutenable et équitable de la qualité des soins de santé. Cibles ODD3 : 3.c ; 3.d 3ème et 6ème piliers de l'OMS Programmes MSP/GIBS : Enabel (tous volets confondus), UE (PRODS), AFD, OMS, FM	Coopération, Benelux Afro Center (BAC)	
G	Appui à **l'équité de genre** en santé ainsi qu'à l'empowerment des personnes discriminées par le genre, dans le respect de la « charte genre » des ONG Belges. Axe transversal de l'administration belge. Programmes MSP/GIBS : *thème transversal dans les programmes santé*	MEMISA, MdM, Lumière Pour Le Monde, Le Monde selon les femmes, Viva Salud, Louvain Coopération, Médecins sans Vacances, Action Damien, ULB-Coopération, Fracarita Belgium, Benelux Afro Center (BAC)	5.1, 5.2, 5.5, 5.6, 5.c
H	**Éducation et sensibilisation** de la population en matière de santé, de justice sociale sanitaire, d'équité de genre et de respect de l'environnement. Cibles ODD3 : 3.1-9 *(englobe toutes les cibles de 3.1 à 3.9)* Programmes MSP/GIBS : *santé communautaire*	MEMISA, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, Louvain Coopération, Humanité Inclusion (HI), Action Damien, ULB-Coopération, SOS Villages d'Enfants, VSFB, Fracarita Belgium, MRAC-KMMA, Croix-Rouge de Belgique, Benelux Afro Center (BAC)	4.7 ; 5.3, 5.5, 5.6 ; 7 ; 16.7, 16.10
I	**Appui à la communauté**, aux organisations locales engagées en santé et aux initiatives locales d'**autonomisation** de la population, de renforcement de la résilience communautaire en cas de crise sanitaire et d'amélioration de la santé, en particulier pour les femmes, les enfants et les personnes vulnérables. Cibles ODD3 : 3.1-9 Programmes MSP/GIBS : *santé communautaire*	MEMISA, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, SOS Villages d'Enfants, Le Monde selon les femmes, Louvain Coopération, Humanité&Inclusion (HI), Action Damien, VSF, ULB-Coopération, Croix-Rouge de Belgique, Benelux Afro Center (BAC)	4.7 ; 5.3, 5.5, 5.6 ; 7 ; 16.7, 16.10
J	Actions sur les **déterminants ayant un impact sur la santé**, notamment en lien avec le travail décent, la sécurité alimentaire (agriculture « propre » ou adaptée aux besoins de la population), l'hygiène, la santé vétérinaire et l'environnement (« one health », « planetary health », changement climatique et pollutions terre, eau, air). Cibles ODD3 : 3,3, 3,4, 3,9 Programmes MSP/GIBS : Enabel, OMS	CDEB, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, Louvain Coopération, Humanité&Inclusion (HI), VSF, ULB-Coopération, SOS Villages d'Enfants, APEFE, Benelux Afro Center (BAC)	2.2, 2.5 ; 6.2-3, 8.8 ; 14.1
K	Échanges, participations et apprentissages communs au sein de **réseaux et plateformes nationales** (Hub Santé, PHRDC, FABAC Santé, etc.) et **internationales** (Medicus Mundi International, Be-Cause Health, People's Health Mouvement, etc.) actives en matière de santé. Cibles ODD3 : toutes, avec accent sur celles soulignant les mécanismes d'apprentissages et de coordination dont 3.c & 3. d	MEMISA, CDEB, MdM, Lumière Pour Le Monde, Rotary Clubs For Development, CONGODORPEN, Viva Salud, Médecins sans Vacances, Louvain Coopération, Humanité&Inclusion, (HI), Action Damien, VSF, ULB-Coopération, ACTEC, Fracarita Belgium, Benelux Afro Center (BAC)	9.5, 9.c ; 16.6, 16.7, 16.8

L	**Gestion des savoirs :** capitalisation, appui aux institutions de recherche/éducation en santé, recherche-action et actions de plaidoyer en santé. Cibles ODD3 : toutes, avec accent sur celles soulignant les mécanismes d'apprentissages et de coordination dont 3.c & 3. d	MEMISA, CDEB, MdM, Lumière Pour Le Monde, CONGODORPEN, Viva Salud, Médecins sans Vacances, Louvain Coopération, Le Monde selon les femmes, Humanité&Inclusion (HI), Action Damien, VSF, ULB-Coopération, MRAC-KMMA, Benelux Afro Center (BAC)	(Cfr CSC thématique enseignement/ R&D)

RISQUES

Les risques identifiés dans le tableau ci-dessous, avec une attention particulière sur ceux résultant de certains écueils liés à la situation d' « **État fragile** » de la RDC, sont abordés, dans leur solutions de **mitigation**, comme intrinsèquement liés à la nécessité de renforcement de capacités des **acteurs de la société civile**, en **complément** des actions d'amélioration de la gouvernance au niveau des **acteurs du système santé du pays**.

Ils déterminent également régulièrement des tendances liées aux **méthodologies de travail** des ACNG/AI membres de la cible, partageables au sein **d'espaces d'échange d'expériences et d'apprentissages collectifs** : soit propres aux acteurs belges (structures/espaces synergiques, FABAC avec l'Ambassade de Belgique, …), soit à caractère international (forum d'ONGI, clusters : humanitaires, logistiques, …).

Dans le cadre spécifique de la gestion des risques liés à la gouvernance, un lien doit également être fait avec la cible DH&Gouvernance et avec les OSC congolaises actives dans ces thématiques (telles que la Coalition des organisations non gouvernementales congolaises de lutte contre la corruption -la Cocoluco-, par exemple).

Les risques repris dans ce document ne reflètent pas les aspects spécifiques des programmes des ACNG/AI membres de la cible et restent les plus généraux possibles. Ils sont largement axés sur la gestion des programmes.

Le tableau présente 1) l'intitulé du risque 2) ce qu'il représente en termes d'opportunités notamment au travers des mesures de mitigation à mettre en place 3) sa probabilité et son impact afin d'en déterminer le niveau et 4) sa caractéristique : stratégique (S), opérationnelle (O) et/ou financière (S).

Le tableau ci-dessous reprend 8 risques estimés « importants » avec un descriptif complet, et un panel d'autres risques jugés « préoccupants » (parfois liés à des incertitudes de contexte) qui nécessiteront une prise en compte identifiée à ce stade lors du programme 2022-2026.

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	**V**	**Opportunités (O) et Mesures de mitigation (M)**	**I**	**VxI**	**Probabilité (P) & Impact (I)** **Niveau de risque** **Type de risque**
R-1 : Instabilité du personnel santé qualifié / Risque relié à la Cible 3.c de l'ODD3 et aux approches C&F, lié à **la qualité de l'offre de soins** et à la **durabilité** des résultats des appuis visant le renforcement de capacités / compétences / qualifications des personnels prestant dans les formations ou institutions sanitaires (de gestion ; médical, paramédical ; biotechnique et technique). Le risque de **fuite des cerveaux** / du **turn-over du personnel qualifié** / des **extra-muros** ou encore des **décalages** constatés entre l'offre pédagogique et les besoins de terrain provient d'un manque de concertation entre les secteurs académique et professionnel, et d'une politique de « maintien en poste » insuffisamment développée en post-apprentissages.		O : pour les ACNG/AI de mener une réflexion sur les stimulants à proposer aux personnels sur base des **ressources existantes** (durabilité), par exemple : lien accru avec les incitants académiques (enseignement, formation continue, participation à des études, …), règlementations claires permettant un **décloisonnement organisé public-privé**, organisation d'une **mise en réseau** entre spécialistes, … M : appui aux politiques de fidélisation du personnel des FOSA-institutions, via stimulants si possibles le moins substitutifs possibles (écueil des « primes programmatiques »)			P & I : P : certain (risque avéré, observé et expérimenté depuis longtemps par tous les acteurs d'appui à la santé en RDC) I : majeur Niveau : 4 Type : S/O
R-2 : État fragile / Risque lié à toutes les approches : risque général d'un manque de contrôle sur la bonne **affectation des**		O : Pour les ACNG/AI du CSC, opportunité via l'exercice de la ToC de mener une **analyse poussée de la capacité de gouvernance des acteurs** interagissant dans les différents			P& I : P : très probable, puisqu'il s'agit d'un risque avéré, observé et expérimenté depuis longtemps par tous les

ressources aux partenaires et bénéficiaires par l'État (et certaines de ses institutions, partenaires de programmes), combiné à un risque de **durabilité des résultats** et effets positifs des appuis liés à **l'instabilité politique**, aux pratiques de **corruption**, ou encore à un **état de gouvernance** déficient au sein d'une série d'institutions normatives/de gestion du pays en général et du secteur santé en particulier.		programmes, permettant la définition de **mesures de mitigation adaptées** qui peuvent être partagées et capitalisées dans les **espaces d'apprentissages collectifs** M : Application du principe **d'alignement critique**, intégration dans les conventions de méthodes de travail répondant aux résultats de l'analyse (de la régie aux délégations de gestion), échanges réguliers avec l'Ambabel, … ; à combiner avec des appuis visant le **renforcement de capacités des acteurs/bénéficiaires à s'organiser** via plateformes sectorielles ou sous-sectorielles, leur donnant un poids suffisant pour **contrer certains écueils de gouvernance** (fédérations d'hôpitaux, syndicats, organisations communautaires, organisations de la société civile, …)			acteurs d'appui à la santé en RDC, sans pour autant en faire une règle générale I : majeur Niveau : 3 Type : S/O/F
R-3 : Fractures technologiques[52] / Risque lié à l'approche F : **décalages** dans les **capacités de réponse** (ou de résilience) aux éléments « disruptifs du système santé » entre les différents acteurs, pouvant aller soit vers un changement positif (émergence de nouvelles pratiques innovantes), soit vers un changement négatif (fragilisation accrue du système). La dispersion des appuis et ressources disponibles (vastitude du territoire, diversité des acteurs et		O : opportunité pour les ACNG/AI membres du CSC de mener une réflexion critique sur l'ensemble des pratiques et outils proposés pour améliorer la capacité de réaction/organisation des acteurs en cas de crise sanitaire, particulièrement dans le contexte de la pandémie Covid-19, en lien avec les réalités de terrain M : Dès que/quand possible, pratiquer l'alignement critique sur les **solutions proposées par les institutions normatives du pays** et privilégier les complémentarités en général à des fins **d'harmonisation (réseaux d'apprentissages** avec les mêmes outils/méthodes) ; actions concertées auprès d'organisations structurées d'acteurs permettant un **effet**			P&I : P : très probable – décalages observés au niveau géographique et dans les niveaux de la pyramide sanitaire I : majeur (gestion des épidémies) Niveau : 3 Type : S/O

[52] Au sens large : ensemble cohérent de savoirs, de pratiques ou d'outils dans un certain domaine technique, fondé sur des principes scientifiques

solutions proposées), les différences de capacités/compétences des acteurs à s'approprier certaines nouvelles pratiques (NTIC par exemple), l'accès inégal aux apprentissages peut induire un **déséquilibre nuisible sur l'effet/l'amélioration globale visée**.		**levier** ; saisir les opportunités **d'innovations**, notamment en matière d'accompagnement digital en tenant compte de l'appétence digitale des utilisateurs, de l'accessibilité numérique et des outils existants à leur disposition (ex systèmes d'informations sanitaires rapides via smartphones).			
R-4 : Insécurité / Risque lié à toutes les approches : les situations **d'insécurité majeure** (situations de conflit, violences) dans certaines zones/provinces de la RDC fragilisent tout le système santé : l'accès aux équipements et médicaments, la sécurité des prestataires, l'accès aux soins pour les patients, la réalisation des programmes et appuis de développement.		O : **clusters** ou plateformes spécifiques aux acteurs d'appui santé expérimentés dans les **gestions de crise**, notamment à l'est de la RDC. M : à définir au sein du **nexus santé**, en complémentarité avec les autres acteurs nationaux et internationaux			Pour les zones concernées : P&I : P : certaine I : catastrophique Niveau : 4 Type : S/O/F
R-5 : Dépendances-déséquilibres / Risque lié aux approches A, B (politiques d'achat) : les **cloisonnements** encore existants au sein des acteurs du secteur santé (acteurs issus du public, privé lucratif, privé non-lucratif ; réseaux de PTF différents,…) ou entre plusieurs secteurs induisent une persistance ou un accroissement du risque d'accès		O : thématique de partage dans les espaces d'apprentissages (GT important au sein du hub santé) partagée par la totalité des ACNG/AI membres du CSC M : **alignement critique** aux dispositifs **FEDECAME et Contrat Unique** ; concertations entre acteurs autour de **centrales d'achat** (actions communes ? Point de synergie opérationnelle important) ; concertations entre acteurs pour créer des **pools d'expertises** locales autour de la maintenance des équipements biomédicaux (partage organisé de personnels qualifiés entre			P&I : P : très probable I : majeur Niveau : 3 Type : S/O/F

déséquilibrés au **médicaments essentiels** de qualité (contournement du système FEDECAME, peu de concertation dans les politiques d'usage rationnel des médicaments) ou à des **équipements biomédicaux / dispositifs liés à l'infrastructure** dont les ressources nécessaires à l'utilisation/la maintenance préventive et curative sont accessibles localement (Contrat Unique des DPS insuffisamment suivis).		plusieurs établissements de soins).			
R-6 : Accessibilité géographique (couverture nationale) / Risque lié à toutes les approches s'inscrivant dans l'axe « accès » : l'éventuel manque de concertation en amont des acteurs d'appui à la santé, déterminant les choix et **priorités d'appui dans les zones de santé**, pourrait creuser les déséquilibres ou accentuer le caractère **enclavé ou isolé** de certaines parties d'un territoire très vaste proposant des infrastructures de mobilité parfois très réduites, voire inexistantes ou inaccessibles.		O : **cartographie claire et exploitable** (cf. cartographie des acteurs au sein du CSC Bénin, dans le cadre des apprentissages collectifs) à établir entre les ACNG/AI de la cible santé-RDC, et à **partager/consolider avec les autres acteurs** d'appui à la santé; méthodologies de travail privilégiant les **NTIC** permettant certains appuis « **distanciels** » (formations, outils, financements de microprojets portés par les acteurs/bénéficiaires) diffusés ou publiés par des plateformes nationales ou provinciales M (complémentarités) : **démarrage rapide** de la réalisation d'une cartographie claire au sein des divers espaces de synergie (hub santé principalement), avec évaluation de la possibilité de **mise en commun de certaines ressources** propres aux ACNG/AI permettant une mutualisation **d'appuis concertés en distanciel** (via			P&I: P: probable I: majeure Niveau : 2 Type : S/O

		antennes régionales ou plateforme nationale)			
R-7 : Écueil substitutif (risque durabilité multi-approches) persistant avec un budget santé de l'État très en-deçà des normes internationales[53] - la **dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure**, dont font partie les appuis proposés par les ACNG/AI du CSC, induit dans certains cas une relation déséquilibrée/biaisée entre les PTF et les bénéficiaires de l'aide, parfois enfermés dans un **rôle trop passif nuisible à la durabilité des résultats**.		O : pour les ACNG/AI de revoir M : en sus du développement de modèles plus **inclusifs et responsabilisants de la communauté** dans et avec les acteurs du système santé (acteurs dans la prévention et/ou de gestion dans les FOSA), privilégier les **méthodes de travail (recherche-action)** basées sur le principe de l'amélioration des **ressources existantes**, tel que c'est par exemple exprimé par l'approche « Kaïzen » proposée au MSP par la coopération japonaise.			P&I: P: probable I: majeure Niveau : 2 Type : S/F
R-8 : Irréalisme dans les modalités de mise en œuvre de certaines réformes, nuisibles à l'effectivité du déploiement de la CSU (approche D) : l'improbabilité d'une hausse rapide et substantielle des **recettes fiscales** de l'État au vu de l'importance du **secteur informel**, les pratiques de collectes et redistributions, les normes encore peu claires et harmonisées sur les catégories de patients et les **pratiques tarifaires** (à l'acte, forfaitaire, mixtes) sont autant de facteurs de risques qu'il conviendrait de		*O & M :Mise en œuvre progressive et graduelle, avec recherche-action sur base d'expériences pilotes de terrain ; réflexions à propos de la définition d'une fiscalité innovante incluant le secteur informel (ne pas calquer le modèle « européen ») ; inclusion de mécanismes temporaires complémentaires.*			P&I: P: probable I: majeure Niveau : 2 Type : S/F

[53] La RDC est en queue de classement des statistiques fixant le niveau de dépense proportionnel au PIB / habitant : https://www.who.int/bulletin/volumes/en/109to122.pdf

gérer en amont (ou en parallèle) des initiatives					

Autres risques :

- Aggravation de phénomènes épidémiques ou pandémiques dus à des préjugés socio-culturels (résistance de la communauté à reconnaître certaines maladies pour prévention/réduction transmission) ou encore à la difficulté technique de prise en charge de certaines formes de complications sévères (exemple du Syndrome Respiratoire Aigu Sévère - SARS) ;
- Persistance de pratiques exclusives dans l'accès aux soins, notamment basées sur le genre (intégration plus systématique dans les stratégies et modalités opérationnelles des acteurs, plaidoyers concertés, monitorings standardisés entre acteurs, …) ;
- Insuffisance de prise en compte de l'approche « One Health » notamment dans le secteur marchand/industriel (inclusion large des acteurs de l'écosystème dans les espaces de réflexions, pratiques de plaidoyer concertées) ;
- Insuffisances de moyens/ressources permettant de démontrer la prévalence et l'étiologie de certaines maladies émergentes en lien avec les déterminants-facteurs influençant la santé (environnementaux, liés à l'alimentation, …) permettant la définition de certaines politiques préventives de santé publique (meilleur lien à faire avec le secteur académique/R&D) ;
- Persistance du contexte sanitaire mondial réduisant la mobilité (réduction de l'offre internationale en ressources matérielles -dont les médicaments essentiels-, techniques, humaines, …) et aggravant l'appauvrissement de la population(accès).

Cible stratégique commune 5 : Favoriser l'agriculture émancipatrice et durable, orienté vers le marché et une utilisation efficiente et durable de l'énorme potentiel qu'offre le Congo en matière de sylviculture, d'agriculture, d'élevage et de pêche, avec une attention particulière à l'agriculture familiale et l'augmentation des revenus des ménages agricoles

CONTEXTE

Le **taux de pauvreté** en RDC est estimé à 71,34 %. Il se situe principalement en milieu rural avec 72 % des ménages frappés par rapport à 59 % des ménages en milieu urbain. IFAD estime que 65 millions de la population, dont plus de 65% sont jeunes, vivent en milieu rural. Le principal secteur qui emploie les pauvres est l'agriculture (70 % de la population active) et contribue à 40% au PIB[54] : environ 81% des pauvres actifs en milieu rural étaient employés dans le secteur agricole en 2012. Plus de 83 % de la population active des zones rurales travaillent dans des exploitations familiales.[55]

Les femmes représentent 51% de la population rurale et 85% d'entre elles sont engagées dans le secteur agricole. 81,9% des ménages agricoles sont dirigés par les hommes et 18,1% des ménages par les femmes. Un des problèmes très fréquents dans la vulgarisation agricole renvoie au fait que les agents de vulgarisation sont souvent orientés vers l'élevage géré par les hommes.

Malgré cela**, la situation nutritionnelle** en RDC est très préoccupante. Le retard de croissance ou malnutrition chronique touche 43% d'enfants de moins de cinq ans. 24% d'enfants de moins de 5 ans souffrent de l'insuffisance pondérale. Plus d'1 million d'enfants sont affectés par la malnutrition aiguë et plus de 6 millions d'enfants souffrent d'un retard de croissance[56]. Entre juillet et décembre 2020, 33% de la population Congolaise fait face à une insécurité alimentaire, classée phase 3 ou 4 selon la classification IPC. [57]

En RDC, la plupart des **exploitations agricoles** sont de type traditionnel. Le bétail vit généralement sans enclos ni abris, en liberté absolue, ce qui mène à des conflits entre éleveurs et agriculteurs. Les hommes possèdent et gèrent les grands animaux, le petit élevage est généralement effectué par les femmes et enfants. L'élevage est généralement l'une des seules sources de revenus que les femmes peuvent contrôler, et contribue largement à l'augmentation et à la diversification du revenu des ménages et constitue un type d'épargne non négligeable permettant de faire face à des problèmes familiaux d'urgence.

Face à l'ampleur de la pauvreté, c'est pourtant **l'agriculture "familiale"** qui donne certainement la meilleure garantie pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle[58] et l'accès au revenu de base

[54] http://www.fao.org/family-farming/countries/COD/fr/

[55] https://www.ifad.org/fr/web/operations/country/id/dr_congo

[56] IFAD : République démocratique du Congo Programme d'options stratégiques pour le pays 2019-2024" https://webapps.ifad.org/members/eb/127/docs/french/EB-2019-127-R-21-Rev-1.pdf

[57] http://www.ipcinfo.org/ipc-country-analysis/details-map/en/c/1152857/?iso3=COD

[58] FAO : DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR L'AGRICULTURE FAMILIALE 2019-2028 Quel avenir pour l'agriculture familiale dans le cadre du Programme 2030 P.7
"Les exploitations familiales sont mieux placées pour promouvoir l'équité sociale et le bien-être de la communauté. L'un des principaux motifs justifiant la promotion de l'agriculture familiale réside dans le fait que cette forme d'agriculture est réputée apporter des éléments de réponse aux grands défis associés à l'équité, à la pauvreté et à l'emploi. À cet égard, c'est sans surprise que l'on constate que les communautés où

pour l'immense majorité de la population congolaise. Pratiquée en petites exploitations familiales mettant annuellement en culture moins de deux hectares, elle se situe encore à un niveau de subsistance, travaillant avec du matériel rudimentaire. Elle manque de structuration en filières, d'accès aux technologies modernes (en lien avec la faible mécanisation du secteur) et aux financements. La dynamique entrepreneuriale au sein du modèle agricole familial peine encore à émerger afin de dégager de nouvelles sources alimentaires et de revenus diversifiés.

Pourtant, la RDC dispose d'un **potentiel sylvo--agricole et d'élevage considérable**, avec une superficie cultivable estimée à 80 millions d'hectares, dont seulement 10% des terres arables sont aujourd'hui cultivées. Mais le secteur **agricole fait face à un nombre considérable de défis structurels**: compétition avec les produits agricoles importés, état des voies de transport, structuration des marchés, défis écologiques, d'accès à la terre et sa sécurisation pour les producteurs agricoles, d'engagement et de vision cohérente du gouvernement congolais dans le secteur, la faiblesse du mouvement paysan comme contrepoids et des défis propres à l'agriculture familiale.

La conjoncture de tous ces facteurs fait qu'aujourd'hui la RDC n'est autosuffisante que pour quelques produits alimentaires nationaux : le manioc, les légumes, la banane, la banane plantain et le haricot. Les grandes villes, comme Kinshasa, **importent** leurs riz, blé, viande et poisson d'Europe, d'Asie et d'Amérique. De plus, depuis les années 70, le cheptel national a régressé en effectif et en production, tout comme les potentialités halieutiques. L'agriculture traditionnelle est cause de **déforestation et d'infertilité consécutive des sols** en raison de la pratique du brûlis et les pluies diluviennes sont cause de lessivage des sols. Le défis d'accès à la terre et sa sécurisation constituent un enjeu majeur de l'agriculture congolaise. Le gouvernement a lancé une **réforme en vue de réviser la loi foncière** et a créé une Commission Nationale de Réforme Foncière (CONAREF) mais qui ne fait que peu d'avancée dans ses propositions. Avec une forte instabilité qui perdure à l'Est, l'enjeu de la réforme est aussi de **sécuriser** les droits fonciers des paysans et des paysannes et d'imaginer des mécanismes de sécurisation collectifs répondant aux nombreux conflits. La pression foncière sur les terres agricoles est un accélérateur de conflits armés locaux. La réforme foncière risque en plus de ne pas protéger les producteurs familiaux.

Le gouvernement Congolais a pourtant exprimé sa volonté de s'engager dans l'agriculture en signant l'accord de Maputo et en mettant en place un Plan National d'Investissement Agricole (PNIA), la création du cadastre agricole et un Fonds National de Développement Agricole (FONADA) et par l'exonération des produits agricoles. Cependant, dans la pratique, cette volonté politique ne se traduit pas par des engagements réels. Des mesures d'application de la loi agricole ne suffisent pas pour rendre la loi effective pour l'agriculture familiale, l'accord de Maputo et les accords successifs ne sont pas respectés. Il y a toujours une grande pression fiscale et des tracasseries illégales sur la production agricole, d'autant plus depuis la décentralisation. Les autorités se préoccupent peu de l'agriculture familiale et les organisations des producteurs agricoles sont peu consultées concernant cette politique. En comparaison, le gouvernement accorde certainement beaucoup plus d'importance au secteur minier et à la création des 20 parcs agro-industriels. L'agriculture familiale n'est que peu mise en avant dans la politique agricole de l'Etat.

prédominent les exploitations familiales offrent de meilleures possibilités de participation à la vie civique et sociale, sont plus attachées à la culture locale et aux paysages, et cultivent un plus grand climat de confiance en leur sein." http://www.fao.org/3/ca4778fr/CA4778FR.pdf

La **société civile** nationale et internationale constitue un contrepoids relativement bien structuré qui a adopté des approches davantage harmonisées et synergiques (e.a. Alliance AgriCongo). Le tissu associatif entre agriculteurs est existant et opérationnel et se professionnalise, même au niveau des provinces, mais démontre des dynamiques différentes dans des provinces différentes. Trois fédérations nationales (CONAPAC[59], UNAGRICO et COPACO) collaborent dans le Comité National pour la Promotion de l'Agriculture Familiale (CNPAF) sur le plaidoyer pour l'agriculture familiale. Les fédérations provinciales ont le désir de se professionnaliser et de s'orienter vers le marché afin de contribuer réellement à la souveraineté alimentaire du pays et à l'amélioration des revenus de leurs membres, mais cela se heurte à des obstacles tels que le manque d'infrastructures, l'accès au capital etc. **Quoiqu'encore naissants, les besoins d'investir plus dans la durabilité environnementale et l'équité de genre devient visible.** Toutefois, les organisations paysannes sont encore sur un trajet d'apprentissage de la redevabilité et luttent encore à pouvoir fournir les services de base à leurs membres et ont des capacités insuffisantes dans certains domaines (gestion, commercialisation, genre, environnement, capacités institutionnelles). Pour aboutir à un réel changement dans le secteur agricole le mouvement paysan doit se transformer à un acteur de changement qui s'impose avec une capacité revendicative et de mobilisation sociale.

Lien avec la coopération Belge

Les objectifs de la cible Agriculture sont directement alignés sur l´axe 1 "Réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté" du **programme actuel de coopération belgo-congolais et la note politique de la Ministre Kitir**. Celui-ci œuvre dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural (désenclavement), vise la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté et favorise l'appui aux chaînes de valeurs dont l'importance est démontrée pour les plus démunis et qui garantissent un travail décent. Il s'agit d'introduire des pratiques agricoles innovantes et durables dans les filières du palmier à huile, du maïs, de l'arachide, du manioc, du riz et du niébé. Les actions concernent aussi l'accompagnement et l'appui aux producteur·trices via une meilleure structuration des organisations paysannes et la promotion de l'agriculture familiale.

Lien avec la coopération Européenne

DEVCO est en train de finaliser sa nouvelle programmation pour la RDC et ne pourra pas encore communiquer les détails. Ce qui est retenu avec certitude à ce stade, c'est que l'agriculture prendra de plus en plus un rôle important dans sa future coopération pour la période 2022-2027 en parallèle avec la gestion des ressources naturelles, notamment les aires protégées, qui a été jusque-là le principale point d'action de l'UE. L'agroforesterie et la gestion de la foresterie raisonnée seront des approches prioritaires, ainsi que l'agriculture familiale.

L'Union européenne mettra un accent particulier sur le secteur privé et les investissements qui peuvent générer d'une agriculture commerciale et l'agro-industrie comme moteur de développement. Ces interventions « Alliance Verte » seront inscrites dans le cadre d'une initiative Team Europe.

Ainsi les approches retenues pour la cible 5 s'inscrivent également dans une démarche économique et d'entreprenariat que l'Union Européenne a adopté. D'une manière générale, les ACNG belges soutiennent surtout l'agriculture familiale. Les ACNG belges veilleront, pour cette raison, ensemble avec l'UE à ce que les pôles de développement qui seront créées à travers l'appui à l'agro-industrie seront réellement un

[59] Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo, Union des agriculteurs, éleveurs et pêcheurs du Congo, Confédération Paysanne du Congo.

atout pour l'agriculture familiale et assurera pour les familles rurales la création d'emplois, facilitera le développement des PME rurales et agricoles et des débauchés sur des marchés jusque-là inaccessible aux petits producteurs. A travers l'AAC, les ACNG's assureront également la participation du mouvement paysan aux dialogues politiques de l'UE avec l'état congolaise afin de garantir que l'agriculture familiale professionnalisé et l'agro-industrie se conforment aux 4 dimensions de l'agroécologie. Ensemble avec l'Union Européenne, les ACNG's belges dans la cible 5 s'inscrivent dans une approche environnementale à travers l'agroforesterie, agroécologie et la gestion forestière raisonnée. »

Liens avec les autres cibles du CSC et les CSC thématiques

Les ACNG s'investissent dans l'agroécologie et mettent en place des systèmes durables permettant aux populations et leurs villes d'être approvisionnées en denrées alimentaires suffisantes et de qualité sans répercussions négatives sur l'environnement et le climat. Ainsi, les approches des ACNG actives dans cette cible sont clairement alignées sur le programme belge, et de nombreuses synergies (nouvelles et existantes) sont envisagées. Une complémentarité particulière réside dans les efforts de la coopération à mettre en place un réseau de transport multimodal (pistes, ponts et bacs) qui doit permettre l'évacuation rapide des productions agricoles, ce qui se solde par la baisse des prix des produits de consommation courante et par une augmentation nette du chiffre d'affaires des producteur·trices et des volumes de production. Il est à noter que la coopération Belge est en réflexion actuelle sur les orientations futures de ces interventions en RDC et que très peu est encore connu à ce stade, des orientations différentes que celles connues actuellement peuvent donc être d'application plus tard.

Lien avec les Objectifs de développement durable

Cette cible a un fort lien avec **l'ODD 1** "éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde" car la vaste majorité des plus pauvres se trouvent en milieu rural et dans le secteur agricole. Les interventions dans ce secteur, sont orientées surtout en professionnalisant, en développant une approche de l'entreprenariat agricole et en améliorant l'accès aux ressources, ont un impact direct sur l'élévation de la pauvreté. Une attention accrue aux plus vulnérables de l'agriculture familiale (mais tout de même économiquement actifs) permettra de contribuer aussi en partie à l'ODD 12 (réduire les inégalités). Indirectement cela touche aussi à l'ODD 8. La contribution à l'**ODD 2** "Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable" parle de soi. L'amélioration de la production, le positionnement des producteurs familiaux dans les systèmes alimentaires, une orientation forte sur la sécurité et la souveraineté alimentaire (en lien avec la nutrition), et tout cela avec le respect pour l'écosystème et d'une manière durable font partie intégrale de cette cible.

Aussi, à travers cette cible des contributions sont donnés à l'**ODD 5** "parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes femmes et les filles". Les femmes sont très actives dans le secteur agricole mais ont souvent un accès limité à la gestion des ressources et au pouvoir. Le plaidoyer, les sensibilisations (des hommes et des femmes), l'empowerment des femmes, la création des alliances entre hommes et femmes etc. sont quelques-unes des actions prévues. L'agriculture durable (et spécifiquement à travers la sensibilisation et la vulgarisation des approches agroécologiques et agroforestières et avec la préparation des agriculteurs familiaux à la résilience) touche directement à **l'ODD 12** "établir des modes de consommation et de production durables", à **l'ODD 15** "Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité" et à l'**ODD 6** "Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable". Dans la production, comme dans la transformation des

produits agricoles, en évitant les produits chimiques utilisés dans les champs, par une utilisation rationnelle des ressources en eau dans les bassins de production et en mettant en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau protégeant les écosystèmes liés à l'eau.

APPROCHES

Les ACNG impliqués dans cette cible stratégique, visent à soutenir la professionnalisation des agriculteurs familiaux dans tous les maillons des filières. L'agriculture dans cette cible est interprétée d'une manière large et inclut également le maraîchage, l'exploitation des produits forestiers non ligneux, la pisciculture, l'élevage et la pêche. Une attention particulière sera adressée au genre comme de nombreuses personnes engagées dans l'agriculture sont des femmes, mais qu'elles rencontrent plus des barrières que des hommes.

Les ANCG renforcent les capacités organisationnelles et institutionnelles des acteurs tels que les organisations des producteurs opérant au niveau local, provincial, régional et national, mais aussi des ONG d'appui, et des services étatiques, afin d'améliorer l'offre de services aux producteurs agricoles familiaux dans la production, transformation et commercialisation de leurs produits agricoles et la défense de leurs droits et intérêts. Ce renforcement des capacités des acteurs vise ainsi à améliorer la sécurité alimentaire, et au-delà, à améliorer la connexion des producteurs agricoles (à travers leurs organisations) aux systèmes alimentaires durables pour une meilleure souveraineté alimentaire en RDC.

Les ANCG soutiendront également leurs partenaires locaux dans la durabilité environnementale et appuieront la recherche et la capitalisation. L'accès aux investissements et au financement est également un élément important. Les partenaires locaux sont enfin appuyés dans le plaidoyer en faveur d'un climat d'affaires (agricole) plus favorable mettant en avant l'agriculture familiale durable.

Nr.	Approches		Nr.	Type d'actions	Membres
5A	Lobbying et plaidoyer		5B.1	Promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, tant pour ce qui est de l'emploi dans l'agriculture que de l'accès, de la gestion et du contrôle des facteurs de production (production, transformation et commercialisation) et de la participation à la prise de décision	APEFE, Broederlijk Delen, CAP Santé, Caritas International Belgique, C, CONGODORPEN, Collectif Stratégie Alimentaire (CSA), Entraide et Fraternité, KBA-FONCABA, KIYO, Le Monde selon les femmes, Louvain Coopération, Miel Maya Honing OWW, Oxfam-sol, Rikolto, SOS Faim, Trias, ULB-Coopération, Via Bon Bosco, Vétérinaires sans frontières, VVOB, CNCD-11.11.11
			5B.2	Promouvoir la sensibilisation sur la durabilité environnementale et des approches agroécologiques, agroforestières et de résilience afin de stimuler une agriculture professionnelle et respectueuse de l'environnement pour des communautés plus résilientes	Trias, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique Collectif Stratégie Alimentaire, SOS Faim, Oxfam Sol, APEFE, Entraide et Fraternité, Rikolto, CONGODORPEN, Louvain Coopération, Miel Maya Honing, SOS Villages d'Enfants, CNCD-11.11.11

5C.	Concevoir et mettre en œuvre		5C.1	Soutenir le développement organisationnel et le renforcement des OSC, principalement des organisations paysannes, qui participent à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques en lien avec l'agriculture et le développement rural adaptées et effectives en RD Congo, lesquelles soutiennent la professionnalisation de l'agriculture familiale (paysanne) comme axe d'un développement rural durable.	APEFE, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, Collectif Stratégie Alimentaire, CONGODORPEN, Entraide et Fraternité, KBA-FONCABA, Le Monde selon les femmes, Miel Maya Honing Oxfam-sol, OWW, RCN Justice & Démocratie, SOS Faim, Trias, ULB-Coopération, Vétérinaires sans frontières, Rikolto, WWF BE, CSA
			5C.2	Renforcer la sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté par l'amélioration durable [60]de la productivité des exploitations familiales (incluant les cultures de rentes) et en favorisant leur accès aux marchés locaux et internationaux, et en améliorant le climat d'affaire dans une approche « filière » (production, transformation et commercialisation)	APEFE, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, CODEART, CONGODORPEN, Collectif Stratégie Alimentaire, Entraide et Fraternité, IRSCNB-, KBA-FONCABA, Le monde selon les femmes, Louvain Coopération, Miel Maya Honing Oxfam-sol, O WW, Rotary Clubs for Development, SOS Faim, SOS Villages d'Enfants, Trias, ULB-Coopération, Rikolto, Vétérinaires sans frontières, WWF BE
			5C.3	Faciliter l'accès aux financements et investissements appropriés pour les activités agricoles, les activités génératrices de revenu et la création d'emplois dans les organisations paysannes mais aussi les organisations non paysannes.	APEFE, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, Collectif Stratégie Alimentaire, KBA-FONCABA, KIYO, Louvain Coopération, Oxfam-sol, OWW, Rikolto, SOS Faim, Entraide et Fraternité, Trias, ULB-Coopération, Vétérinaires sans frontières, CONGODORPEN
5E	Renforcement (mutuel) des capacités		5E.1	Renforcer les capacités techniques et institutionnelles des OSC, des services publics et des autorités décentralisées. Soutenir et mettre en œuvre des activités de sensibilisation, formation et recherche en appui à la sylviculture, l'agriculture, l'élevage et la pisciculture.	APEFE, ARES, Broederlijk Delen, CAP Santé, Caritas international Belgique, CNCD-11.11.11, CONGODORPEN, Collectif Stratégie Alimentaire, IRSCNB-, KBA-FONCABA, MRAC-KMMA, Louvain Coopération, Miel Maya Honing Oxfam –sol, RCN Justice & Démocratie, Rikolto, SOS Faim, Trias, ULB-Coopération, Vétérinaires sans frontières, VVOB, WWF BE.

[60] La durabilité est assurée par une approche agroécologique intégrant les dimensions environnementale, économiques, politiques et culturelles. La production agricole familiale intègre ainsi la protection, la gestion des ressources naturelles et l'utilisation durable des services éco systémiques (eau, sol, biodiversité).

5F	Apprentissage collectif		5F.1	Apprendre ensemble (échanges, capitalisation des meilleurs pratiques, synergies, recherche action) sur comment renforcer l'orientation économique et la professionnalisation des agriculteurs familiaux et leurs organisations et entreprises communes (AAC – lien cible entreprenariat)	Trias, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, SOS Faim, APEFE, Oxfam Sol, OWW, Rikolto, CONGODORPEN, Louvain Coopération, Vétérinaires Sans Frontières ; Entraide et Fraternité
			5F.2	Échanger et soutenir le plaidoyer agricole par les organisations paysannes en RDC (AAC)	Trias, Broederlijk Delen, CSA, SOS Faim, CNCD-11.11.11, Oxfam Sol, Rikolto, CONGODORPEN
			5F.3	Mener des trajets communs sur l'apprentissage du genre, l'environnement et le renforcement organisationnel dans le domaine agricole	Trias, Broederlijk Delen, Caritas International Belgique, SOS Faim, Le Monde selon les femmes, Oxfam Sol, OWW, Rikolto, CONGODORPEN, Louvain Coopération, Vétérinaires Sans Frontières ; Entraide et Fraternité

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	**V**	**Possibles impacts des risques**	**I**	**VxI**	**Mesures**
Analyse institutionnelle et politique					
Faible engagement réel politique dans l'agriculture familiale et l'investissement dans le secteur (infrastructures de base)	2	Les agriculteurs familiaux se heurtent à des obstacles fondamentaux limitant leur volume et rentabilité de production et l'augmentation de leurs revenus au-delà d'un niveau de subsistance.	3	6	Renforcer des organisations d'agriculteurs en plaidoyer et capacité de mobilisation sociale pour la défense de leurs intérêts afin qu'elles puissent influencer les politiques agricoles et les services étatiques y liés
Manque de participation et de volonté des autorités locales / tracasserie	2	Mise en œuvre lente et difficile des activités, perte des revenus et des investissements	2	4	Investir dans de bonnes relations avec les autorités locales, être ferme et unis contre les politiques entachées de corruption
Recrudescence des violences liées à une instabilité	3	Réduction de la production agricole et des investissements, cessation (temporel) des activités	3	9	Suivre étroitement la situation Insérer une approche nexus dans les interventions du

politique et économique : à l'Est aussi recours accru aux groupes armés pour protéger la terre					secteur de l'agriculture permettant aux paysans de se replier sur une approche résilience et un plan de contingence des risques et de réponses aux catastrophes. Ces approches peuvent être mises en place d'une façon synergique entre intervenants.
Analyse économique financière					
Difficultés d'accès aux financements : plusieurs bailleurs semblent être désintéressés dans l'agriculture, le secteur de financement agricole et de microfinance est très faiblement présent	2	Faiblesse des investissements / Limitation de l'ampleur des activités Désintérêt des grands projets pour les producteurs familiaux au profit des grands investissements (PIA) Durabilité limité	2	4	Plaidoyer auprès des gouvernements et grands bailleurs Collaborer dans la recherche des fonds supplémentaires Mettre en relation les OP et le secteur financier (micro et méso finance) Collaborer avec le secteur privé pour réaliser des investissements
Concurrence des produits importés de l'étranger (accords de libre commerce)	2	Difficultés de positionnement des agriculteurs familiaux dans les systèmes alimentaires	2	4	Faire le plaidoyer Favoriser la production ; la transformation (création de la valeur ajoutée) et la consommation locale : renforcer le positionnement des agriculteurs familiaux dans des systèmes alimentaires Développer le commerce frontalier et y associer les organisations paysannes dans les négociations
Analyses socio-organisationnelle					
Les partenaires et bénéficiaires (agriculteurs à la base) montrent des faiblesses organisationnelles et en gestion et ainsi pas assez	2	Un retard dans l'exécution des projets La participation des membres dans les organisations est faible et ils se démotivent	3	6	Renforcement organisationnel des partenaires et des organisations d'agriculteurs

impliqués dans l'élaboration et l'exécution des projets.					
Faible accès et de contrôle dans le domaine foncier, le domaine de la production et ses revenus etc., particulièrement pour les femmes et les jeunes	2	Les femmes et jeunes agriculteurs ne peuvent pas se professionnaliser et restent dans la subsistance, l'écart s'agrandit entre les plus privilégiés et les plus vulnérables	3	6	Renforcement des capacités/sensibilisation des organisations des partenaires et des organisations d'agriculteurs dans le thème de l´inclusion Actions spécifiques liés à l'équité envers des femmes et des jeunes Soutenir le plaidoyer des organisations sur la loi foncière et autres.
Manque d'infrastructures, et enclavement des provinces et régions à l'intérieur du pays et séparation des zones de productions de leurs marchés de proximité	2	Coûts très élevés du transport	2	4	Promouvoir la collaboration entre différentes organisations d´agriculteurs Faire le plaidoyer pour les infrastructures de base
Analyse environnementale					
Les catastrophes telles que les sécheresses, les inondations	2	Production réduite	3	6	Soutenir la conception et la mise en œuvre de stratégies de résilience aux catastrophes (Plan de Réductions des Risques) et de lutte contre le changement climatique dans les programmes Plans de reprise après sinistre et plans d'urgence
Manque de volonté d'adopter des pratiques agricoles durables	1	Contribution au changement climatique	3	3	Sensibiliser / promouvoir des pratiques qui augmentent aussi la production et la diversification des revenus à travers des multiples stratégies (démonstration, champs école

					paysans, producteurs pilotes etc.)

Cible stratégique commune 6 : Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains

CONTEXTE

Des décennies de culture politique faible, d'une application incomplète voire inexistante des lois et de la constitution, d'un processus de décentralisation inachevé, de moyens limités et de volonté politique défaillante ont conduit à une administration démunie, opaque et souvent corrompue. La corruption sous ses différentes formes (grandes et petites) touche toutes les sphères économiques et sociales. Selon le classement de l'indice de perception de 2019 de la corruption de **Transparency International** (rapport publié en 2020), la RDC est classée au 168ème rang mondial et figure donc parmi les vingt derniers pays où la corruption est très étendue. Le score de l'**Indice Africain d'Ibrahim de Gouvernance de 2020** est de 31.7/100, ce qui classe la RDC au 49ème rang sur 54 pays africains. Sur la période 2010-2017, le pays a accusé un recul annuel de 2,8 %. Ce recul est majoritairement attribuable à l'affaiblissement de l'Etat de droit et à la dégradation de la sécurité. Si l'on ajoute à cela la mise en œuvre toujours incomplète, des plans de décentralisation et les informations et connaissances partielles des procédures, cette mauvaise administration contribue à un accès limité pour les Congolais et Congolaises aux droits fondamentaux et services publics élémentaires (ODD 16.5 et 16.6).

Dans l'ensemble, la réforme du secteur de la sécurité progresse lentement. Trop souvent encore, c'est l'État lui-même qui se rend coupable des infractions les plus graves aux libertés publiques. Les premières victimes en sont la société civile, les opposants politiques, les activistes des droits de l'homme et les journalistes qui sont empêchés d'exercer leur fonction de contrôle démocratique. L'émergence d'une société civile représentative capable d'un dialogue constructif reste donc une des clés du renforcement de la démocratie participative (cf. ACC RDC p. partie 5.8, pp 79 à 81).

La RDC n'est pas mieux lotie en matière d'égalité et de non-discrimination. Le cadre juridique évolue dans la bonne voie, mais son application demeure problématique. Sur le plan de l'égalité hommes - femmes, le Congo occupe la 147e place d'un classement qui en compte 152. Des obstacles sociaux et culturels entravent l'égalité de traitement des hommes et des femmes, la violence sexuelle a été définie en tant qu'arme de guerre en restant une réalité dans l'ensemble du pays et les efforts de sensibilisation ou de prévention demeurent insuffisants (ODD 5.2 et 5.3, cf. également ACC RDC p. 54).

Les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels ne sont pas respectés, et ce dès l'enfance : seuls 28 % des enfants sont inscrits à l'état civil (ODD 16.9). Au cours de leur vie, un grand nombre d'entre eux est contraint au travail, au mariage forcé, au recrutement forcé, à la violence disciplinaire ou de rue (ODD 16.2). Les jeunes filles sont plus particulièrement touchées (grossesses précoces, harcèlement etc. cf. ACC RDC p. 55). D'autres personnes voient régulièrement leurs droits bafoués, sont victimes de discriminations, de stigmatisations ou d'exclusions et restent souvent invisibles, tant dans la pratique que dans la politique : les personnes porteuses d'un handicap, malades, les minorités, les albinos, les personnes LGTBQI, les enfants associés à des forces ou groupes armés (EAFGA).

La Politique Nationale de Réforme de la Justice (2017-2026) constitue un cadre de référence pertinent pour les acteurs concernés, mais sa mise en œuvre reste problématique, en partie en raison du manque de volonté politique et de financement adéquat du secteur de la justice.

L'éloignement des tribunaux, la corruption endémique et la lenteur des procédures judiciaires restent autant d'obstacles à un accès effectif des de la population au système judiciaire. La PNRJ reconnaît pour

la première fois l'importance et la nécessité de développer les Mécanismes Alternatifs de Résolution de Conflits (MARC) afin de compenser les carences du système judiciaire, ce qui offre une fenêtre d'opportunité pour soutenir les meilleurs pratiques des acteurs informels de justice et, à terme, contribuer au développement d'un modèle de justice endogène, plus conforme aux réalités culturelles et aux besoins des citoyens.

L'Est du pays reste dans une situation de forte instabilité sécuritaire et la lutte contre l'impunité, menée presque exclusivement par la justice militaire, peine à poursuivre les graves crimes de masse commis dans les régions frontalières. À ce jour, seul un nombre limité des crimes répertoriés par le **Rapport Mapping de l'ONU** (2010)[61] pour les crimes commis entre 1993 et 2003 ont fait l'objet d'un procès. De plus, les victimes de ces crimes, malgré leur participation aux procès, ne ressentent pas les effets de la justice, puisque les réparations ordonnées par les tribunaux ne sont pas versées, notamment lorsque la RDC est condamnée in solidum avec les prévenus. Dans ce contexte, la nécessité de développer une approche de justice transitionnelle en RDC, avec des mesures judiciaires et extrajudiciaires apparaît comme une voie innovante pour traiter le passé de la RDC, une perspective qui se concrétise pour donner suite aux déclarations du Président de la République en août 2020.

Les faiblesses de la démocratie congolaise telle que constatées au cours de ces dernières années tournent autour du manque de transparence notamment dans les processus électoraux. Le deuxième mandat de Joseph Kabila s'est déroulé sur fond de contestation de légitimité et se solda par au moins deux dialogues, dont celui dit de la Saint Sylvestre qui définissait les règles extra constitutionnelles de l'organisation du troisième cycle électoral.

Au cours des trois dernières années, une lutte de pouvoir s'est enclenchée en RDC après la fin constitutionnelle du mandat du président Kabila. Cette lutte s'est caractérisée par des violations graves des droits humains, la corruption, le harcèlement judiciaire, les arrestations illégales, les détentions et la torture répétées du régime à l'encontre des principaux acteurs des mouvements citoyens, des défenseurs des droits de l'homme, des journalistes, des membres et sympathisants des partis d'opposition ainsi que l'aggravation de l'insécurité au Kasaï, dans le Mayindombe (Yumbi) et à l'Est du Pays.

Au troisième cycle en 2018, un Président de la République fin mandat a été remplacé par un successeur issu des rangs de l'opposition. La passation pacifique du pouvoir a eu lieu le 23 janvier 2019 entre le président sortant Joseph Kabila et le président entrant Félix Tshisekedi Tshilombo. Ce moment historique de passation des pouvoirs a été considéré par la population comme un moment de rupture avec le passé, un espoir d'une amélioration de la gouvernance du pays et du bien-être social.

Pour ce qui est des forces, la démocratie participative a fait bénéficier à la RDC d'un grand acquis qui est avant tout la mise en place d'un cadre juridique qui fixe à une échéance connue le renouvellement des animateurs des institutions. C'est une garantie importante de la pérennisation de la souveraineté du peuple qu'il faut préserver.

Une autre grande force du processus démocratique est l'éveil de la population sur son rôle de contrôle vis-à-vis des animateurs des institutions, rôle qui devrait continuellement être renforcé pour que la

[61] Le rapport Mapping est un document élaboré par le Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, publié en 2010. Ce rapport recommande la mise en place d'une juridiction spécialisée pour la RDC.

construction de la démocratie ne soit pas seulement le partage du pouvoir mais qu'elle s'accompagne du devoir de transparence et de redevabilité.

Deux ans après la prise des pouvoirs par les nouveaux dirigeants, la situation de la gouvernance et de la gestion de la chose publique ne s'est pas améliorée. Le même système perdure. Il faut toutefois reconnaître quelques désirs d'avancées en matière de respect des droits de l'homme, de la restauration de l'indépendance de la justice malgré quelques failles constatées.

Il sied de signaler que la crise politique qui menace la RDC à l'aube de 2021 s'ajoute aux problèmes de sécurité croissants dans les régions frontalières de l'est et du nord-est avec l'Ouganda, le Rwanda et la République centrafricaine (RCA). Une nouvelle aggravation du conflit politique, dans lequel la position des forces de sécurité congolaises pourrait jouer un rôle indirect, affecte la situation sécuritaire dans les régions frontalières et pourrait poser des risques pour la stabilité de la région des Grands Lacs dans son ensemble. La lutte pour le contrôle des ressources de la RDC constitue aussi un des facteurs importants dans la crise politique actuelle, l'insécurité à l'Est ainsi que la pauvreté généralisée dans les milieux ruraux.

Indépendamment du scénario qui se déroulera dans la période à venir, la situation politique reste extrêmement fragile et volatile. Il est donc de la plus haute importance que différents acteurs internationaux et partenaires bilatéraux impliqués dans le processus de l'amélioration de la gouvernance en RDC prennent en compte la fragilité de la situation politique en RDC.

En ce sens, la réforme de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) est cruciale pour restaurer la confiance entre la population et ses organes dirigeants et pour réduire les tensions. Un soutien fort aux organisations locales de la société civile, aux défenseurs des droits de l'homme (DDH) et à la population doit également être une priorité pour les acteurs internationaux et surtout dans le cadre de la coopération bilatérale avec la RDC.

La situation des droits humains en République démocratique du Congo s'est dégradée en 2020 sous la présidence de Félix Tshisekedi, après une première année de mandat marquée par des avancées. Les autorités congolaises ont réprimé des manifestants pacifiques, des journalistes et des personnalités politiques, tout en utilisant les mesures de l'état d'urgence imposé de façon temporaire en raison de la pandémie de Covid-19 comme prétexte pour endiguer les mouvements de contestation[62].

En 2020, la RD Congo figurait parmi les 30 pays au monde présentant le pire bilan en matière de violations de la liberté de la presse, d'après le Classement mondial de la liberté de la presse, malgré la promesse du président Tshisekedi de faire « véritablement » des médias « un quatrième pouvoir ».

Violences et impunité résultant en des déplacements massifs Dans l'est de la RD Congo, de nombreux groupes armés et, dans certains cas, les forces de sécurité gouvernementales ont attaqué des civils, tuant et blessant un grand nombre d'entre eux. Certaines des pires violences ont été commises en Ituri, où des milices Lendu ont tué des centaines de villageois, pour la plupart de la communauté. et contraint des centaines de milliers d'autres à fuir leur domicile.

[62] La répression s'intensifie en RD du Congo : Escalade contre les médias, les détracteurs et les manifestants (source Human Rights Watch et MO Magazine)

Plusieurs milliers de combattants de différents groupes armés se sont rendus tout au long de l'année, mais bon nombre ont repris les armes, les autorités n'ayant pas réussi à mettre en place un programme efficace de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

La situation humanitaire dans le pays est restée alarmante, avec 5,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. En novembre 2020, près de 930 000 personnes de la RD Congo étaient enregistrées comme réfugiés ou demandeurs d'asile dans au moins 20 pays.

Lien avec la Coopération Belge

Durant tout le processus électoral le gouvernement belge a gardé une position ferme en faveur des droits humains et de l'alternance démocratique dans ses relations avec la République démocratique du Congo. En janvier 2018, en réponse à la répression dans le sang de manifestations pacifiques exigeant la tenue d'élections systématiquement repoussées, le ministre de la Coopération a annoncé la réorientation d'aides destinés à la coopération gouvernementale vers d'autres canaux multilatéraux et non-gouvernementaux. Si la position claire de la Belgique a eu comme effet une rupture des relations diplomatiques par Kinshasa, elle a néanmoins pu mener à un dialogue plus constructif au niveau européen. L'UE s'est donc également montrée plus ferme, en prolongeant notamment des sanctions ciblées à l'encontre d'officiels de haut rang responsables de violations de droits humains en RDC. Cette pression sur le régime en place a contribué à renforcer le travail des organisations de la société civile congolaise afin de contraindre le gouvernement au respect de la constitution et à l'organisation d'élections pacifiques.

Liens avec les ODD et les autres cibles et CSC

Les activités de cette cible sont pertinentes pour la réalisation des ODD et peuvent contribuer en particulier au développement et la mise en place des institutions démocratiques et équitables en matière de genre, de populations vulnérables, de communautés locales et de peuples autochtones. Ces activités devraient contribuer à réduire les inégalités (ODD10), promouvoir l'égalité de sexe (ODD5), créer un environnement propice à la réduction des conflits et à la promotion de la justice et de la paix (ODD16). La transparence, la lutte contre la corruption et l'insécurité, l'alternance jusqu'au niveau local permettent de mobiliser les ressources pour créer les emplois décents (ODD8). La démocratie transparente et participative du national au local est un atout pour lutter contre les violations de droits humains, pour la priorisation et réalisation des ODD notamment, l'éradication de la pauvreté (ODD1), l'accès à l'éducation de qualité (ODD4), la promotion de la santé (ODD3), l'élimination de la faim (ODD 2), la lutte contre le changement climatique (ODD13).

APPROCHES

Les approches de ces cibles répondent à la même logique de construction en fonction des interventions : sensibilisation et information, renforcement mutuel des capacités, développement des actions spécifiques liées aux Droits Humains y compris le Droits des enfants, des personnes vulnérables ainsi que le plaidoyer notamment sur le processus démocratique.

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres

6A	Sensibilisation information	6A.1	Soutenir la société civile dans son rôle de sensibilisation et d'information de la population sur le processus démocratique.	11.11.11, ASF CNCD-11.11.11
		6A.2	Promouvoir la participation de la société civile autonome, des enfants, des jeunes et des femmes en particulier dans les efforts de pacification, de prévention des conflits, de transition démocratique.	11.11.11, ASF, RCN J&D, CNCD-11.11.11, SOS Villages d'Enfants, LHAC, KBA-FONCABA
6B	Lobbying et plaidoyer	6B.1	Plaider pour une meilleure application des cadres politiques, légaux et administratifs (internationaux, régionaux, nationaux et locaux) afin d'améliorer l'accès des Congolais à des services publics de qualité et aux services de base.	11.11.11, ASF, BRULOCALIS, Broederlijk Delen, -UVCW, SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, CNCD-11.11.11, ASF, VIVA SALUD, WAPA International, LHAC
		6B.2	Dialoguer avec les autorités politiques, les institutions (y compris les institutions traditionnelles) pour entreprendre les réformes stratégiques et juridiques nécessaires, ainsi que leur mise en œuvre effective, en portant une attention à ce que les réformes soient adaptées aux réalités sociales et culturelles congolaises.	11.11.11, ASF, RCN J&D, Broederlijk Delen, CNCD-11.11.11
		6B.3	Plaider pour l'application des mécanismes de transparence, de contrôle et de redevabilité au sein de l'administration publique (en ce compris le système judiciaire et pénitentiaire), aussi bien au niveau central que dans le cadre de la décentralisation afin de lutter contre la corruption et la mauvaise gestion.	11.11.11, RCN J&D, CNCD-11.11.11, ASF,
6C	Concevoir et mettre en œuvre	6C.1	Renforcer les communautés et les autorités décentralisées pour qu'elles œuvrent localement de manière autonome et durable à la protection des droits notamment des populations les plus vulnérables et marginalisées (droits des enfants, droits sexuels et reproductifs notamment des femmes, jeunes, personnes handicapées, réfugiés et déplacés internes, détenus etc.	ASF, RCN J&D, BRULOCALIS-UVCW, SOS Villages d'Enfants, CNCD-11.11.11, Broederlijk Delen, VIVA SALUD, ETM, Dynamo International
		6C.2	Appuyer le système judiciaire pour en faire un outil efficace et impartial au service des justiciables ainsi qu'un acteur de la lutte contre l'impunité (des crimes ordinaires et	RCN J&D, ASF Obs. 11.11.11, CNCD-11.11.11

			internationaux). Soutenir et développer des mécanismes de justice transitionnelle.	
		6C.3	Appuyer la réforme du secteur de la sécurité afin de réduire le pouvoir de nuisance des services de sécurité (police, armée), limiter les violations des droits humains, renforcer la prise en compte du genre et la lutte contre les VBG.	RCN j&D
		6C.4	Accroître et protéger le respect des droits de l'homme en RDC, plus particulièrement des groupes vulnérables (enfants, femmes, personnes vivant avec un handicap ou malades, minorités, détenus, LGBTQ, défenseurs et défenseuse des DH, personnes déplacées internes et réfugié.es, etc.) et lutter contre les phénomènes de discrimination, inégalité ou d'exclusion sociale.	11.11.11, ASF, RCN J&D, BRULOCALIS-UVCW, LHAC, ETM, Dynamo International, CNCD-11.11.11, SOS Villages d'Enfants, VIVA SALUD, KBA-FONCABA
6D	Renforcement (mutuel) des capacités	6D.1	Renforcer les capacités des OSC dans leur travail de plaidoyer et dialogue avec les autorités dans le but de renforcer la démocratie participative et le respect des droits humains.	11.11.11, SOS Villages d'Enfants, RCN J&D, ASF, BRULOCALIS-UVCW, CNCD-11.11.11, LHAC, Broederlijk Delen, VIVA SALUD, KBA-FONCABA
		6D	Renforcer la connaissance et la capacité d'application des conventions internationales (y compris Convention Internationale des Droits de l'Enfant), des lois nationales et locales), dans la protection des droits par l'ensemble des détenteurs d'obligations (acteurs judiciaires, pénitentiaires, sécuritaires, État, autorités décentralisées, autorités morales et religieuses, communautés).	11.11.11, ASF, RCN J&D, SOS Villages d'Enfants, CNCD-11.11.11, Dynamo International Broederlijk Delen, VIVA SALUD
		6D3	Renforcer les populations (avec une attention particulière pour les enfants) dans la connaissance de leurs droits et leurs capacités à les revendiquer ; accompagner les populations dans les processus de justice (formelle et informelle). En particulier, promouvoir l'information et l'*empowerment* des femmes afin qu'elles puissent défendre leurs droits	11.11.11, ASF, RCN J&D, LHAC, ETM, SOS Villages d'Enfants, CNCD-11.11.11, Broederlijk Delen, Dynamo international, Viva Salud, KBA-FONCABA
6E	Apprentissage collectif	6E.1	Mettre en place un processus d'échanges et d'apprentissages collectif notamment sur les thèmes : l'empowerment, le plaidoyer, les	11.11.11, ASF, RCN J&D, BRULOCALIS-UVCW, SOS Villages d'Enfants, LHAC,

		méthodes de mobilisation et revendication citoyenne.	CNCD-11.11.11, Broederlijk Delen, VIVA SALUD, KBA-FONCABA
	6 E.2	Partager et renforcer nos connaissances mutuelles sur le code de la famille : veille juridique, questions d'interprétations, prise en compte des publics vulnérables, etc. Également, renforcer nos savoirs faire sur les actions locales de sensibilisation relatives aux enjeux de l'enregistrement des faits d'État Civil, aux jugements supplétifs, aux campagnes de rattrapage (enregistrements des naissances, etc.).	BRULOCALIS-UVCW, SOS Villages d'Enfants, ASF,

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	V	Possibles impacts des risques	I	VxI	Mesures
Analyse institutionnelle et politique					
Les élections locales semblent être renvoyées à une échéance incertaine. Or, l'Etat de droit ne peut s'instaurer sans processus de démocratie locale	3	Défiance de la société civile face aux autorités locales Changements inopinés des autorités locales (maires, bourgmestres) Fragilité / instabilité dans les dispositifs de gouvernance locale, sans contrôle démocratique	3	9	Renforcement de politiques publiques de proximité Plaidoyer pour des Instauration d'élections locales par les acteurs concernés. Formations aux outils de gouvernance locale (budgets participatifs, tribune populaire etc.) aux différents acteurs
Focus corruption					
Des lois anticorruptions votées inefficaces par manque de budget, d'indépendance, de crédibilité et compétence des agents publics investis de leur application.	3	Le non-respect du contrat social pousse chaque acteur à la débrouille et à une corruption endémique. La complicité de la société civile dans le processus complexifie la problématique.	3	9	Mise en place prévue d'initiatives thématiques ex : corruption dans le secteur agricole sur des financements internationaux. Organisation de campagne contre la corruption endémique Évaluation de cas de corruption dans des secteurs spécifiques avec les OSC locales.
Droits humains et libertés publiques					
Existence d'un moment politique propice à l'adoption de lois progressistes (loi portant	2	Fragilisation des organisations de la société civile	2	4	La société civile nationale et internationale devrait se concerter et privilégier

statut des DDH, loi sur les ASBL). Résurgence de los liberticides					le dialogue en front commun avec les autorités. Trouver des alliés parlementaires pour l'assistance technique au niveau des propositions des lois
Analyse économique financière					
Promulgation du code minier en 2018	3	Faible exécution des programmes importants liés à la promotion des droits de la population.	3	9	Encourager les différents PTF à financer de tels enjeux de manière transversale et spécifique. Des acteurs clefs comme le PNUD ou certaines coopérations bilatérales peuvent encourager dans le dialogue politique de pousser à un investissement plus conséquent de l'Etat sur ces enjeux et que d'autres acteurs le financent.
Déficit d'autonomie, d'indépendance, de coordination et d'anticipation de la société civile.	2	Risque de récupération de leaders des OSC dans le jeu politique.	2	4	Développer une expertise opérationnelle et ciblée des organisations de la société civile, notamment dans les actions de plaidoyer, de lobbying, d'analyse et de mise en réseau. Promouvoir l'approche basée sur les droits
Concentration excessive d'ONG et la coopération bilatérale des dans certaines provinces, au détriment d'autres zones.	2	Les risques de renforcer la vulnérabilité socio-économique des populations : la pauvreté de masse dans certaines provinces traduisant le sentiment d'abandon par rapport aux provinces de	2	4	Diversifier les provinces d'intervention en fonction des critères des ODD notamment la lutte contre la pauvreté en

Aggravation des violations de droits et de discrimination envers les groupes vulnérables (enfants sorcier, femmes, déplacés)		concentration des acteurs de développement			fonction de l'évaluation des besoins. Renforcer les partenaires de mise en œuvre dans l'accompagnement des populations prioritaires

Cible stratégique commune 7 : Renforcer le secteur culturel

CONTEXTE

Si la RDC s'est dotée d'un ministère de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et des Arts, elle n'a pas encore adopté de politique culturelle digne de ce nom. Le Gouvernement congolais a publié une déclaration de politique culturelle en 2013, et la révision du Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRP) consacre, lui aussi, un paragraphe à la culture. Ce dernier souligne la nécessité d'une telle politique et d'une charte culturelle. Il met par ailleurs l'accent sur l'importance « d'intégrer la dimension culturelle à tous les niveaux des programmes de développement » mais aussi « de développer les industries culturelles et d'améliorer les possibilités d'accès au marché pour les biens et services culturels ». Dans la capitale principalement, les artistes congolais jouent un rôle significatif dans le débat démocratique. Ce potentiel doit à présent être étendu, à Kinshasa comme dans le reste du pays.

Il n'y a pas encore eu de grandes avancées au niveau de la politique culturelle depuis l'élection du nouveau Président, même si ce dernier a reconnu le secteur comme un pilier du développement. Le secteur des artistes et des acteurs culturels en revanche se structure de plus en plus, notamment au sein du Collectif des Artistes et des Culturels (CAC). Celui-ci demande la mise en place d'une commission conjointe entre le ministère de la Culture et des Arts et des experts CAC et d'autres structures pour contribuer à l'élaboration d'un projet de loi sur la politique culturelle cohérente afin de réglementer et organiser le secteur de la Culture dans toute sa dimension.

D'autres initiatives de structuration sont également à souligner le réseau Liboke regroupant une dizaine de structures de diffusion à l'échelle de la RDC, et la mise en place d'une société de gestion collective. Deux évènements internationaux peuvent être déclencheurs pour espérer que celle-ci aboutisse : la Présidence de la RDC à l'Union africaine en 2021 et les Jeux de la Francophonie qui doivent s'organiser à Kinshasa en 2022. Plus particulièrement, dans le cadre de la présidence de l'UA pour l'exercice 2021-2022, les orientations stratégiques autour de la thématique « Une Union africaine au service des peuples » comprennent des éléments essentiels en lien avec la culture.

L'accent sera mis sur les rencontres et les échanges entre citoyens africains : les jeunes, les femmes, les artistes et les hommes de culture, ainsi que sur la mise en valeur de l'héritage commun : langues, patrimoines et lieux de mémoire. La thématique de l'année 2021 dans l'agenda 2063 de l'UA – l'Afrique que nous voulons - est formulé ainsi : « Art, culture et patrimoine : levier pour l'édification de l'Afrique que nous voulons ». La RDC a formulé la culture comme un pilier stratégique de son intervention dans l'UA comme suit : Promouvoir une communauté panafricaine consciente de son Histoire, de son potentiel

artistique et de la richesse de son patrimoine culturel. Un accent particulier est également mis sur l'importance de l'enseignement de l'Histoire.

Un Forum national sur la reconstitution des Archives et le Patrimoine culturel de la RDC a été organisé en juin 2020. Le Président a annoncé la nécessaire restitution progressive des œuvres d'art qui sont à l'étranger et principalement en Belgique mais a indiqué que la RDC n'était pas encore suffisamment outillée pour les accueillir. Un travail est en cours sur une réorganisation des réserves des Musées nationaux. Une filière de formation « restauration » est en cours de mise en place au sein de l'académie des Beaux-Arts. Ce pôle cherche certainement des appuis pour être renforcé.

Le terrain est donc fertile pour les initiatives et les artistes, acteurs culturels et de l'enseignement doivent pouvoir saisir ces opportunités pour être intégrés et participer aux différents processus afin que des actions concrètes soient prises en faveur d'une meilleure structuration du secteur et de son renforcement. Par ailleurs, les artistes et acteurs culturels au sens large jouent un rôle significatif dans le débat démocratique. Ce potentiel doit être étendu, à Kinshasa comme dans le reste du pays.

Lien avec les ODD

Aucun des 17 ODD ne se concentrent exclusivement sur la culture[63], mais l'Agenda saisit plusieurs références explicites aux aspects culturels comme la Cible 8.3 (ODD 8) qui concerne la promotion de politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, ainsi que, entre autres, la créativité et l'innovation[64].

Selon l'UNESCO [2] *« les interventions en faveur du développement humain dans des domaines tels que l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être) ou l'ODD 4 (Éducation de qualité) sont plus efficaces lorsqu'elles tiennent compte du contexte culturel et des particularités d'un lieu ou d'une communauté* ». La culture est expressément citée à la cible 4.7 (ODD 4), qui appelle l'éducation à promouvoir une culture de paix et de non-violence, ainsi qu'une appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Les appelées industries créatives *(les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial)*[65]ainsi que les infrastructures culturelles sont des ressources très importantes pour créer des emplois. Également, les femmes représentent aussi une part substantielle des employés du secteur culturel (ODD 5).

En outre, promouvoir le respect de la diversité culturelle dans le cadre d'une approche basée sur les droits humains favorise la compréhension culturelle et la paix (ODD 16) : Paix, justice et institutions efficaces), prévient les conflits et protège les droits des groupes marginalisés. Des événements récents ont aussi

[63] La Résolution 2347 de l'ONU, est la première résolution adoptée par le Conseil de sécurité en faveur du patrimoine culturel.

[64] Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), La culture dans les objectifs de développement durable : un guide pour l'action locale, 2018

[65] qu'entend-on par industries culturelles et créatives ? Définitions | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (unesco.org)

démontré l'importance de protéger la culture, la diversité culturelle et la cohésion sociale lors des conflits armés[66].

Lien avec la coopération Belge

Les interventions menées par les acteurs de cette cible dans le secteur dans le cadre du programme précédent (2017-2021) : étude sur les industries culturelles et créatives, programme pilote sur l'enseignement de l'Histoire de l'Afrique et de la RDC, soutien aux structures culturelles, plaidoyer. Celles-ci peuvent servir de base et d'appui à une coopération renforcée de la Coopération belge en matière de culture en lien avec des initiatives d'autres acteurs tels le pôle EUNIC en RDC.

APPROCHES

Nr.	Approches	Nr.	Type d'actions	Membres
7A	Sensibilisation et information	7A.1	Sensibiliser et communiquer des informations sur l'importance de la culture dans le développement et l'éducation, afin d'intégrer une dimension culturelle dans les programmes de développement, d'éducation, économiques et politiques, en prenant en compte le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes.	11.11.11, Africalia, Coopération Education et Culture, MRAC-KMMA.
7B	Lobbying et plaidoyer	7B.1	Accompagner le processus de mise en place d'une politique culturelle nationale, avec des moyens structurels à travers la mobilisation de toutes les parties prenantes, non seulement pour la capitale mais aussi pour l'ensemble du pays, dans la perspective d'une infrastructure culturelle, d'une éducation artistique, d'un entrepreneuriat culturel et créatif et d'une participation politique	11.11.11, Africalia, Coopération Education et Culture.
7C.	Concevoir et mettre en œuvre	7C.1	Renforcer la capacité des artistes et des organisations culturelles sur le plan de leur modèle économique et de leur rentabilité, de la diffusion, de la mise en réseau et de la gestion de leur travail et de leur rôle polyvalent de moteur du développement, source de créativité, émancipation des femmes, d'innovation et de cohésion sociale.	11.11.11, Africalia, Coopération Education et Culture, MRAC-KMMA.

[66] https://fr.unesco.org/courier/april-june-2017/culture-au-coeur-odd

7F	Apprentissage collectif	7F.1	Mettre en place un cadre d'échange périodique entre les membres sur les défis, les opportunités ainsi que les innovations dans l'accompagnement des partenaires du secteur Culturel	11.11.11, Africalia, Coopération Education et Culture, MRAC-KMMA.

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	V	Possibles impacts des risques	I	VxI	Mesures
Analyse institutionnelle et politique					
Instabilité du climat politique et sécuritaire Absence de cadre législatif approprié	2 3	Suspension/report des activités Travailleurs non déclarés, non protégés, non redevabilité des opérateurs du secteur	2 3	4 7	Renforcer le secteur pour le développement d'un plaidoyer pour une politique culturelle intégrée en faveur d'un appui structurel
Analyse économique financière					
Irrégularité des salaires Impacts de la COVID 19 Engagement du nouveau gouvernement sur le sujet Culture	2 3	Les investissements dans le secteur culturel sont ou seront encore plus faibles. Encore moins une priorité. Le budget pour la culture est déjà très limité	3 2	6 6	Concerter les opérateurs culturels pour un plaidoyer ou pour une meilleure prise en compte de la culture dans les politiques publiques et pour un (re) financement de la culture. Cadre législatif/normatif adéquat
Analyses socio-organisationnelle					
Instrumentalisation de la culture par les ONG	2	Propositions artistiques monochromes	2	4	Structurer et mettre en réseau des acteurs RESEAU LIBOKE (initiative des acteurs indép) agro collectif artistes et culturel

Formatage et forte influence sur la créativité par les organisations religieuses	1	Propositions artistiques qui s'auto-censurent	1	1	Procéder à des achats groupés de groupe électrogène Préférer des prestations en plein jour
Irrégularité de l'approvisionnement d'énergie électrique	3		2	6	S'appuyer sur la politique de la coopération belge reprend la double optique (culturelle et économique)
Gouvernance institutionnel faible au niveau des structures culturels*	2		3	5	Etablir des liens entre la formation et l'entreprenariat et l'emploi
Inadéquation de l'offre de formation par rapport au marché de l'emploi	2		2	5	
Analyse environnementale					
Aléas climatiques	1	Interruption d'activités	1	1 3	Reprogrammation Eviter la saison des pluies dans la programmation des activités de sensibilisation

Cible stratégique commune 8 : Entreprenariat

CONTEXTE

Le secteur privé congolais se distingue par son caractère dual. Il se compose de nombreuses petites entreprises informelles (qui absorbent environ 90% de la population active y compris l'entreprenariat agricole) à très faible productivité et un petit nombre de grandes entreprises formelles (environ 60.000 entreprises). Ces dernières sont principalement actives à Kinshasa[67].

L'environnement des affaires en RDC constitue un obstacle de taille à l'amélioration de la compétitivité et au développement du secteur privé congolais. En 2020, ce pays se classe 183ème sur 190 pays dans le

[67] Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat au Congo » (PRONADEC), Ministère des Classes Moyennes, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Artisanat, septembre 2020, http://www.min-cmpmea.com/public/published/PRONADEC.pdf, consulté le 8 janvier 2021.

classement mondial opéré par le Doing Business de la BM[68]. Parmi les facteurs qui empêchent les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) d'entrer dans les secteurs à plus fort potentiel de croissance, on peut citer : Le cadre institutionnel inadapté et un faible environnement de soutien ; l'accès aux financements très limité, voire inexistant pour les microentreprises en particulier pour les femmes ; la faiblesse des compétences professionnelles (de gestion, techniques, commercialisation et respect des normes, …) des entrepreneures et l'inadéquation entre les programmes de formation dispensés par le système éducatif et les compétences recherchées par les employeurs. Les services étatiques d'aide au développement des entreprises () peu développés et immatures ; des infrastructures physiques déficientes (énergie, routes et dessertes agricoles, logistique et transport, …) qui rendent l'investissement productif très onéreux ; les nombreuses taxes et tracasseries et le développement limité des chaines de valeurs ; du marché intérieur et l'accès difficile aux marchés internationaux.

Un autre facteur qui freine le développement des forces productives congolaises est à rechercher dans les discriminations dont sont victimes les femmes, notamment en matière d'accès à l'obtention du crédit, à la formation, à la propriété etc. La crise de la pandémie de la COVID-19 a souligné davantage la vulnérabilité du secteur privé. Dans le domaine de l'environnement et du développement durable, on constate que l'entreprenariat jeune est relativement peu orienté vers l'économie verte : dépollution, recyclage, gestion des déchets (assainissement des eaux usées, ordures ménagères et autres types de déchets), maîtrise de l'énergie (énergies renouvelables), agriculture biologique, etc. Ce type d'entreprise, qui a vocation un impact positif sur la société et la durabilité de l'environnement et qui s'inscrit dans l'agenda d'atteinte au développement durable, fait défaut dans la promotion.

ACTEURS ET PARTENAIRES LOCAUX

A part la Fédération des Entreprises du Congo (FEC), qui est l'organe représentatif des intérêts du secteur privé (et généralement des très grandes entreprises), très peu d'acteurs représentent les intérêts du secteur privé ou s'engagent dans un dialogue institutionnalisé et permanent avec l'État. Les autres structures/initiatives manquent globalement de représentativité et leurs activités restent conditionnées par leurs modestes capacités de financement. Cependant, il y a une évolution récente autour du soutien à l'entrepreneuriat jeune et innovant (particulièrement ceux en lien avec l'écologie, l'entrepreneuriat social et la numérisation), soutenu par divers incubateurs et "hubs" à Kinshasa. Certains d'entre eux soutiennent également un réseau formel ou informel de jeunes entrepreneurs plus dynamiques et œuvrant dans des secteurs innovants. Ces incubateurs/pôles d'accueil sont une collaboration entre le secteur privé et sont soutenus par des ONG et d´autres organisations de la société civil.

Il y a également de plus en plus de centres de formations (de la formation professionnelle dans le curriculum scolaire et postscolaire), qui intègrent l'entrepreneuriat, l'incitation à l'auto-emploi et la gestion (simplifiée) de l'entreprise : une évolution intéressante.

STRATÉGIES ET PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

Au cours des huit dernières années, la RDC a adopté et mis en œuvre un programme complet de réformes réglementaires pour améliorer le climat des affaires du pays. Parmi celles-ci, nous pouvons noter : la Stratégie Nationale des Petites et Moyennes Entreprises (SNPME) qui vise la croissance des MPME et l'augmentation des opportunités d'entrepreneuriat; l´attention accordée à l'amélioration du climat des affaires et à la promotion de l'entrepreneuriat dans le **Plan national stratégique de développement**

[68] https://www.doingbusiness.org/en/reports/global-reports/doing-business-2020, consulté le 8 janvier 2021

(PNSD) 2019-2023 ; l'attention accordée à la promotion des petites unités de transformation agro-alimentaires dans le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2014-2020 ; la Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 qui prévoit l'adaptation des formations techniques et professionnelles aux exigences du monde productif. En septembre 2020, le ministre des PME a annoncé que des cours d'entrepreneuriat seraient introduits, en tant que matière obligatoire, dans les programmes d'enseignement dès septembre 2021. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme National de Développement de l'Entrepreneuriat en République Démocratique du Congo. Le coût de ce programme est estimé à environ 5 milliards USD sur 10 ans (2020-2028). D'autres projets sont en cours d'exécution et contribuent à la mise en œuvre de la SNPME. Parmi ceux-ci, nous trouvons le Projet d'Appui au Développement des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (PADMPME, 2019-2024), financé par le Groupe de la Banque mondiale (environ 100 millions USD) et le Projet d'Entreprenariat des Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-Business (PEJAB, 2018-2022)[69] de près de 50 millions USD financé par le Groupe de la Banque Africaine de Développement[70].

Dans la pratique, cependant, il existe un décalage entre l'introduction de nouvelles réglementations et leur mise en œuvre effective sur le terrain, partiellement lié à la forte résistance aux réformes, notamment de la part des fonctionnaires et de divers groupes d'intérêts publics et privés bénéficiant des distorsions du marché et/ou d'autres privilèges spéciaux.

LIENS AVEC LES ODD, LES PROGRAMMES DE LA COOPÉRATION BELGE ET EUROPÉENNE

La cible Entrepreneuriat du CSC RDC se propose d'accompagner les politiques de transformation structurelle de l'économie élaborées et mises en œuvre par le gouvernement congolais en vue de réaliser les objectifs de développement durable. La cible concentre ses interventions sur quelques provinces ainsi que sur des secteurs retenus prioritaires par les autorités du pays.

Ces secteurs, qui font l'objet de stratégies nationales spécifiques de développement, correspondent également à deux secteurs couverts par le Programme transitoire de coopération gouvernementale Belgique - RD Congo 2020-2022 mis en œuvre par ENABEL, en l'occurrence : l'enseignement technique / formation professionnelle (ODD 4) et l'Agriculture et le Développement rural (en vue de la réduction du déficit alimentaire et de la pauvreté, ODD 2). Les thèmes transversaux (Environnement et changements climatiques (ODD 2.4), Genre (ODD 5), Travail Décent (ODD 8) sont intégrés dans chacune des interventions intéressant ces secteurs.

Lien avec la coopération européenne

Cette cible est en accord avec l´objectif stratégique de l'UE "Lutter contre la pauvreté en soutenant une croissance inclusive qui bénéficie aux plus vulnérables tout en préservant les ressources naturelles du pays" du programme du Fonds européen de développement (FED) pour 2014-2020. La complémentarité avec le nouveau programme de l´UE pour la période 2021-2027, qui est en phase de préprogrammation, sera activement recherché.

En outre, les approches de la Cible Entrepreneuriat s'inscrivent parfaitement dans les axes contenus dans la communication conjointe de mars 2020 de la Commission européenne et du SEAE intitulée "Vers une

[69] https://onem.cd/page/programme-pejab

[70] RDC - Projet d'Entreprenariat Jeunes dans l'Agriculture et l'Agro-business - EER Juillet 2019 https://www.afdb.org/en/documents/rdc-projet-dentreprenariat-jeunes-dans-lagriculture-et-lagrobusiness-eer-juillet-2019, consulté le 10/01/2021

stratégie globale avec l'Afrique". Certains de ces axes prévoient d'œuvrer de concert avec les pays de ce continent dans le cadre d' :

- un partenariat pour une croissance et des emplois durables ;
- un partenariat pour une transition verte et l'accès à l'énergie ;
- un partenariat pour la transformation numérique ;

A cette fin, des investissements durables sont prévus notamment sur les plans environnemental, social et financier et dans l'amélioration de l'environnement des affaires et du climat d'investissement, dans l'adoption de politiques et de réformes réglementaires, en particulier de celles qui concernent les entreprises ainsi que dans l'amélioration des apprentissages, des connaissances et des compétences et dans la protection et amélioration des droits sociaux".

Les interventions de la Cible entendent contribuer également à la réalisation de l'ODD 1 (Pas de pauvreté), l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures - ODD 9.3, 9.4, 9.5a, 9.5b) et ODD 12 (Consommation et productions responsables).

APPROCHES

Les organisations membres de cette cible stratégique visent à soutenir la croissance du secteur des MPME et à augmenter les opportunités d'entreprenariat, en ciblant plus particulièrement les micros et petites entreprises, notamment dans les chaines de valeur d'élevage. Cette opportunité offre une réelle chance d'autonomisation des jeunes et des femmes et de renforcement de leurs capacités économiques Comme de nombreux entrepreneurs sont des jeunes femmes et hommes, cette cible stratégique espère capitaliser sur le dividende démographique de la RDC et soutenir une croissance économique inclusive dans le pays.

Travaillant dans une approche holistique, les organisations membres renforcent les capacités organisationnelles et institutionnelles des acteurs de l'écosystème entrepreneurial, tels que les organisations d'entrepreneurs, les écoles entreprises (hubs et incubateurs), les bureaux d'emploi, les ONG d'appui etc. afin d'améliorer l'offre de soutien aux petits entrepreneurs aspirants ou en démarrage. En collaboration avec les partenaires locaux, les jeunes seront sensibilisés sur les opportunités d'entrepreneuriat et leurs compétences nécessaires pour devenir des entrepreneurs achevés renforcés. Les organisations membres soutiendront également leurs partenaires locaux dans le plaidoyer en faveur d'un environnement commercial plus favorable et appuieront la recherche et la capitalisation.

	Approches		**Type d'action**	**Membres**
8A	Sensibilisation et information	8A.1	Sensibiliser et informer les jeunes et femmes urbains et ruraux (même écoliers) afin de les motiver pour l´entreprenariat, entre autres via les systèmes d´écoles entreprises	VIA Don Bosco, ETM, ACTEC, LC , CODEART EVSFB ; Entraide et Fraternité, KBA-FONCABA, Benelux Afro Center (BAC)

				(comme observateur)
8B	Lobbying et plaidoyer	8B.1	Favoriser un environnement commercial favorable aux entrepreneurs, y inclus l´accès au crédit, en renforçant la capacité organisationnelle et institutionnelle des organisations de petits entrepreneurs et en soutenant les mini projets des jeunes entrepreneurs	VIA Don Bosco, ETM, Trias, Caritas International Belgique CONGODORPEN VSFB
8C	Concevoir et mettre en œuvre / renforcement des capacités	8C.1	Créer des liens, mettre en réseau et regrouper dans des structures associatives (clusters, ...) les acteurs de l'écosystème entrepreneurial (éventuellement par filière d'intervention) et faciliter et renforcer leur opérationnalisation et le passage d'informations et la gestion des connaissances autour de l'entrepreneuriat (notamment en lien avec l'économie sociale et verte et le travail décent), de la dimension Genre et du respect des normes environnementales et sanitaires (sécurité sanitaire des aliments)	VIA Don Bosco, ACTEC, ETM, APEFE, Caritas International Belgique, Broederlijk Delen , CONGODORPEN ; Entraide et Fraternité, Benelux Afro Center (BAC) (comme observateur)

8C.2	Renforcer les organisations de petits entrepreneurs dans la prestation de services à leurs membres, avec un accent particulier sur l´accès aux formations entrepreneuriales et au financement, et les besoins spécifiques des femmes et des jeunes	Trias, APEFE, Caritasque International Belgi, VSF-B, Benelux Afro Center (BAC)
8C.3	Accompagner d'une manière stratégique et intensive les entrepreneurs (et plus particulièrement des femmes, jeunes et entrepreneurs moins privilégiés) dans la planification, la commercialisation, le marketing et la gestion de leurs activités entrepreneuriales à travers des formations et le coaching, y inclus avec des accents particuliers sur l'entreprenariat digital, vert et social et en lien avec d'autres acteurs présents	APEFE, Trias, ACTEC, ETM, Rotary Clubs for Dev, APEFE, SOS Villages d´Enfants, LC, Caritas International Belgique, Broederlijk Delen VSF-B CONGODORPEN ; Entraide et Fraternité. KBA-FONCABA
8C.4	Appuyer et soutenir le développement des activités entrepreneuriales des jeunes par des approches multiples. via les écosystèmes d'écoles entreprises, des bureaux d'emploi, des curricula adaptées/sur	APEFE, VIA Don Bosco, ACTEC, ETM, Trias, LC, Caritas International Belgique, CODEART, Broederlijk Delen, WAPA International,

	l'entreprenariat, le développement des plans d'affaires simplifiés, réseautage et partenariat avec des entreprises existantes, la facilitation de l'accès aux financements, la mise en relation avec des formateurs et fournitures d'équipements et de services pour leur professionnalisation etc.	Dynamo International VSFB SOS Villages d'Enfants
8C.5	Concevoir, développer et mettre en œuvre des modules de formations et approches pédagogiques visant l'auto-entrepreneuriat des jeunes avec les partenaires locaux (développemen t des formations pratiques, développement des modules par filière d'activités etc.).	APEFE, VIA Don Bosco, ACTEC, ETM, APEFE, LC, Caritas, Trias International Belgique, Broederlijk Delen, CONGODORPENV SFB;
8C.6	Renforcer les compétences techniques des bénéficiaires dans le cadre des liés aux filières d'interventions spécifiques : techniques de production, de conservation, de stockage, de distribution et de commercialisation	APEFE, Rotary Clubs for Dev, LC, Caritas International Belgique CODEART, Trias CONGODORPENV SFB; Entraide et Fraternité (observateur)

8D	Recherche, gestion des connaissances	8D.1	Appuyer la recherche et la capitalisation sur les actions menées afin de tirer des leçons et de renforcer le soutien au développement de l'entrepreneuriat y compris dans les chaines de valeurs d'élevage	LC, APEFE, CONGODORPENV SFB

RISQUES

Niveau : Abréviations : V=Vraisemblance des risques (1= faible, 2= moyen, 3= élevé) ; I=Impact des risques (1=négligeable, 2= moyen, 3=grave) ; V x I = Niveau des risques (1-2 = faible, 3=limité, 4-9=élevé)

Risques	**V**	**Possibles impacts des risques**	**I**	**VxI**	**Mesures**
Aggravation de l'instabilité et de l'insécurité politique et dans les faiblesses des institutions	3	Impact négatif sur les conditions des affaires	3	9	Concevoir des programmes qui renforcent la diversification des sources de revenus pour les entrepreneurs, Réduire leur précarité et promouvoir le travail décent Renforcer la résilience économique des entrepreneurs et autres bénéficiaires appuyés en favorisant une appropriation et une durabilité des résultats en termes techniques, de gestion, de commercialisation et d'organisation
Absence d'un cadre stratégique clair vis-à-vis des PME/ Des politiques défavorables/Gouvernance (dont corruption), la non mis en œuvre sur le terrain des		Augmentation du coût des affaires Détérioration de la vulnérabilité d'existence, et menaces des autorités, des (toutes) petites entreprises informelles			Concevoir des programmes qui renforcent les capacités des associations d´entrepreneurs Renforcer les associations d'entrepreneurs en tant que voix collective des entrepreneurs

politiques/ des tracasseries administratives					Renforcer les capacités de résistance, de plaidoyer et de négociation de ces derniers par la mise en réseau et la constitution de groupements d'entreprises Lobbying pour des mesures allégées afin de pouvoir se reconnaître facilement et à moindre coût comme petite entreprise formelle Sensibiliser sur l'importance de se formaliser comme entreprise
Détérioration de l'espace civil		Difficultés potentielles pour les ONG et les organisations membres d'influencer les politiques liées à l'environnement des affaires			Lobbying pour que les acteurs de la société civil sont reconnus tels que acteurs à impliquer dans les processus de décisions
La croissance économique est ralentie (en raison de la pandémie de COVID, chute des cours mondiaux des matières premières, …)		Impact négatif sur le climat des affaires			Concevoir des programmes qui renforcent la diversification des sources de revenus pour les entrepreneurs Promouvoir la digitalisation, l'entreprenariat innovant stable dans des nouvelles technologies et filières Regrouper les acteurs au sein de filières intégrées, Constituer des réseaux d'échange et de partage contribue à une meilleure résilience face aux crises économiques et financières Améliorer les compétences entrepreneuriales (techniques, de gestion et commerciales…) des bénéficiaires (jeunes et femmes en particulier) permet de mieux affronter les chocs économiques
Les IMF et les coopératives d'épargne et de crédit ont de		Diminution des capitaux disponibles pour les entrepreneurs			Renforcer les coopératives d'épargne et de crédit

mauvais résultats et disparaissent					Établir des relations entre les entrepreneurs (associations) et les autres institutions financières Réduire le risque d'insolvabilité (garanties à protection des emprunts).
Détérioration de l'inégalité des sexes, la discrimination féminine et la violence basée sur le genre.		Limite l'employabilité et autonomisation des jeunes femmes.			Promouvoir l'entrepreneuriat féminin en assurant la participation des femmes aux ateliers, aux formations, etc. Organiser des échanges et présenter des cas de réussite pour inspirer d'autres femmes et hommes Organiser des activités de sensibilisation pour les hommes
Manque d'entreprises viables pour absorber les jeunes sortant d'une formation qualifiante, technique et professionnelle.		Chômage et le sous-emploi Manque de jeunes qualifiés pour gérer des entreprises.			Identifier et promouvoir d'une manière participative des formations qui soient adéquation avec les secteurs et métiers porteurs, avec les demandes de personnel qualifié émanant d'entreprises en expansion ainsi qu'aux potentialités qu'elles offrent en matière d'auto-entrepreneuriat Favoriser le dialogue entre les centres de formation professionnelle et les associations d´entrepreneurs
Les catastrophes telles que les sécheresses, les inondations qui peuvent affecter les entreprises.					Mettre les entrepreneurs en relation avec les compagnies d'assurance/mutuels pour transférer le risque. Soutenir la conception et la mise en œuvre de stratégies de résilience aux catastrophes et de lutte contre le changement climatique dans les programmes.

					Concevoir des programmes qui soutiennent les emplois et les produits verts. Etablir des plans de reprise après sinistre et plans d'urgence

5. Relation avec d'autres CSC

Lien entre le CSC résilience et le CSC RD Congo

Bref aperçu du CSC sur les systèmes socio-écologiques

Ce CSC est axé sur la résilience des systèmes socio-écologiques et l'utilisation durable des services écosystémiques. L'amélioration des écosystèmes et l'utilisation durable des services écosystémiques contribueront à améliorer le bien-être des communautés locales. Ce cadre est basé sur 4 ODD (objectifs de développement durable) : n° 6 (eau propre et assainissement), n° 13 (action pour le climat), n° 14 (vie sous l'eau) et n° 15 (vie sur terre). Ces 4 SDG sont considérés par le Stockholm Resilience centre comme la base de tous les autres SDG. Une biosphère saine est une condition préalable à un développement social et économique durable. La théorie de changement est présentée ci-dessous. Les changements au sein et par 10 types d'acteurs sont prévus : populations autochtones et communautés locales ; consommateurs individuels ; société civile ; écoles primaires, secondaires et professionnelles ; institutions de recherche, d'enseignement supérieurs et universités ; institutions de coopération et acteurs de développement ; autorités locales; autorités nationales; niveau de la politique internationale; secteur privé.

(© Azote Images for Stockholm Resilience Centre.

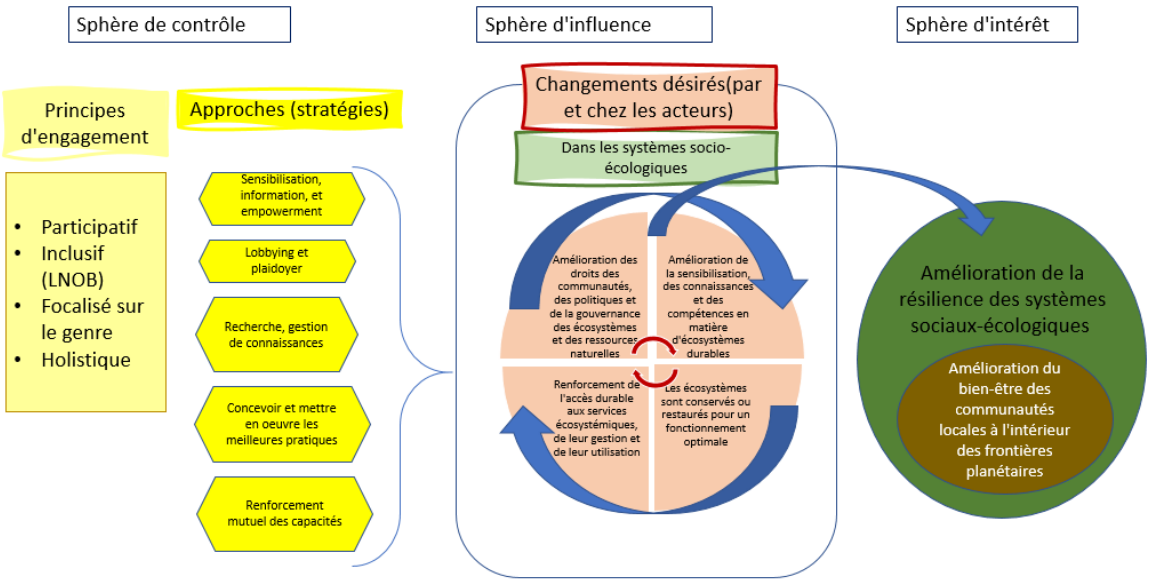

Cibles stratégiques communes dans le CSC thématique

1. Amélioration des droits des communautés, des politiques et de la gouvernance des écosystèmes et des ressources naturelles
2. Amélioration de la sensibilisation, des connaissances et des compétences en matière d'écosystèmes durables
3. Renforcement de l'accès durable aux services écosystémiques, de leur gestion et leur utilisation
4. Les écosystèmes sont conservés ou restaurés pour un fonctionnement optimal

Membres du CSC thématique en RD Congo

Membre CSC	Partenaires/ types de partenaires	Groupes-cibles/ acteurs impliqués
Join For Water	CIDRI ; autres ONG peuvent s'associer ; SAGE – Structure d'Appui à la Gestion de l'Eau	Usagers des ressources en eau ; autorités ; structures de gestion
CEBioS	MEDD, ICCN, Centre de Surveillance de la Biodiversité, universités et centres de recherche publiques, des chercheurs individuels, des ONG locales, ainsi que d'autres ONG, populations locales ou indigènes, etc. à travers les partenaires directs	Preneurs de décisions, autorités, chercheurs, ONG et à travers eux d'autres ONG, populations locales ou groupes indigènes
WWF	WWF RDC; autres ONG locales Instituts de recherche (exemple : recherche bonobos, recherche foresterie/conservation communautaire)	Communautés locales (petits propriétaires terriers (planteurs d'arbres), usagers de combustible bois énergie, agriculteurs de subsistance, apiculteurs, communautés liées à une concession forestière communautaire, utilisateurs de sources d'énergie alternatives, écoliers, ...) ; associations locales ; coopératives ; secteur privé ; autorités provinciales et locales ; chefs coutumiers.
BOS+ étudie encore si la RDC sera ajoutée comme pays partenaire. Uni4Coop est également en train d'étudier si la RDC sera incluse dans l'out come sur les mangroves qui sera couvert par ce CSC thématique.		

Défis prioritaires pour le CSC thématique en RD Congo

La RDC est dotée d'écosystèmes variés et d'une riche diversité biologique. Les principales menaces[71] sont la déforestation; la dégradation des habitats naturels; le braconnage des espèces fauniques; la pêche non planifiée et extensive des ressources halieutiques; la gestion inadéquate des Aires Protégées et des espaces de conservation ex-situ; la discontinuité des inventaires taxonomiques; l'introduction des espèces allochtones invasives; la maîtrise limitée de l'agro-biodiversité; les conflits armés à répétition; le réchauffement climatique; et l'exploitation minière. Quant aux ressources en eau, les défis majeurs sont la pollution des ressources, la dérégulation du cycle d'eau à cause du changement climatique avec des variations plus grandes dans la pluviométrie, la pression démographique croissante, la déforestation, l'absence de collaborations entre différents acteurs, et l'usage et la gestion non efficiente de l'eau.

Approches-clé pour le CSC thématique en RD Congo

Les 5 approches principales du CSC thématique seront toutes appliquées : (a) la sensibilisation, l'information et l'empowerment ; (b) le lobbying et le plaidoyer ; (c) la recherche et la gestion des connaissances ; (d) concevoir et mettre en œuvre les meilleures pratiques ; et (e) le renforcement mutuel des capacités. Join For Water contribuera principalement à travers la protection et la conservation des ressources en eau avec des actions concrètes pour répondre à 5 défis principaux : (a) les effets du changement climatique ; (b) la quantité disponible de l'eau ; (c) la qualité de l'eau ; (d) l'interaction des différents acteurs ; et (e) l'amélioration des écosystèmes. Le lien sera fait avec les secteurs de l'eau potable, l'assainissement et l'eau pour l'agriculture. CEBioS œuvrera pour l'application de la Convention sur la Biodiversité Biologique en RDC, par la collaboration avec le MEDD et quelques Coordinations

[71] Source: https://www.cbd.int/doc/world/cd/cd-nbsap-v3-fr.pdf

Provinciales de l'Environnement, par le renforcement du monitoring multidisciplinaire de la biodiversité, de la connaissance taxonomique et de l'interface science-politique et, par la sensibilisation des communautés spécifiques ainsi que des autorités et preneurs de décision. WWF à travers son programme, vise à préserver les forêts protégées, ou appartenant historiquement aux communautés (et non encore affectées à des concessions forestières ou d'aires protégées) ; Ceci, en appuyant les communautés (hommes et femme) grâce à une approche systémique visant l'amélioration du bien-être en lien avec la préservation ou gestion durable de leurs ressources naturelles. Cet appui s'exercera au travers la valorisation durable et la professionnalisation de l'exploitation de leurs ressources naturelles, via le développement d'une filière durable de bois-énergie ou bois d'œuvre ou de produits forestiers non ligneux, de l'agroforesterie, de l'écotourisme et d'autres formes d'utilisation non-consommatrice de biodiversité/habitats .En agissant sur l'offre de bois -plantations, l'objet est de faire respecter la légalité, protéger et valoriser les forêts communautaires existantes ou faciliter la création de nouvelles forêts communautaires. En agissant sur la demande, l'objet est de proposer des alternatives visant la réduction de la consommation du bois-énergie.

Relation entre CSC thématique et CSC RD Congo

	Cible CSC thématique				App. (*)	Remarques
Cibles CSC RDC	1	2	3	4		
CB 1 - Genre	X				LP	Promouvoir la pleine participation des femmes aux instances de prise de décision en tant qu'actrices de développement, notamment dans la vie politique, les institutions publiques et privées, la société civile, la gestion des ressources, les mécanismes de gestion des conflits et de consolidation de la paix.
CB 2 – Environnement		X			SI	Soutenir et promouvoir des activités de sensibilisation et de l'information en lien avec les ressources naturelles (actions possibles : recherche et formation en appui à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles.
	X	X			SI	Fournir des informations pertinentes, compréhensibles et utilisables sur les ressources naturelles aux responsables politiques, acteurs étatiques, le secteur privé, les médias.
	X	X			SI	Informer, sensibiliser, accompagner et mobiliser les mouvements sociaux, les populations, sur l'impact (positif et négatif) économique, social, environnemental et droits humains de l'exploitation des ressources naturelles
	X		X	X	LP	Conclure et renforcer des alliances sur la gestion durable des ressources naturelles
	X				LP	Influencer les responsables politiques, l'administration compétente au niveau national et des entités décentralisées (y compris les institutions traditionnelles) pour promouvoir la gouvernance et gestion réfléchie des ressources naturelles, la lutte contre : l'exploitation illégale des ressources naturelles, la corruption, la violation de droits humains (y compris les violences sexuelles) et la destruction de l'environnement.

Cibles CSC RDC	Cible CSC thématique 1	2	3	4	App. (*)	Remarques
			X		CM	Promouvoir et appuyer les initiatives ou filières économiques intégrant la protection, la gestion des ressources naturelles et l'utilisation durable des services écosystémiques.
			X	X	CM	Mettre en place, avec les populations, des systèmes adaptés de mitigation des risques climatiques et des catastrophes naturelles, notamment via l'adaptation des systèmes agricoles et le redéploiement des écosystèmes forestiers avec une attention particulière aux plus vulnérables.
			X	X	CM	Mettre en place et soutenir les projets d'accompagnement des communautés locales : appuis aux processus d'identification des potentialités, des opportunités, des risques, des contraintes de développement de leurs terroirs.
			X	X	RGC	Partager des leçons tirées : notamment le lien entre gestion/protection de l'environnement et génération des revenus, l'importance de protection des zones de ressources naturelles, l'importance de s'intéresser à l'espèce endogène et fruitière : partager les expériences et bonnes pratiques.
			X	X	RGC	Partager en interne les actions spécifiques en faveur de la prévention, de l'atténuation et résolution des conflits liés aux ressources naturelles et construction de la paix ; de l'intégration transversale de l'approche environnement et dans les Stratégies et pratiques des organisations
			X	X	RGC	Renforcer les capacités de la société civile à participer de manière active à la gestion des ressources naturelles et au respect de l'environnement
CB 4 – Santé		X			SI RMC	Éducation et sensibilisation de la population en matière de santé, de justice sociale sanitaire, d'équité de genre et de respect de l'environnement. (S)
	X	X		X	CM	Actions sur les déterminants ayant un impact sur la santé, notamment en lien avec le travail décent, la sécurité alimentaire, l'hygiène, la santé vétérinaire et l'environnement (« one health », « planetary health », changement climatique et pollutions terre, eau, air).
CB 5 – Agriculture	X	X	X		SI LP	Promouvoir la sensibilisation sur la durabilité environnementale et des approches agroécologiques, agroforestières et de résilience afin de stimuler une agriculture professionnelle et respectueuse de l'environnement pour des communautés plus résilientes
		X			RMC	Mener des trajets communs sur l'apprentissage du genre, l'environnement et le renforcement organisationnel dans le domaine agricole
CB 6 – Droits Humains	X				LP	Plaider pour une meilleure application des cadres politiques, légaux et administratifs (internationaux, régionaux, nationaux et locaux) afin d'améliorer l'accès des Congolais à des services publics de qualité et aux services de base.

(*) Approches : SI: sensibilisation et information ; LP: lobbying et plaidoyer ; RGC : recherche, gestion des connaissances ; CM: conception et mise en œuvre ; RMC: renforcement mutuel des capacités

Lien entre le CSC Travail Décent et le CSC Géographique RD Congo

1. Définition du travail décent

Le cadre de référence thématique du CSC Travail Décent est l'Agenda Travail Décent de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Le travail décent peut être défini comme suit :

Un travail productif librement choisi, rémunéré de façon que les besoins de la famille ou du/de la travailleur.euse soient couverts ; Assorti d'une protection sociale (dont l'assurance santé universelle) ; Dans le respect des droits fondamentaux du travail, y compris la liberté d'association et le droit de participer aux négociations sociales collectives ; Dans l'application d'un traitement égal de tout.es les travailleur.euse.s sans distinction de sexe, d'âge, d'origine, de convictions politiques ou religieuses ; et, qui offre des garanties de santé et de sécurité sur le lieu de travail.

L'Agenda pour le travail décent repose sur quatre piliers (qui se chevauchent et s'articulent en partie), le genre et l'environnement étant des thèmes transversaux :

1. Créer des emplois décents et productifs
2. Promouvoir les droits des travailleur.euse.s
3. Promouvoir l'accès à la protection sociale
4. Renforcer le dialogue entre les partenaires sociaux.

2. cible stratégique commune du CSC Travail Décent

Les acteurs du CSC Travail Décent contribueront – à travers leurs programmes DGD – à une cible stratégique commune : **Promouvoir le travail décent pour un développement durable, équitable, solidaire et inclusif.**

3. Acteurs (OSC belges) du CSC Travail Décent en RD Congo

- ACV-CSC International
- ANMC/LCM
- WSM
- IFSI/ISVI
- UNMS-Solidaris
- Solsoc

4. Approches clés du CSC Travail Décent en RD Congo

1. Approches de renforcement de capacités des OSC belges
• Soutenir et renforcer les capacités des OSC partenaires en Afrique, en Moyen-Orient, en Asie, en Amérique Latine et Caraïbes
• Articuler et mettre en réseau, favoriser la coopération et l'organisation d'actions communes entre OSC du Sud au niveau local, national, continental et international

• Concevoir et mener des actions politiques et de plaidoyer – de l'analyse du problème jusqu'au monitoring de l'implémentation - sur le travail décent au niveau de la Belgique, aux niveaux continental et international
• Promouvoir le dialogue social et la participation citoyenne
• Partager des connaissances et s'engager à apprendre mutuellement sur les programmes et les thèmes du travail décent
• Promouvoir le gender mainstreaming et des actions spécifiques en faveur de l'égalité entre hommes et femmes
• Promouvoir la 'gouvernance environnementale' des OSC partenaires en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie, en Amérique Latine et aux Caraïbes
2. Approches de renforcement de capacités et d'action des OSC partenaires
• Informer, organiser, former et mobiliser le groupe cible et les bénéficiaires • Développer les services aux membres et aux bénéficiaires : − Création d'emplois : promouvoir l'économie sociale et solidaire ; promouvoir et organiser des initiatives de formation et d'insertion professionnelle. − Droits du travail : vulgariser, sensibiliser et former les travailleurs/euses ; appuyer l'offre d'un service juridique de qualité aux travailleurs/euses. − Protection Sociale : vulgariser, sensibiliser et former les travailleurs/euses, les personnes vulnérables et les décideurs politiques ; promouvoir et soutenir les mutuelles et les organisations solidaires de santé ; valoriser et renforcer les travailleurs/euses de la santé communautaire et de la santé publique primaire. − Dialogue Social : promouvoir l'unité d'action syndicale ; renforcer l'indépendance et la gouvernance démocratique des organisations de travailleurs.euses ; œuvrer à un cadre régulateur ; renforcer les capacités de représentation et de défense des droits et des revendications, promouvoir la représentation des femmes et des jeunes dans le dialogue social • Concevoir et mener des actions politiques et de plaidoyer au niveau local, national, régional et international • Promouvoir le dialogue social, les négociations collectives et la participation citoyenne

5. Des opportunités de complémentarité et synergie avec les acteurs du CSC RDC

Complémentarités : Les acteurs du CSC Travail Décent s'engagent :

- À participer aux concertations, aux échanges ou aux apprentissages collectifs organisés par le CSC du pays, le cas échéant
- À participer au dialogue stratégique annuel du CSC du pays
- À encourager le lien entre les organisations locales appuyées par le CSC Travail Décent et le CSC Pays, pour les échanges et la capitalisation, en partageant leurs expériences /et leurs expertises. Par exemple : (i) faciliter la mise en place de mutuelle de santé ; (ii) se renforcer dans le plaidoyer politique vis-à-vis de l'État notamment pour le subventionnement des vulnérables dans le cadre de la Protection Sociale ; intégrer d'autres acteurs dans la plateforme POMUCO afin de permettre aux organisations bénéficiaires du CSC pays de faciliter l'accès de leurs membres aux services qu'offrent les mutuelles de santé

Synergies : Outre les 4 piliers du Travail Décent (en particulier la protection sociale et l'accès aux soins de santé), les thèmes de synergies potentielles suivants ont été identifiés : les transitions justes (politiques climatiques socialement justes, digitalisation socialement juste), droits des femmes et genre, services sanitaires, formation professionnelle…

Les acteurs du CSC Travail Décent éliront une personne de contact, auprès de laquelle les communications pertinentes seront adressées et qui en organisera le suivi vers les autres acteurs du travail décent intervenants dans le pays.

Piste des synergies concrètes à ce stade

Les synergies et opportunités pourront se concrétiser au travers des stratégies d'intervention, des défis des partenaires locaux, de la gestion des risques, et au niveau des approches. Voici quelques exemples qui se concrétisent déjà. L'identification se poursuivra une fois que les organisations auront finalisées leurs programmes 2022-26

C/S	Description de l'opportunité de synergie ou de complémentarité	Thèmes	Acteurs impliqués (et partenaires). Sera compléter après la finalisation des programmes
C	Organiser ou renforcer des espaces d'échange sur une ou plusieurs sous-cibles entre OSC/AI à propos des stratégies d'intervention, les défis des partenaires locaux, la gestion des risques, etc.	- création d'emplois décents (filières agricoles), - droits humains, - protection sociale, - santé et création d'emploi	
C	Se répartir des régions d'interventions à l'intérieur d'un pays, voire les pays à l'échelle d'une région/d'un continent, entre des OSC/AI et des partenaires du Sud avec un groupe cible commun.	création d'emplois décents (filières agricoles), droits humains, protection sociale,	
C	Se répartir les champs d'appui et se concerter sur les stratégies de renforcement de capacités du partenaire, pour des OSC/IA qui travaillent avec un même partenaire :	Exemples : Echange sur les méthodes et approches et leur application en RDC (usage et gestion des services écosystémiques, conservation et amélioration des écosystèmes)	
I. Concernant l'approche 1. Soutenir et renforcer les capacités des OSC partenaires			
C/S	Description de l'opportunité de synergie ou de complémentarité	Exemples : Collaboration dans le plaidoyer : rédaction commune des notes, échange sur les méthodes, plaidoyer commun dans certains domaines : exemple droits humains, emplois décents	

		dans les secteurs forestiers, miniers, agricoles, due diligence…	
	Se répartir les champs d'appui et plus se concerter sur les stratégies de renforcement de capacités du partenaire, pour des OSC/IA qui travaillent avec un même partenaire		

Lien entre le CSC villes durables et le CRS RDC

1. Vision relative aux *Sustainable Cities*

Le CSC thématique Sustainable Cities réunit des acteurs de la coopération non-gouvernementale qui développent des processus d'urbanisation, de décentralisation et de bonne gouvernance (locale). L'urbanisation rapide est l'une des tendances les plus importantes du 21e siècle, et elle s'accompagne de transformations administratives continues, avec un transfert de compétences et de moyens entre les niveaux d'administration, et modifie les rapports entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Des cadres internationaux comme l'Agenda 2030 (ODD), le *New Urban Agenda* et l'Accord de Paris sur le climat soulignent le rôle et les opportunités offerts par le niveau local dans la transition vers une société durable.

Qu'est-ce qu'une *Sustainable City* ?

Les *Sustainable Cities* sont des métropoles, villes et villages bien gouvernés, coproduits démocratiquement par des élus responsables, des administrations transparentes, des communautés et citoyens constructifs, et un secteur privé responsable. Elles sont en mesure de développer des relations ville-campagne régénératrices, écologiquement saines, et de répondre aux besoins spécifiques généraux et sociaux de tous les citoyens, y compris les citoyens défavorisés et vulnérables, sans compromettre les besoins des générations futures. Les *Sustainable Cities* sont financièrement stables, elles encouragent des mécanismes décisionnels hybrides, multicouches et intègres, elles donnent accès à une diversité de formes de citoyenneté et d'autonomisation, et sont interconnectées dans des dynamiques de gouvernance plus larges de l'État, de la région et de localités avoisinantes.

2. L'objectif commun du CSC Sustainable Cities

Les acteurs du CSC Sustainable Cities contribuent par le biais de leurs programmes DGD à un objectif commun : *promouvoir les* Sustainable Cities *à travers le monde, notamment des villes, communes ou territoires délimités dans lesquels les objectifs de développement durable (SDG) sont réalisés. La* Sustainable City *respecte les limites écologiques de la planète, et garantit en même temps les conditions sociales minimales qui sont nécessaires pour assurer le bien-être de ses habitants.*

3. Acteurs du CSC Sustainable Cities en RDC

ACNG belges	Focalisation/fonctionnement autour du thème
UVCW - Brulocalis	- **Etat civil,** - **Politiques de proximité**
Rikolto	**Systèmes alimentaires durables et inclusifs** dans les villes de Bukavu et Goma
COTA	- **Renforcement de la gouvernance locale**

	- **Amélioration de l'inclusion des populations vulnérables**

4. Défis prioritaires pour les *Sustainable Cities* en RDC identifié par les ACNG et leurs partenaires locaux

L'urbanisation apporte une plus grande prospérité, mais entraîne également des problèmes de développement, tant pour les villes que pour les zones périurbaines et rurales avoisinantes. L'expansion urbaine implique donc en même temps de nouvelles opportunités et de nouveaux défis pour les communautés, y compris la question de comment garantir une alimentation saine, équilibrée et durable à une population urbaine croissante.

Dans le contexte de la RDC, les défis suivants sont identifiés :

a. Au niveau politique et gouvernance

- Le passage à la **décentralisation effective**, qui consacre définitivement les compétences communales et s'accompagne de transferts financiers adéquats vers les collectivités locales
- L'émergence d'une réelle **gouvernance locale**, s'accompagnant d'une lutte active contre la corruption
- L'organisation **d'élections locales démocratiques et inclusives,** et plus généralement, un respect renforcé des **droits humains, et des** enfants en particulier
- Une implication renforcée des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires publiques et politiques locales

b. Au niveau socio-économique

- Le soutien à une **croissance soutenue, inclusive et durable** axée sur le développement de l'agro-industrie, des services dans un cadre de gouvernance locale plus efficace
- Une **réduction significative des inégalités de genres**, en particulier en matière d'accès à l'**instruction**

c. Au niveau environnemental

- La lutte contre la dégradation du capital naturel de la RDC, causée tant par les conflits armés, que par la forte croissance démographique et une exploitation des ressources irrationnelle et très insuffisamment contrôlée

d. Au niveau alimentaire

- L'accès des citoyens à une alimentation de qualité et durable dans les villes congolaises
- L'accès des entrepreneurs et producteurs aux services et ressources nécessaires pour que leurs produits s'orientent vers davantage de durabilité et puissent être commercialisés sur les marchés urbains
- La participation effective des divers acteurs dans les mécanismes de coordination et/ou gouvernance urbaine en matière d'alimentation

5. Principales approches autour des *Sustainable Cities* en RDC

Le basculement mondial vers des *Sustainable Cities* requiert une approche qui associe le niveau local et national, au niveau régional et international. Au niveau national, l'accent est mis sur le soutien et le renforcement des partenaires locaux afin qu'ils puissent contribuer à la ville durable. Cela n'est possible qu'en rétablissant le lien entre les dynamiques locales, régionales, continentale ou mondiale autour des *Sustainable Cities*. Les cadres internationaux sont des cadres directeurs mais peuvent également être influencés par des acteurs locaux. Les connaissances et les bonnes pratiques sont partagées en dehors des limites de la ville.

Cible stratégique no 1 : Cocréation de la ville durable	Les autorités locales coconstruisent et mettent en œuvre avec d'autres acteurs une politique locale de développement durable	
Approches		**ACNG**
A	Elaborer et mettre en œuvre **les prérequis, les instruments et les outils de la politique de développement durable** avec une attention particulière à l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations marginalisées, et aux enjeux environnementaux	COTA, UVCW-Brulocalis, VVSG, Rikolto
B	Elaborer et mettre en œuvre des mécanismes et des outils efficaces de **dialogue, de coordination et de coopération entre les acteurs** pour favoriser la cocréation et la mise en œuvre des politiques locales de développement durable (gouvernance multi-acteurs)	COTA, UVCW-Brulocalis, VVSG
C	Mener des actions **de plaidoyer** auprès des gouvernements à différentes échelles et auprès d'autres instances (UE, Nations Unies, etc.) pour améliorer le contexte (juridique, légal, politique…) dans lequel les acteurs locaux travaillent	Rikolto, UVCW-Brulocalis, VVSG
D	Promouvoir la **coopération au sein du territoire, entre territoires et/ou gouvernements de différents niveaux**	UVCW-Brulocalis, VVSG
E	Développer et mettre en œuvre **une politique intégrée** pour le développement durable (politique transversale)	VVSG
Cible stratégique 2 : Renforcement des capacités des acteurs locaux	Les capacités des gouvernements et acteurs locaux à concevoir la ville durable sont renforcées	
Approches		**ACNGV**
A	**Sensibiliser** les gouvernements et acteurs locaux aux principes, aux concepts et à l'intérêt d'une ville durable (= volonté)	UVCW-Brulocalis, VVSG

B	**Renforcer les capacités** des autorités locales à contribuer à la ville durable	COTA, UVCW-Brulocalis, VVSG,
C	**Renforcer les capacités des acteurs locaux (société civile, secteur privé, écoles, associations, citoyens etc.)** à contribuer à la ville durable	COTA, Rikolto, VVSG,
D	Développer et partager des **guides méthodologiques, outils et ressources** pour les différents types de capacité renforcés	Rikolto, UVCW-Brulocalis, VVSG
E	Mettre en place de **mécanismes d'échange et d'apprentissage** par les pairs entre des acteurs locaux d'un pays, d'une région ou au niveau international	COTA, Rikolto, UVCW-Brulocalis, VVSG
Cible stratégique 3 : Renforcement des capacités des acteurs locaux	Les acteurs économiques locaux adoptent des pratiques d'approvisionnement inclusives qui stimulent la consommation et la production durables	
Approches		**ACNG**
A	Faciliter la gestion durable des écosystèmes et territoires dans lesquels sont produits les biens consommés en ville, y compris la résilience des acteurs locaux qui dépendent de ces écosystèmes.	Rikolto
B	Professionnaliser les organisations de producteurs et renforcer les fournisseurs de services en vue d'assurer un accès équitable des producteurs et entrepreneurs aux services et ressources (y compris financières) nécessaires au développement de leur activité commerciale durable, indépendamment de leur genre ou de leur âge.	Rikolto
C	Faciliter le développement de modèles économiques inclusifs et/ou circulaires qui connectent les producteurs et entreprises durables des zones rurales, péri-urbaines et urbaines aux marchés urbains dans des conditions commerciales équitables, y compris dans le cadre d'achats institutionnels (cantines scolaires, marchés publics, etc.)	Rikolto
D	Faciliter le développement et l'incubation d'entreprises contribuant à la production et la	Rikolto

	consommation territoriale durable et renforcer les écosystèmes locaux de soutien aux PMEs durables.	
E	Favoriser la participation des citoyens dans la cocréation de nouvelles solutions multi-acteurs pour des systèmes économiques territoriaux plus durables (e.g. via des initiatives de "citizen science", des ateliers d'échanges avec le secteur privé et le monde académique, le renforcement des organisations de la société civile sur ces thématiques, l'organisation de campagnes de sensibilisation, etc.)	Rikolto
F	Documenter les approches, résultats et enseignements et les mobiliser afin d'encourager les acteurs locaux et nationaux à investir dans la réplication des approches.	Rikolto

Comme on le voit, les cibles 1 et 2 précitées du CSC Sustainable Cities s'inscrivent en parfaite cohérence avec le CSC RDC en particulier avec sa cible 6 (et toutes les approches associées) : *Renforcer la gouvernance à tous les niveaux politiques et améliorer le respect des droits humains.*

Il convient de rappeler que l'UVCW et Brulocalis sont aussi membres du CSC RDC et contribuent au CSC Sustainable Cities, notamment au travers les cibles 1 (approches 6.A.1 et 6.C.1) et 2 (approches 6.D.1., 6.D.4, 6.E.1 et 6.E.2) du CSC RDC.

6. Opportunités pour la complémentarité & la synergie avec les acteurs du CSC en RDC

A partir de janvier 2022, Rikolto et ses partenaires souhaitent lancer un programme Food Smart Cities en RDC, dans le cadre du CSC thématique des villes durables. Pour ce faire, Rikolto analysera le contexte congolais au cours de l'année 2021 avec l'objectif de chercher les opportunités de complémentarités et de synergies avec les autres acteurs belges présents dans le pays. Sachant qu'Enabel-RDC coordonne un portefeuille important de programmes autour des thématiques de l'urbanisation et de l'agriculture, notamment dans les provinces de Nord-Kivu et Sud-Kivu, le CSC thématique des villes durables s'engage à trouver des complémentarités maximales avec le travail d'Enabel sur le terrain.

Lien entre le CSC thématique Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable avec le CSC RDC / « Higher education and science for sustainable development » (HES4SD)[72]

1. Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable et ses acteurs.

Forte de leur autonomie et leur droit d'initiative et d'innovation, deux organisations coupoles (l'ARES et le VLIR-UOS) ainsi que l'Institut de médecine tropicale (IMT) ont initié le CSC thématique Enseignement supérieur et recherche au service du développement durable (CSC **HES4SD**). Les initiateurs du CSC s'appuient sur leur longue histoire commune dans la mobilisation efficace de l'énorme potentiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la coopération scientifique en vue du développement durable. Ils œuvrent également à les rendre accessibles à d'autres partenaires belges, locaux et internationaux, de différentes façons : en tant que partenaire au sein d'un partenariat multi-acteurs, en tant que conseiller scientifique auprès des projets, de partenaires ou d'organes politiques d'autres partenaires ; en tant que plate-forme de partage des résultats scientifiques de pointe, d'informations, d'expertise et d'expériences et d'exploration des possibilités de synergies et de complémentarité.

Ensemble, les trois initiateurs du CSC représentent 60 établissements d'enseignement supérieur (EES) belges, soit 11 universités, 32 écoles supérieures, 16 écoles des arts et l'IMT. Les partenaires avec lesquels ils collaborent dans les 30 pays sélectionnés (voir en annexe) sont principalement des universités, des écoles supérieures, des écoles des arts, des écoles polytechniques, des laboratoires de recherche et de référence, des centres scientifiques (notamment des programmes de contrôle des maladies et des instituts de santé publique). Toutes ces institutions, notamment les trois initiateurs, seront dénommées Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques (IESS). Par des collaborations avec la société civile, le secteur privé et public, les IESS contribuent au développement de nombreux secteurs de la société.

En qualité d'organisations coupoles, l'ARES et le VLIR-UOS, qui regroupent un vaste éventail d'institutions membres, couvrent tous les champs académiques et scientifiques. En ayant recours à des appels de propositions concurrentiels pour plusieurs types d'interventions, ils contribuent à l'ensemble du spectre des ODD. L'IMT est un acteur clé de la Médecine tropicale et de la santé publique et il contribuera directement, mais pas uniquement, à la réalisation de l'ODD 3 (Bonne santé et bien-être : donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges).

[72] Voir annexes

2. Visualisation de la Théorie du changement (TdC)

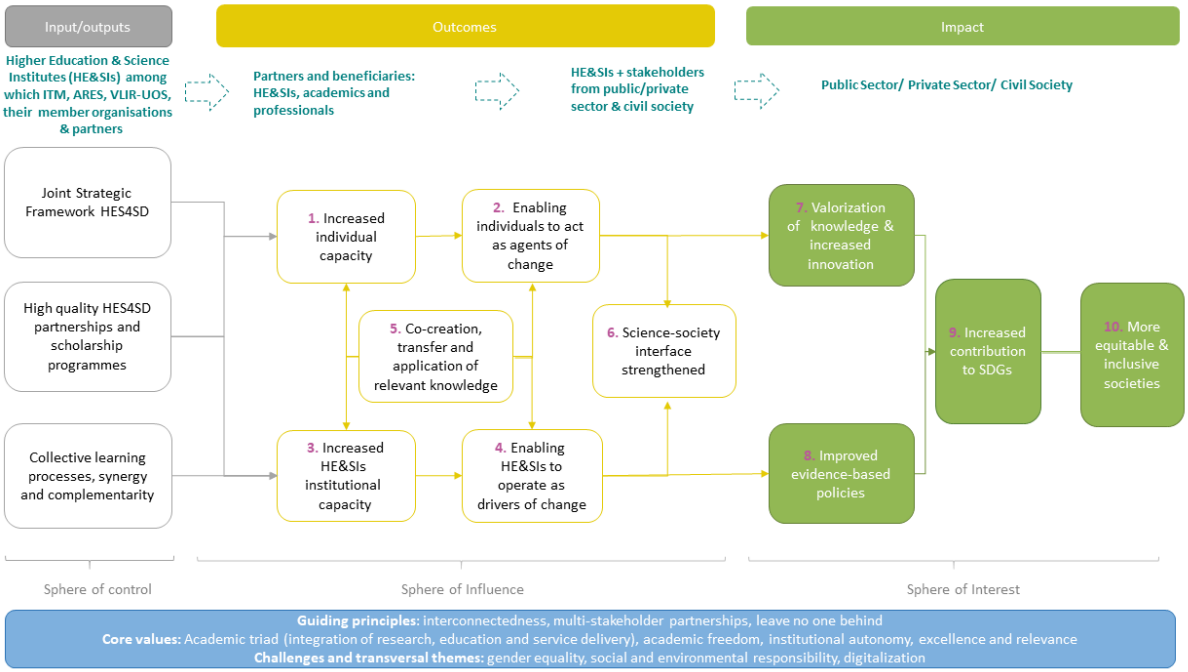

3. Les Objectifs stratégiques communs du CSC HES4SD

Le CSC **HES4SD** a pour objectif général sur le long terme de contribuer de manière significative à la réalisation des 17 ODD et pour objectif final de contribuer au développement « de sociétés toujours plus équitables et inclusives ». Pour réaliser cet objectif, les six objectifs stratégiques suivants ont été identifiés et guideront les interventions spécifiques, en se fondant sur l'expertise de chaque initiateur du CSC.

Objectif stratégique 1 : Accroître les capacités individuelles. L'accroissement des capacités individuelles doit être considéré comme le résultat des activités d'éducation ou de recherche de/par des personnes individuelles, principalement grâce à des programmes de bourses d'études. Cet objectif englobe la formation aux compétences transversales telles que la citoyenneté mondiale, la pensée critique, les compétences de leadership, permettant aux personnes formées de devenir des citoyens du monde critiques, disposant des compétences et de la motivation nécessaires pour s'engager activement dans la société mondiale.

Objectif stratégique 2 : Permettre aux personnes individuelles d'être des agents du changement. Cet objectif stratégique se fonde sur le fait que l'HES'SD permet aux personnes intégrées dans des organisations (secteur privé ou public ou société civile) d'augmenter leur potentiel à être des agents du changement.

Objectif stratégique 3 : Accroître les capacités au sein des Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques. Renforcer les capacités des IESS dans les domaines suivants :

1. accroître les capacités de recherche, d'éducation et de services à la société
2. accroître les capacités d'informations, renforcer les structures sur les plans des infrastructures technologies

3. accroître les capacités de gestion (gouvernance, administration, finance)

4. accroître les capacités collaboratives et de réseautage.

Objectif stratégique 4 : Permettre aux Instituts d'enseignement supérieur et scientifiques d'être des moteurs du changement. Les IESS activent leurs performances améliorées, ce qui leur permet d'être des moteurs du changement ayant pour but d'avoir un impact significatif sur la société. Cela peut être réalisé à la fois par la cocréation, le transfert et l'application des connaissances pertinentes (OS5) et/ou par le renforcement de l'interface recherche-société (OS6).

Objectif stratégique 5 : Cocréation, transfert et application des connaissances pertinentes. Les quatre premiers objectifs stratégiques contribuent de manière significative à la réalisation de cet objectif clé. En unissant les forces et en agissant en synergie, le CSC favorise la création et la diffusion des connaissances pertinentes et à la pointe au sein des IESS du monde entier, de leurs communautés locales et réseaux internationaux.

Objectif stratégique 6 : Renforcer l'interface recherche-société. Le partage d'informations et les actions concertées entre IESS ayant pour but la fertilisation croisée entre science et société, ils peuvent être facilités par des réseaux et plates-formes d'expertise et de partage d'expériences ; favorisant les interactions entre demande et offre dans la perspective de solutions appliquées et de politiques fondées sur des faits avérés. La société est envisagée dans son acception la plus étendue, à savoir tous les acteurs publics, privés et de la société civile, au-delà des IESS (par ex. entreprises, décideurs publics, ONG, la communauté dans son ensemble).

4. Approches clés

1. **CSC HES4SD.** Le cadre vise à unir les forces des acteurs académiques belges et de leurs partenaires pour contribuer à la réalisation de changements sociétaux alimentés par le monde académique et reposant sur une approche scientifique reliant les IESS avec l'ensemble de la société. Ce cadre se développera progressivement et il restera dynamique, afin de réagir aux opportunités et aux priorités politiques.

2. **Des partenariats IESS4SD et des programmes de bourses d'études qualitatifs.** Les programmes respectifs des initiateurs comprendront des interventions telles que : Des programmes de bourses individuelles ; Des programmes de renforcement des capacités de recherche, d'enseignement et de formation et de services à la société ; Le renforcement de l'information, des infrastructures et des structures technologiques; Le développement d'aptitudes de gestion ; Des initiatives de renforcement des interfaces entre le monde académique et scientifique (national et international) et la société et du réseautage ; Des actions de support à la politique, etc. La liste de pays jointe en annexe donne une information indicative sur les pays dans lesquels les trois initiateurs envisagent de développer des programmes ; que ce soient pour des bourses uniquement, ou des programmes/projets institutionnels plus étendus.

3. **Processus d'apprentissage collectif, synergie et complémentarité.** Les initiateurs du CSC s'attacheront à construire et renforcer des synergies et complémentarités au-delà de leurs partenariats avec des IESS et, pour ce faire, ils définiront des mécanismes opérationnels. Les initiateurs du CSC s'attendent à ce que le processus d'apprentissage collectif, la synergie et la

complémentarité soient déterminants dans la réalisation des résultats et de l'impact tel que définis dans la TdC, de façon plus efficace et novatrice.

5. **Opportunités de complémentarité et de synergie.** Dans un premier temps, la complémentarité et la synergie seront explorées et réalisées entre les initiateurs et leurs organisations membres et partenaires. Ils pourraient coopérer et se renforcer mutuellement dans les domaines de la recherche conjointe, de l'enseignement et des domaines de gestion. La synergie pourrait émaner de la collaboration de plusieurs IESS à des projets et programmes spécifiques, comme c'est le cas dans de nombreux programmes actuels. Dans un second temps, le CSC **HES4SD** cherchera explicitement des complémentarités et des synergies, au-delà des IESS, avec d'autres acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, tant au niveau national qu'international. Une participation active de ces acteurs sera recherchée dans des projets et programmes spécifiques, dans le but de renforcer les objectifs communs (complémentarité) ou de stimuler la collaboration entre le monde académique/scientifique et des acteurs de la société dans son ensemble (synergie). La synergie et la complémentarité seront prises en compte dans la sélection de partenaires éventuels pour de futurs projets et collaborations.

6. **Interaction avec d'autres CSC (géographiques et thématiques)**

Les initiateurs du CSC envisagent l'organisation conjointe de trois dialogues stratégiques au moins dans un pays partenaire, en consultation avec les IESS partenaires locaux, l'ambassade et la DGD. Les initiateurs envisageront des modalités hybrides permettant une participation mondiale pour un impact environnemental minimum. À cette occasion, un événement accessible aux acteurs belges et locaux du développement peut être organisé, qui met l'accent sur l'échange de résultats de projets, le réseautage entre anciens boursiers et boursiers actuels et l'identification de synergies et de complémentarités éventuelles. Les initiateurs du CSC continueront à développer des mécanismes permettant de partager systématiquement des informations sur les projets en cours et sur le lancement et les résultats des appels de bourses et des propositions de projets.

Nous encourageons les acteurs des autres CSC à participer activement, à utiliser les plateformes qui seront mises à leur disposition et à présenter des demandes spécifiques de conseils scientifiques, de renforcement des capacités et de collaboration avec les acteurs universitaires.

Nous nous appuierons également sur les relations existantes entre les acteurs du CSC thématique HES4SD et les ACNG individuels. Les représentants et les partenaires du CSC HES4SD participeront aux dialogues stratégiques d'autres CSC thématiques et géographiques en fonction des besoins. Les initiateurs du CSC soutiendront activement l'identification et l'engagement des parties prenantes et des partenaires en facilitant les contacts entre les HES4SD et les acteurs belges, locaux et internationaux du développement (y compris ENABEL, BIO, ...) actifs dans le pays ou la région. Le CSC HES4SD propose également un ou plusieurs points de contact principaux (voir annexe 2) dans le but de faciliter une continuité de la communication sur les approches suggérées en matière de synergie et de complémentarité à l'avenir.

Annexe : Liste indicative de point(s) de contact[73]

		Type d 'approche par acteur			Point(s) de contact principal pour le CSC HES4SD	
	Pays	VLIR-UOS	ARES	ITM	Organisation(s)	Email
	DR Congo				ARES ITM VLIR-UOS	simon.hemptinne@ares-ac.be Jcoenen@itg.be kathleen.wuytack@vliruos.be

Types d'approches

- Pays de bourse + projet
- Bourse (+éventuel pays du futur projet)
- Pays de bourse
- Non actif dans ce pays

[73] [1] Comme par le passé, doivent être considérés comme partenaires de l'UVCW et de Brulocalis pour la RDC les partenariats de commune belge à commune partenaire congolaise.

6. Synergie et complémentarité

Les ACNG qui créeront des synergies et complémentarités s'assureront d'une bonne gestion, au travers : de l'élaboration de conventions établissant les rôles, responsabilités et procédures ; de l'identification d'un acteur qui assurera le lead de la coordination des synergies et complémentarités des accords d'exécution ; de la mise en place de structures décisionnelles et de structures de suivi de projet commun ; et enfin de la réalisation d'évaluations.

Les ACNG s'engagent à collaborer aux moments clés de leurs interventions (identification, programmation, suivi, évaluation) au travers, d'une participation active et réciproque aux ateliers d'identification-programmation et aux réunions de pilotage.

Les ACNG s'engageront de renforcer leur synergie logistique, notamment en poursuivant la mise en commun de bureaux/voitures/matériel, des ressources techniques et humaines (mutualisation/délégation/échange), des accords avec les agences de voyage/sociétés de vol/hôtels/…

Cible 1 Genre

Synergies et complémentarités Entre- « nous » : OSC et/ou AI

Les ACNG belges inscrites dans la cible genre prévoient des synergies opérationnelles et stratégiques entre elles et avec leurs partenaires.

17 ACNG belges sont membres de l'**Alliance AgriCongo** et collaborent afin que les politiques, programmes publics et privés de coopération agricoles intègrent des dynamiques paysannes locales. Le travail réalisé s'inscrit sous 3 piliers ; plaidoyer, communication, et partage d'expériences multi-acteurs. Un nouveau programme AAC est en cours de collaboration avec la CONAPAC pour remplacer le programme PASPOR 2017-2021. Le Monde selon les femmes coordonnera les résultats axés sur le genre, la position socio-économique et politique de la femme au niveau de leurs communautés, des ménages agricoles et des Organisation des Producteurs Agricoles. Le Monde selon les femmes coordonnera la thématique genre avec son partenaire, l'Académie Nationale des Femmes Paysannes (partenaire de Rikolto également) et s'engage à assurer le lien avec cet espace de travail.

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et autres cibles stratégiques

Les liens entre la **cible genre** et la **cible sécurité alimentaire et agriculture** sont très importants. La RDC possède un potentiel d'accroissement agricole parmi les plus important du monde (ACC p.30), et dont la grande majorité de la force de travail agricole est occupée par les femmes. Ces deux cibles doivent donc être complémentaires afin de garantir l'entière participation des femmes aux marchés, à la gestion, au contrôle des facteurs de production, aux savoirs et aux niveaux de décisions.

Par sa transversalité, le mainstreaming de genre est un mode d'intervention qui a pour but d'intégrer systématiquement « l'approche genre » dans les politiques des organisations, dans toutes les

thématiques, dans les méthodes et évidement dans toutes les phases du programme. La finalité de cette intervention, est d'astreindre tous les niveaux de l'institution (et non seulement le service dédié à la thématique), à prendre en compte l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Dans le cadre du futur programme AAC, Le Monde selon les femmes s'assurera de l'intégration de l'approche genre et de l'importance de la professionnalisation de l'agriculture familial comme choix d'un développement durable. Les liens avec les axes d'intervention de la **cible entreprenariat** doivent être renforcés sur le sujet de l'intégration de l'approche genre et de l'empowerment des femmes. En tant que membre de AgriCongo, Le Monde selon les femmes est à même de créer des synergies et complémentarités pour générer une plus-value et dépasser les limitations individuelles.

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et autres acteurs internationaux

Au niveau belge : Le groupe de travail, Santé et droits sexuels et reproductifs (GT SDSR/VIH) de **Be-cause health** ainsi que, le Groupe de travail RDC, réunissent les acteurs du secteur de la santé au sein de la coopération au développement. L'objectif est d'échanger, de se former, ou de participer à des ateliers de développement d'outils.

Au niveau européen : ENABEL participe au Gender Expert group sur Learn4dev Network, groupe d'experts sur le genre qui travaille sur l'intégration du genre en tant qu'outil de renforcement efficace des capacités. Network of European Development Cooperation Practioners réunit des experts européens dans le secteur de la coopération au développement et veille à ce que les expériences opérationnelles soient prise en compte auprès des institutions de l'UE et des États membres

Au niveau international :

L'**Association for Women's Rights in Development** (AWID) est une organisation internationale féministe, engagée pour le développement durable et les droits des femmes. L'AWID travaille pour influencer stratégiquement les politiques et pratiques de développement, pour des programmes féministes, pour renforcer le pouvoir et influencer des organisations féministes sur la scène internationale. Le Monde selon les femmes fera le lien avec ce réseau.

Le Réseau du CAD de l'OCDE définit des approches communes sur les sujets de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes. Ce réseau travaille pour une meilleure intégration de la dimension genre dans les politiques et pratiques de la coopération au développement en appuyant les organes subsidiaires.

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et la coopération belge

Le programme de coopération **d'Enabel** qui définit 5 thématiques prioritaires, a inscrit le genre comme thématique transversale. Le programme tend à renforcer l'autonomisation des femmes en combattant les inégalités de droits et de chances liées au genre. Il veut renforcer l'autonomisation des femmes en

augmentant leur participation aux secteurs numériques, économiques et d'innovation. Des synergies et complémentarités seront réalisés dans ce cadre avec la coopération belgo/congolaise. En plus de son caractère transversal, la coopération au développement belge, à inscrit la thématique genre comme sujet à part entière dans les programmes mis en en œuvre par les ACNG belges et leurs partenaires.

Wallonie - Bruxelles International inscrit le genre dans les axes prioritaires de travail et dans les objectifs dans le cadre de sa coopération avec le gouvernement de la RDC. La thématique est également intégrée transversalement dans sa stratégie opérationnelle.

Enfin, le **Conseil Consultatif Genre et Développement** (CCGD) a comme objectif de réaliser une meilleure prise en compte du genre dans la Coopération belge au développement. Le Monde selon les femmes facilitera les échanges sur les informations et les recommandations élaborés par la CCGD.

Cible 2 Environnement et Ressources Naturelles.

Synergies et complémentarités Entre- « nous » : OSC et/ou AI

Dans leurs programmes pour la RDC, les ACNG belges de la cible environnement et ressources naturelles pourront préciser les synergies et les complémentarités avec des ACNG belges ou entre leurs organisations partenaires respectives. Le principe est d'assurer des synergies/complémentarités tant au niveau des partenaires, qu'au niveau thématiques et/ou sectorielles. Un suivi stratégique au niveau de la cible favorisera, l'apprentissage mutuel, l'identification de nouvelles opportunités de synergies et de complémentarités liées aux approches clé. Ces approches concernent : le renforcement de capacités, la sensibilisation et plaidoyer, l'apprentissage mutuel et le partage des connaissances sur les thèmes, ressources naturelles et de l'environnement (par ailleurs thème transversal).

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et autres cibles stratégiques

Nous suggérons quelques espaces de collaboration pertinents au niveau du CSC-RDC, concernant les cibles sectorielles et les groupes de travail.

Avec la Cible Entreprenariat : la collaboration pourrait se faire au niveau des approches de la sensibilisation et du plaidoyer, pour promouvoir l'amélioration des conditions des emplois, et l'amélioration des revenus dans les secteurs forestiers et miniers. Etant membres des deux cibles, Louvain Coopération peut assurer le lien entre « environnement » et « entrepreneuriat ».

Avec la Cible Santé : la collaboration pourrait se faire au niveau d'échanges d'informations et de collaborations sur certaines approches, tel que ; Le plaidoyer pour la réduction de la pollution due à l'exploitation minière (impacte la réduction des incidences des maladies et les conséquences sur l'environnement) ; Le plaidoyer sur la promotion des emplois dans les secteurs forestiers et miniers avec le respect des normes environnementaux (impacte les ressources financières des populations dédiées notamment à la santé et au bien-être).

Avec la Cible Agriculture : les approches se rapportant aux sujets ; sensibilisation, plaidoyer, renforcement de capacités, concevoir et mettre en œuvre sont pertinentes. Ces approches concernent également la promotion de l'agriculture familiale (particulièrement, le soutien à la transition agro écologique pour assurer la sécurité alimentaire, augmenter la production et les revenus agricole des communautés qui

vivent dans les zones minières et forestières). CONGODORPEN : l'un des membres de la Cible 5 « Agriculture émancipatrice et durable » peut assurer le lien entre Agri Congo et cible 2.

Avec la Cible Droits humains : l'exploitation, exportations illégales des ressources naturelles génère son lot de conséquences désastreuses, tant au niveau des conflits sociaux et armés, des violations de droits humains, que sur la dégradation de l'environnement. Le lien entre cette cible et la cible Droits humains est important. Ce lien permettra d'échanger des informations sur les approches concernant notamment la sensibilisation, le plaidoyer, les actions pratiques pour la prévention des impacts environnementaux de l'extractivisme, les lois concernant la gestion des conflits (notamment foncier), le respect de droits humains etc... L'ASF qui se positionne en tant qu'observateur dans la cible 2, peut être considéré comme un point focal de la cible Droits humains pour les questions d'environnement et ressources naturelles.

Avec la Cible Genre : Les approches de plaidoyer, sensibilisation devraient se rapprocher de la cible environnement et ressources naturelles. Les sujets principaux concernés sont les politiques minières, forestières, foncières et environnementales qui devraient être équitables, concernant le genre, les personnes vulnérables, les communautés locales et les peuples autochtones. Le CNCD-11.11.11 étant membre de ces deux cibles Genre et environnement peut assurer le lien.

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et autres acteurs internationaux

Nous relevons des exemples de collaborations pertinentes au niveau de la Belgique, de l'UE, de la RDC ou international. Certains membres de cette cible ayant un lien avec ces espaces pourront faciliter l'échange d'informations afin d'identifier des pistes des synergies et complémentarités (création d'espaces d'échanges d'informations, consultations stratégiques sur des approches, des actions, …).

Au niveau Belge et Européen

La **Coalition climat** est une coalition intersectorielle sur la justice climatique. Les coupoles 11.11.11 et CNCD-11.11.11 coordonnent le plaidoyer au sein de cette coalition climat. Ces coupoles pourront faciliter l'échange d'information concernant des actions politique sur le changement climatique, le financement international du climat.

Les structures suivantes ont été également identifiées comme sources d'informations pertinentes et gagneraient à les partager au sein de la cible :

Le Réseau Belge Ressources Naturelles (RBRN) lieu d'échange et de concertation des associations belges qui travaillent à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles dans le Sud, pourra faciliter l'échanges sur les informations clé, notamment sur la directive de l'UE sur les minéraux de conflit, ou sur les actions liées aux approches de sensibilisation, plaidoyer.

EPRM (European Partnership for Responsible Minerals), une plateforme multi-acteurs qui a été établie comme mesure d'accompagnement de la Régulation UE sur les minerais provenant de zones de conflit

IPIS, qui avec son programme de recherche Ressources naturelles, apporte une analyse approfondie sur l'exploitation de ces dernières, leurs liens avec les conflits et leur financement, le développement, l'environnement, les droits de l'homme et la gouvernance.

Au niveau international en RD Congo. Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un mouvement international qui a pour principal objectif d'aboutir à ce que les compagnies extractives publient, de façon

systématique et transparente, le montant des taxes et redevances qu'elles versent aux états des pays dans lesquels elles sont présentes. Il existe des coalitions dans plusieurs pays dont la RDC. Le CNCD-11.11.11 pourra assurer le lien à travers les organisations de la société civile congolaise de la Coalition Nationale RDC, particulièrement concernant les approches de sensibilisation, plaidoyer pour la transparence dans le paiement des taxes et redevances des ressources minières et droits des communautés. L'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) est une initiative internationale qui porte sur les concessions et la gestion des recettes. Elle prône la publication et le rapprochement des paiements effectués au gouvernement par les entreprises privées, au titre des concessions pétrolières, gazières et minières. A travers les organisations de la société civile congolaise membres du comité national ITIE-RDC, le CNCD-11.11.11 peut faire le lien avec les approches de sensibilisation au niveau des communautés locales et plaidoyer au niveau national et international pour que la RDC soit conforme à ITIE. Les sujets étant : la publication des contrats du secteur extractif, la publication des rapports, la lutte contre la corruption etc.…

Synergies et complémentarités Entre- « nous » et la coopération belge

Conformément aux engagements de la Coopération belgo-Congolaise, les thèmes de la protection de l'environnement et des ressources naturelles sont intégrés de manière transversale dans les programmes des secteurs prioritaires. De plus, ces thèmes font l'objet d'un appui plus ciblé par le biais d'interventions concrètes financées par la Coopération déléguée. Les synergies et complémentarités sont réalisables avec les projets d'Enabel et ceux des partenaires de la Coopération Belge en RDC. Les approches de la cible « DH » se consacre à la recherche d'équilibre entre : exploitation des ressources naturelles dans une approche de développement durable et, exploitation responsable de ses ressources pour la préservation de terre, des forêts, la régulation du climat. Les synergies avec les secteurs privés sont également possibles pour promouvoir un cadre d'investissement propice à la reconstruction d'un Etat de droit (par exemple dans l'application des codes : foncier, minier, forestier, du travail, le respect des droits humains y compris le droit de l'enfant, la transparence dans les contrats et paiements des taxes etc..**).**

Cible 3 Education

Synergie/ complémentarité entre- « nous » OSC et/ou AI

Au niveau du réseau éducatif salésien du RD Congo, VIA Don Bosco travaillera au renforcement des centres professionnels et parallèlement ACTEC soutiendra 6 établissements secondaires professionnels et techniques.

Au niveau opérationnel, VIA Don Bosco et ACTEC coopéreront dans le domaine du renforcement des capacités de gestion et l'échange de bonnes pratiques avec le Bureau Salésien des Projets (BSP), le Bureau Pédagogique des Salésiens et le Bureau d'Emploi (BDE)."

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres cibles stratégiques

Les ANCG se rencontreront pour définir des thématiques communes. Des réunions régulières des ACNG dans le cadre des FOBAC (FOBAC général et FOBAC Sectoriel) y contribuent (APEFE, LFTW). L'objectif sera d'identifier des synergies et/ou complémentarités cross- ou multisectorielles. Par une structure de consultation permanente, toutes les ACNGs et universités actives dans le secteur de l'enseignement

évalueront les opportunités de synergie, de complémentarité et de partage d'expériences sur des thèmes transversaux (genre, résilience environnementale, travail décent, etc.). Des Initiatives conjointes concernant la formation des enseignants, de développement des curricula et le renforcement de l'encadrement pédagogique et administratif des écoles seront envisagées. L'usage des TIC (numérique) et en matière de pédagogie innovante et d'entrepreneuriat (APEFE, LFTW, VIA Don Bosco, ACTEC), en est un exemple.

Synergie/ complémentarité entre « nous » et autres acteurs internationaux

Les ACNG exploreront les opportunités pour renforcer leur présence régionale et internationale, par la participation active dans les plateformes des ONGI et des réseaux existants. L'APEFE entend poursuivre sa collaboration avec l'IFEF (Institut de la Francophonie pour l'Education et la Formation).

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et la coopération belge

Les ACNG exploreront les opportunités de complémentarité avec la coopération belge, qui peut faire appel aux ACNGs présentes au niveau provincial / local et s'appuyer sur leur expertise dans l'exécution de certains résultats en sous-traitance**.**

Cible 4 Santé

Méthodologie et points d'importance pour les synergies

La vision générale des synergies et complémentarités des ACNG/AI de la cible santé-RDC entre elles, avec la coopération belge, ou encore avec les acteurs internationaux, est déjà **identifiée** dans le tableau des **approches** qui **positionne tous ces acteurs** dans chacune de celles-ci. Les ACNG/AI ont également transmis leurs zones d'intervention. Les informations géographiques sont encore à ce stade insuffisantes que pour proposer une cartographie claire et exhaustive. L'exercice sera réalisé au moment des démarrages des programmes 2022-2026 (cfr R-6 ci-haut).

Les ACNG/AI de la cible santé-RDC se sont engagées à une **participation conséquente** (à divers niveaux d'implication) aux initiatives synergiques qui ont été institutionnalisées lors du précédent programme (cfr « méthodologie de construction » dans la partie introductive). Elles sont appelées à être consolidées lors du programme 2022-2026, notamment via l'intégration d'un **output commun** dans les programmes des ACNG/AI parties prenantes. Cette démarche permettra de faciliter la construction d'une **logique programmatique** commune sur quelques thématiques spécifiques, s'inspirant en cela du modèle de « l'Alliance AgriCongo » de la Cible 5 Agriculture.

Les thématiques sur lesquelles une série de synergies et complémentarités s'exprimeront lors de ce programme ont déjà été identifiées lors de la création des « **groupes de travail** » (GT) du **Hub Santé** (avec la participation d'**Enabel et de l'IMT**) : le droit à la santé ; le plaidoyer pour l'intégration de la santé mentale dans le SSP ; l'intégration des maladies non transmissibles ; certains programmes verticaux ; l'approvisionnement en médicaments ; la digitalisation de tout le secteur santé (niveau intermédiaire et Hôpitaux) ; le genre et l'environnement (thèmes transversaux) ; les épidémies et enfin, le secteur hospitalier (intégration de l'initiative PHRDC). Une actualisation de ces GT est prévue en début de programme, notamment avec l'inclusion d'un GT « gestion des savoirs & progrès collectifs ».

Les espaces Hub Santé et PHRDC feront également **le lien avec les plateformes des autres cibles ou CSC thématiques**, telles que celles de l'Alliance AgriCongo ou du CSC Recherche & Développement / Enseignement Supérieur (identifiés à ce stade : à élargir).

Tableau des synergies

Description de la synergie / complémentarité	**Entre ACNG/AI de la cible**	**Entre-les ACNG/AI de la cible et la coopération belge (Enabel)**	**Entre-les ACNG/AI de la cible et les autres acteurs internationaux (dont l'UE)**
K-I : **Espaces de synergies/complémentarités** existants au sein desquels les acteurs échangent :	Hub Santé PHRDC Because Health[74]	Hub Santé PHRDC FABAC[75] et FABAC-Santé	PHRDC Clusters thématiques (logistiques, humanitaires,) Forum des ONGI Liens FABAC-S & GIBS
K : **Appuis techniques et financiers concertés et continus** aux Hub-Santé & PHRDC (participation forte)	S sur HS : Memisa, MSV, MdM, Viva Salud, ULBC, CDEB, LFTW, Action Damien (AD), … S sur PHRDC (financements DGD et AFD) : ULBC, CDEB, Action Damien, …		
LOG : Bureaux communs : partage des frais de location et de gestion, facilité de coordination	Memisa, MSV, MdM, Viva Salud (Kin) ; ULBC, CDEB/Chirpa (Kin) ; AD, ULBC (Goma) ;		
C : Actions communes sur des **partages d'apprentissages spécifiques**	S&C : Via PHRDC : ULBC, CDEB, MSV, … S : Memisa, AD (diabète) S : AD, LFTW, RCFD (ophtalmo) S&C : Memisa, MSV, CDEB (Strat. pgm commun)	S : ULBC, PHRDC, IYAD, Hôp.Érasme (gériatrie et soins palliatifs) S avec Hôpitaux/CHU	S : ULBC, MSV (biotech / oxygénothérapie, avec Humatem) C : PHRDC (ULBC, CDEB), CEFA (ACTEC, AFD)

[74] Écosystème large d'acteurs belges de la santé, dont ceux des CSC Travail Décent, R&D/EES

[75] Acteurs belges multi-secteurs

		en gén. : ULBC, Memisa, MSV, CDEB…	
A-C-E-I : Actions communes sur des **axes verticaux** de prise en charge de maladies spécifiques	S&C : Memisa, CDEB, MSV (Strat. pgm commun), Fracarita Belgium	S : AD, Enabel (maladies tropicales négligées)	Louvain Coopération, MSV, MdM ; Coopération Suisse, GIZ (santé mentale) C : AD, FM, USAID (tuberculose) C&S : AD, TLMI, ALM (lèpre et MTN)
Multi : Actions communes sur des **axes horizontaux/renforcement de capacités** avec des bénéficiaires ou groupes de bénéficiaires (acteurs individuels ou zones : offre-demande-gouvernance) partagés	S : ULBC, CDEB, … via PHRDC (Recherche-action notamment sur thématique référencements hospitaliers ; accompagnement digital de la santé)		S : RCFD, CCISD (déchets biomédicaux)
Multi : Actions communes de soutien à la société civile ou de prise en compte/plaidoyers de **thématiques transversales** (droit à la santé ; genre et env ; travail décent…)	S : ULBC, Viva Salud (droit santé)		
D : Actions communes/complémentarités avec les **acteurs du Travail Décent**	C : ULBC, CDEB & Mutualités Chrétiennes/Solidarité Mondiale… (collaborations stratégiques PHRDC – plateformes mutualistes) C : RCFD (mutuelle Boboto) C&S : Memisa, MdM, Viva Salud…		
Action conjointe pour assurer la qualité des médicaments (Quamed) et l'implication des partenaires dans la gestion des CDR	Memisa, MDM, AD, MSV, FB,		
Travaux communs en lien la gestion des connaissances :			

- Définition/construction d'indicateurs et marqueurs de progrès **communs** reflétant la **qualité des soins** : acteurs de l'amélioration de l'offre. Exemples : soins spécialisés/chirurgies avec CDEB, AD, MSV… qualité générale des « unités » biotechniques (plateaux/compétences…) avec Mutualités Chrétiennes, CDEB, ULBC, Memisa, MSV, MdM, AD, …
- … (cfr supra, priorités à établir selon les concordances approches-risques-nombre d'acteurs…)

Cible 5 : Agriculture

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres cibles stratégiques OSC et/ou AI

En 2020, 17 ONG Belges étaient membres de l'Alliance AgriCongo (deux ont émis le souhait d'y adhérer) pour s'engager autour du renforcement de l'organisation paysanne en RDC et plaidoyer pour l'agriculture familiale. Des actions de plaidoyer ont été menées également en Belgique ainsi que des actions concrètes sur terrain en RDC. Une évaluation à mi-parcours a été effectuée du programme actuel PASPOR et, des recommandations ont été formulées. Depuis, plusieurs réunions en ligne et des consultations auprès les fédérations provinciales et de la CONAPAC ont été menées afin de construire une réflexion sur le futur programme AAC. Début décembre, lors du Comité de Pilotage National, l'architecture du nouveau programme a été adopté et un projet de texte est en voie d'élaboration.

L'Alliance AgriCongo a publié ses objectifs pour la période 2022-2026 : " « Les organisations agricoles et les entreprises rurales des producteurs familiaux, structurées au sein de la CONAPAC, renforcent leur résilience économique à travers la professionnalisation, leur intégration dans les systèmes agro-alimentaires inclusifs et durables et leur engagement dans le développement de leurs entités territoriales respectives » avec des appuis à différents niveaux (national, provincial, local). Il s'agira :

a) du renforcement des activités économiques des membres (ménages) à travers des modèles d'affaires efficaces durables, rémunérateurs et inclusifs

b) du plaidoyer autour des politiques agricoles favorables à l'agriculture familiale et aux positionnements des membres dans les systèmes alimentaires inclusifs et durables et

c) du renforcement du développement organisationnel de la dynamique paysanne inclusive en tant qu'organisation stable, redevable, forte et durable autour de l'objectif. Plusieurs membres d'alliance AgriCongo contribuent avec un appui au fonctionnement et activités de la CONAPAC d'une manière complémentaire (e.a. SOS Faim, SolSoc, Broederlijk Delen et Trias).

La collaboration logistique de 3 membres de cette cible et de trois membres de l'Alliance

AgriCongo (partage de bureaux entre, Broederlijk Delen, SOS Faim et Trias avec 11.11.11) permet plus d'efficience en termes logistique et facilite aussi la collaboration et coopération entre les 3 membres actifs de l'alliance.

La thématique apicole représente un point d'intérêt pour plusieurs ONG Belges (presque tous membres de l'Alliance AgriCongo) dont l'objectif est de créer un « écosystème d'expertise et de pratiques » sur l'apiculture, intégré dans les stratégies de développement rural de ces ONG.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres cibles stratégiques

Avec la cible entreprenariat : Les liens entre l'entreprenariat et l'agriculture, sont très forts dans un pays avec un potentiel agricole énorme, et dont la plupart de la population est dépendante pour son revenu du secteur agricole. Au sein de l'Alliance AgriCongo, et plus largement, les membres du

CSC cible agriculture et leurs partenaires, ont pris une importance croissante : la professionnalisation de l'agriculture, la commercialisation, l'approche filières ; se rapprochant ainsi de l'entreprenariat, tout en maintenant l'approche de l'agriculture familiale et en restant attentif à la sécurité et souveraineté alimentaires. Trias, APEFE, Entraide et Fraternité et Louvain Coopération, membres dans les deux cibles et Trias et Louvain Coopération membres actifs de l'alliance AgriCongo, peuvent facilement faire le lien entre les deux cibles afin de créer des complémentarités et de partager les approches.

Des synergies peuvent être développées pour concevoir des modèles d'affaires qui intéressent particulièrement les jeunes et les femmes et permettent de créer des emplois en amont et en aval de la production agricole.

Avec la cible genre : renforcer la place de la femme dans les filières agricoles et les systèmes alimentaires contribue également à l'efficacité et à la durabilité du secteur. Il est important que les efforts visant l'inclusivité de la femme à tous les niveaux soient aussi menés dans le secteur agricole, d'autant que deux tiers au moins des activités agricoles sont portées par les femmes. Le Monde selon les Femmes et Rikolto appuient ainsi l'ANPC, l'Académie Nationale des Paysannes Congolaises, (une plateforme de sensibilisation, d'échanges, de renforcement des capacités, de formations pratiques et d'apprentissage, née des initiatives des OP - associations et coopératives congolaises). Les expériences menées avec l'ANPC, mais aussi avec d'autres acteurs de cette cible fortement engagés dans le genre (Broederlijk Delen, Trias etc.) sont à même d'inspirer aussi les acteurs impliqués dans la cible 5.

Avec la cible environnement : l'impact de l'agriculture sur l'environnement peut être très important, surtout si l'agriculture est pratiquée d'une manière industrielle ou traditionnelle non durable. Cette cible se focalise sur l'agriculture durable et respectueuse de l'environnement. Par exemple l'agro- écologie et l'agroforesterie seront largement vulgarisées comme approches durables. Plusieurs membres de l'alliance AgriCongo, qui a souscrit aussi l'agriculture durable comme élément important dans ses actions, sont également membre de la cible environnement et effectueront les liens.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres acteurs internationaux

Dans le cadre du réseau AgriCord ; Trias et CSA sont en étroite collaboration avec UPA-DI (qui intervient aussi en RDC). Le réseau permet aussi de créer des échanges entre les différentes plateformes des producteurs agricoles en RDC (CONAPAC, COPACO) et de se rapprocher des plateformes régionales (EAFF et PROPAC pour la RDC). Des échanges thématiques ont lieu dans le réseau AgriCord sur l'environnement et la résilience des producteurs.
Il existe également une dynamique entre les OP faitières de la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, les deux Kivu : FOPAC NK, COOCENKI, LOFEPACO etc.), et les partenaires à CSA et Rikolto e.a., sur la professionnalisation des OP (par exemple sur le dispositif de conseil agricole pour la fertilité des sols et l'agroécologie).
Les grands parcs nationaux en RDC sont menacés par l'agriculture qui est pratiquée dans les zones riveraines. La pression démographique pousse les agriculteurs à pénétrer dans les aires protégées, ce qui génère une source croissante de conflits de plus en plus violents. L'augmentation des rendements à travers la professionnalisation de l'agriculture peut ainsi réduire la pression sur les parcs. Cette démarche nécessite un rapprochement entre les acteurs de la conservation de la nature et ceux du secteur de l'agriculture durable pour développer des approches communes et complémentaires. On citera en exemple, le projet de collaboration entre le WCS (Wildlife Conservation Society) et Rikolto autour de la Réserve à Faune Okapi pour le renforcement de la filière cacao. Une collaboration similaire existe aussi entre le programme REDD+ au Mai Ndombe et Trias.

Synergie entre des OSC Belges, des agences multilatérales et des OP au Nord-Kivu (impliquant entre autres CSA, Rikolto, FIDA et PAM). Elles portent sur la réflexion du crédit agricole, du statut de coopératives (regroupant plusieurs OPB pour la gestion des centres de collecte), du montage de société coopérative autour d'un certain nombre d'investissements conséquents (tel que la rizerie de la LOFEPACO), du suivi de la mise en place des fonds de roulement et de l'organisation de la commercialisation des produits des différentes filières. Ces actions sont en complémentarité avec les programmes DGD des ONG concernées.
Une intensification de la collaboration au sein du réseau international Oxfam, impliquant Oxfam Wereldwinkels et Oxfam Solidarité autour d'une stratégie commune et modèle opérationnel commun devrait être définie fin 2021.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et la coopération belge

Enabel a toujours démontré son intérêt pour le projet passé par l'Alliance AgriCongo (PASPOR). Un rapprochement est prévu à partir de 2022.

Cible 6 : Droits Humains

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et les OSC et/ou AI

Dans leurs programmes, les ACNG belges de la cible DH pourront préciser les synergies et les complémentarités avec des ACNG belges ou entre leurs organisations partenaires respectives en RDC. Le suivi stratégique au niveau de la cible DH permettra d'apprendre mutuellement, d'échanger et d'identifier de nouvelles opportunités de synergies et de complémentarités liées aux approches clés. Certaines pistes se dessinent déjà au niveau des activités de lobbying et de de plaidoyer.
La promotion d'un environnement propice à la société civile (cadre juridique, autonomie, liberté d'action, …) constitue des opportunités de synergie et complémentarités pour les ACNGs inscrites dans la cible 6 et qui travaillent sur l'appui de la société civile. En partant du principe, que les synergies et les complémentarités les plus importantes pour 11.11.11 et CNCD-11.11.11 se trouvent au sein de la cible 6, une éventuelle coopération dans la lutte contre la corruption représente également une opportunité importante. L'approche 6C.3 portes sur cette question, par conséquent toutes les ACNGs qui y souscrivent, constituent des partenaires potentiels de synergie.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres cibles

Nous énumérons quelques cibles (non-exhaustives) de collaboration, notamment les cibles sectorielles, les groupes de travail pertinents existant au niveau du CSC-RDC :
Avec la cible agriculture : des opportunités des synergies pour la sensibilisation et le plaidoyer pour une politique foncière équitable, y compris au regard du genre, des personnes vulnérables, des communautés locales et des peuples autochtones ; une politique foncière qui permettrait d'assurer une gestion durable et non conflictuelle des terres, de clarifier des droits fonciers, ceci afin de promouvoir une politique agricole qui contribue au développement rural et à la sécurité alimentaire nationale.
Avec agriculture et santé : Une opportunité de collaboration peut être exploitée entre ACNG travaillant sur l'agriculture, la santé et ceux travaillant avec les partenaires locaux qui mènent un plaidoyer pour un processus transparent des budgets des secteurs pauvres en RDC.
Avec la cible Genre : La sensibilisation et le plaidoyer pour un Etat de droit qui met en œuvre des politiques équitables, en matière de genre et de populations vulnérables. Des politiques qui contribuent à la clarification des droits afin de réduire les inégalités et de promouvoir l'autonomisation et la promotion de l'inclusion sociale de tous, indépendamment, du sexe, de l'âge, du handicap, du statut économique ou de tout autre statut.
Avec la cible Environnement : Il conviendrait de développer des synergies avec les ACNG qui travaillent sur des questions de plaidoyer sur la gouvernance minière et forestière. Les opportunités de travailler sur des reformes législatives et la limitation de l'espace d'expression sont également pertinentes.
Avec la cible Culture, des opportunités de collaboration s'offrent aux ACNG qui travaillent sur la promotion des artistes engagés. Démarche qui consiste à créer des espaces de plaidoyer avec d'autres acteurs de la société civile actifs dans le domaine du plaidoyer et de respect des droits sociaux, économiques et culturels.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres acteurs internationaux

Nous énumérons quelques espaces (non-exhaustives) de collaborations pertinentes actifs au niveau de la Belgique, Européen, de la RDC ou au niveau international.

Au niveau Belge et Européen :

La Centraal Afrika Overleg, et Plateforme Afrique centrale présentent des opportunités d'échange de stratégie de plaidoyer sur les processus de démocratisation, les droits humains, les relations entre la Belgique et la RD Congo.

La Plateforme PKIO (plate-forme des droits de l'enfant dans la coopération au développement présente des opportunités de synergie pour la sensibilisation, et de plaidoyer sur les droits de l'enfant.

Au niveau de la RD Congo

Concernant la protection des défenseurs des droits de l'homme, l'opportunité de collaborer avec d'autres acteurs internationaux et des acteurs de la société civile congolaises s'offre à travers l'existence des groupes d'échanges et de protection à Kinshasa (et de relais en province). Les coupoles 11.11.11 et CNCD-11.11.11 et d'autres ACNG travaillant sur la cible 6/approche protection des DDH peuvent travailler en synergie avec les acteurs nationaux et internationaux spécialisés dans le domaine (agir en faveur de la protection de leurs partenaires et des défenseurs de DH).

Exemples d'espaces d'échanges existants en RD Congo et dans lesquels certains membres de la cible (DH) pourront contribuer à la mutualisation de l'information. Ces échanges permettront d'identifier des pistes de synergies et complémentarités (création d'espaces d'échanges d'informations, consultations stratégiques sur des approches, actions, …).

- **GTJDH Groupe Thématique Justice et Droits Humains RDC** : Instance de coordination de la Politique Nationale de Réforme de la Justice en RDC et de partage d'expériences et d'informations. ASF et RCN J&D pourront assurer le lien
- **Groupe Thématique Justice et Droits de l'Hommes** (Service Technique du ministère de la Justice) : Coordination de la réforme du secteur de la justice. ASF et RCN pourront assurer le lien.
- **Groupe de protection DDH :** Partage d'informations et référencement des cas nécessitants protection. Des ACNG membres de la cible DH participent déjà à ce groupe notamment ASF, 11.11.11 et CNCD-11.11.11. Ces membres pourront rejoindre ce groupe, sachant qu'ils collaborent déjà avec certaines organisations congolaises sur la thématique
- **Synergie PRO DDH : synergie** des organisations congolaises de Protection des militants pro démocratie et les défenseurs de Droits Humains. Cette synergie d'organisations congolaises travaille sur le renforcement des capacités par rapport aux Droits Humains, collabore avec les autorités locales, collecte des données de cas de violations de DH. Les opportunités de collaboration existent et le CNCD-11.11.11 peut faire le lien via les partenaires congolais.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et la coopération belge

La Bonne gouvernance et les droits humains (inclus les droits de l'enfant) est un des thèmes transversal repris dans le programme de Coopération entre la Belgique et la RD Congo.

Des synergies et complémentarités sont possibles avec les projets de la Coopération belge en RD Congo d'autant plus que les approches de la cible DH intègrent les principes de gouvernance : transparence, participation, lutte contre la corruption, le respect des droits humains (inclus les droits de l'enfant, l'égalité des sexes etc..). La sensibilisation, le plaidoyer à ces thèmes ainsi que les mesures concrètes permettant une intégration effective de droits humains et des droits de l'enfant dans les programmes seront prises dans un esprit de synergie et complémentarité avec les projets D'Enabel et avec les partenaires au développement de la Coopération belge en RDC ainsi que la société civile active dans le domaine.

Cible 7 Culture

Synergie/ complémentarité entre « nous » et autres OSC et/ou AI

Les ACNG se rencontreront pour envisager des synergies et/ou complémentarités dans le cadre de leurs programmes respectifs. Les ACNG exploreront l'opportunité d'organiser des appuis de renforcement de

capacités en plaidoyer à destination des groupements et ensembles d'acteurs culturels pour formuler des propositions à destination des pouvoirs publics : Africalia, CEC, 11.11.11, MRAC

Avec la cible droits humains, des opportunités de collaboration s'offrent aux ACNG qui travaillent sur la promotion des artistes engagés, en créant des espaces de plaidoyer avec d'autres acteurs de la société civile actifs dans le domaine des droits sociaux, économiques et culturels.

Synergie/ complémentarité entre « nous » et autres acteurs internationaux

Les ACNG développeront des cadres de concertation afin d'améliorer le partage d'information, notamment du point de vue des connaissances et de l'expérience : Africalia, CEC, Instituts nationaux de la culture de l'Union européenne (EUNIC).

Synergie/ complémentarité entre « nous » et la coopération belge

Wallonie Bruxelles International et ENABEL sont particulièrement concernés.

Cible 8 : Entreprenariat

Synergie/ complémentarité entre - « nous » : OSC et/ou AI

Des activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat destinées aux jeunes des centres professionnels et aux élèves de la 6ème des écoles secondaires, des échanges de bonnes pratiques, de l'apprentissages mutuels et du partage de documents pédagogiques, seront réalisés entre des partenaires d'ACTEC et de VIA Don Bosco. Concernant le volet pratique de l'expérience à l'entreprenariat des jeunes, les réalisations de ces deux ACNG pourront être mobilisées via leur pratique des Ecoles entreprises, l'appui des Bureaux d'emploi et du club « Mini entreprise ». Des activités communes seraient envisageables pour le renforcement de la mise en auto-emploi de jeunes. Cela permettrait de mieux cadrer les compétences, les aptitudes ainsi que les talents à développer pour ces candidats. Un partenaire technique basé à Kinshasa pilotera ces activités et assurera un transfert de la méthodologie aux enseignants et instructeurs des centres éducatifs.

En outre, différentes synergies opérationnelles se profilent pour valoriser d'un côté les champs d'expertises et de l'autre côté, de les diffuser dans les programmes. APEFE et CONGODORPEN souhaitent ainsi associer leurs domaines d'expertise pour promouvoir l'entreprenariat au niveau local.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres cibles stratégiques

Avec la cible Agriculture émancipatrice et durable : Comme mentionné plus haut, les liens entre l'entrepreneuriat et l'agriculture sont très forts dans un pays qui, comme la RDC, dispose d'un potentiel agricole énorme et où le bien-être de la majorité de la population reste conditionné par les revenus qu'elle tire de ses activités dans ce dernier secteur. Pour l'Alliance AgriCongo et pour les membres de la Cible Agriculture ainsi que pour leurs partenaires, l'importance de la professionnalisation de l'agriculture, la commercialisation, l'approche filières sont devenus des axes d'intervention incontournables en lien avec l'entrepreneuriat, tout en préservant l'approche de l'agriculture familiale et en restant attentifs à la sécurité et à la souveraineté alimentaire. Vu les particularités de l'entrepreneuriat agricole (souvent aussi un entrepreneuriat organisé en coopératives), ces axes sont traités dans une cible séparée. L'entrepreneuriat lié au secteur agricole n'est pas exclu dans ce chapitre, mais ne prend pas toujours

comme point de départ les agriculteurs eux-mêmes, mais est élargi à d'autres acteurs de la chaîne, plus orientés vers un entrepreneuriat agricole individuel. Trias et Louvain Coopération, membres dans les deux cibles et membres actifs de l'alliance AgriCongo, peuvent facilement faire le lien entre les deux cibles afin de créer des complémentarités et de partager les approches.

Avec la cible Education : L'amélioration des compétences entrepreneuriales constitue un enjeu important pour le secteur privé et en termes de développement durable. De la sorte, la compétence entrepreneuriale, qui concerne aussi bien la dimension comportementale (confiance en soi, création de réseaux…), que celle appelée « habilitante » (gestion, savoir-faire technique, commercialisation…) se révèle être pertinente aussi bien pour l'épanouissement personnel (insertion et progression socioprofessionnelle…) que pour le lancement d'initiatives entrepreneuriales et ce dans tous les domaines et pour tout type de projets (entreprise individuelle, communautaire, coopérative, …). L'enjeu consiste à augmenter sensiblement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences nécessaires à la création et au développement de projets entrepreneuriaux. L'intégration de l'apprentissage de l'entrepreneuriat à tous les niveaux du système éducatif (ainsi que de formations et de supports spécialisés en éducation entrepreneuriale pour les enseignants) et d'un soutien renforcé à la création d'entreprises dans les établissements d'enseignement professionnel et supérieur, apparaissent comme une manière pertinente et efficace d'affronter ce défi. Il est essentiel d'œuvrer en faveur du renforcement de l'éducation à l'entrepreneuriat ainsi qu'à la mise en valeur de ces compétences. Les membres de la Cible Entrepreneuriat, dont certains sont également membres de la Cible Education œuvreront de concert pour déployer et alimenter les initiatives en matière d'éducation et de formation à l'entrepreneuriat, notamment à l'adresse des enseignants, des jeunes et des femmes, ainsi qu'en matière de renforcement des compétences techniques internes de porteurs de projets entrepreneuriaux (exemple : ateliers de réparation de matériel agricole, synergie APEFE-CODEART).

Avec la cible Environnement : Le développement de l'entrepreneuriat doit se faire à tout moment en tenant compte des enjeux environnementaux. Un entreprenariat au détriment de l'environnement est à proscrire. A cette fin, il y aura des échanges entre la cible Entreprenariat et la cible Environnement. D'ailleurs certains membres de cette cible, dont Louvain Coopération, sont également membres de la cible Environnement et pourront assurer le lien. Louvain Coopération a par ailleurs, développé un Outil d'Intégration Environnemental (OIE) qui a comme objectif d'accompagner les entrepreneurs (agricoles et non agricoles) dans la sensibilisation sur les effets de leur activité sur l'environnement et la prise d'engagement pour diminuer ces effets négatifs. Au sein de son propre programme Louvain Cooperation prévoit continuer à utiliser cet outil. A une échelle plus large, elle souhaite partager cet outil avec d'autres acteurs et les accompagner dans leur usage. La synergie entre l'APEFE et l'ULg (**CSC HES4SD**), devrait se poursuivre dans le cadre de la prochaine programmation. Synergie qui s'opérera en matière de vulgarisation de nouvelles pratiques de gestion des ressources forestières et de mise en place de sites de démonstration de nouvelles pratiques Join for Water de valorisation agricole des espaces déboisés du Haut-Katanga.

Avec la Cible Santé (Sécurité sanitaire des aliments) : la sécurité sanitaire des aliments est un critère essentiel pour toute entreprise de l'industrie de la transformation de produits agricoles et de l'élevage. Le respect des normes et réglementations relatives à la sécurité alimentaire des produits alimentaires peut aider à prévenir des épidémies de maladies d'origine alimentaire. Les entreprises de ce secteur, doivent intégrer nombre de facteurs et de normes, si l'on veut garantir une sécurité sanitaire et réduire

au maximum les risques. Une synergie/complémentarité dans ce domaine sera recherchée par des acteurs de la Cible comme l'APEFE, actifs dans le renforcement des capacités de transformation de produits de l'élevage (filières agricoles). Une synergie/complémentarité sera également recherchée avec les membres de la Cible Santé disposant d'une expertise en la matière, tel que Joinfor Water de la **Cible Résilience** sachant qu'une partie de la problématique a trait avec la qualité et le traitement de l'eau).

Avec la CSC Travail Décent : La réalisation des objectifs de développement durable exige à la fois la promotion d'activités entrepreneuriales et la création d'un environnement de travail décent et inclusif (« ODD 8, Croissance inclusive et Travail décent »). La croissance économique et la transformation structurelle, même s'ils constituent des prérequis à l'augmentation de l'emploi productif, ne se traduisent pas mécaniquement par la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, en particulier pour les personnes pauvres, les travailleurs vulnérables et ceux qui risquent d'être laissés de côté. L'emploi productif et le travail décent doivent être un objectif fondamental et indissociable des interventions d'appui à l'entrepreneuriat des pays partenaires de la coopération. Ils revêtent d'une importance déterminante pour la réalisation des ODD.
La coopération en matière d'appui à l'entrepreneuriat doit aller de pair avec l'adoption de mesures spécifiques visant à créer des emplois convenablement rémunérés, exercés dans de bonnes conditions de sécurité et dans un cadre qui offre un minimum de protection sociale aux travailleurs et à leurs familles et ce, conformément aux Conventions fondamentales et à l'Agenda pour le travail décent de l'OIT. Les membres de la Cible Entrepreneuriat entendent approfondir le travail de recherche de synergies et complémentarités avec les acteurs du CSC Travail Décent, notamment en matière d'appui à l'économie sociale, qu'en matière de sensibilisation, information et formation au travail décent des entrepreneurs ainsi des apprenants des différents niveaux du système éducatif de la RDC.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et autres acteurs internationaux

Il y a une collaboration entre Louvain Coopération et la FAO dans leur projet "Restauration et Gestion Durable des Ecosystèmes agricoles montagneux (RGEM)" au Sud Kivu pour lequel Louvain Coopération accompagnera les communautés vivant autours du Parc National de Kahuzi Biega pour développer des activités génératrices de revenus alternatives (= micro-entreprises communautaires) ceci, afin de diminuer l'exploitation des ressources du parc.

Synergie/ complémentarité entre- « nous » et la coopération belge

Des synergies et complémentarités sont possibles avec le projet d'ENABEL à Kinshasa qui vise la promotion de la formation professionnelle comme vecteur de création d'emplois et d'auto-emplois pour les jeunes. Les actions entreprises dans ce domaine améliorent l'adéquation entre les compétences des jeunes et les besoins de l'économie. Des partenariats sont noués avec le secteur privé et le monde associatif pour mettre en place des mécanismes d'insertion à l'auto-emploi pour les jeunes. Afin d'augmenter significativement le nombre de lauréat·es inséré·es sur le marché du travail, différentes solutions sont appliquées, telles que le chantier-école avec une mise en situation réelle de travail, le stage formatif, d'alternance et d'insertion ainsi que l'apprentissage via des centres d'application et des centres de ressources.

7. Processus d'apprentissage collectif

Au cours des cinq dernières années, les réflexions sur les trajets d'apprentissage se sont concrétisées par l'élaboration du nouveau CSC pour les cinq années à venir afin d'approfondir nos connaissances et engagements. Ces trajets d'apprentissage représentent l'opportunité de renforcer les pratiques des ACNG et leurs partenaires.

Un des objectifs des CSC consiste en l'animation d'un processus d'apprentissage collectif entre les différents ACNG. Les apprentissages collectifs consistent à tirer des leçons et à les partager avec les cibles stratégiques, en développant des approches et en sensibilisant sur les risques.

Le constat

En RDC, l'apprentissage collectif s'avère compliqué, en particulier pour les organisations qui ne disposent pas de bureau ni d'une représentation locale et/ou qui œuvrent dans des zones géographiques ou très peu d'organisations homologues sont présentes.

Le partage des leçons apprises devrait être davantage axé sur la cible stratégique et exclusivement avec les acteurs concernés. À cette fin, l'organisation de réunions « thématiques » en sous-groupes est recommandée, impliquant ainsi des acteurs disposés à mutualiser leurs expériences/leçons apprises/connaissances/apprentissages sur des projets et domaines spécifiques.

Une piste d'amélioration se situe dans l'analyse, suivi et gestion des risques au sein du CSC, permettant une meilleure prise en compte de ces risques, tant par les ACNG que par l'administration belge.

Des recommandations

Lors de l'évaluation du CSC précédent, des **recommandations ont** été élaborées pour faciliter la réalisation des actions d'apprentissage collectif, telles que :

- Garantir la disponibilité de moyens et élaborer des outils simples d'utilisation afin que les échanges soient réguliers et puissent générer un réel apprentissage entre les membres des cibles, et entre les cibles
- Établir un plan d'apprentissage et de récolte d'évidences, témoignages, difficultés et bonnes pratiques. Ces thèmes devraient pouvoir alimenter un plaidoyer vers les autorités belges et congolaises et inspirer les partenaires, ACNG et autres parties prenantes, dans l'amélioration de nos interventions
- Accompagner avec plus d'attention les leçons apprises, réfléchir à des méthodes d'accompagnement et dédier un référent par organisation.

Les apprentissages pour le CSC 2022-2026

Lors de la réalisation de ce CSC, plusieurs thèmes, issus du dialogue stratégique de 2020, furent proposés, tant au niveau des ateliers que des documents, des cibles ou des propositions.

Les thématiques étaient :

- Accompagner et capitaliser des itinéraires communs d'apprentissage du genre dans les stratégies et pratiques des organisations
- Les enjeux et défis de la mise en pratique des ODD

- Sensibiliser sur les liens entre la génération des revenus (entreprenariat, chaines de valeur) et les différentes thématiques des cibles
- Créer un cadre pour établir des collaborations stratégiques, partager des approches et expériences avec les autres cibles, et développer la recherche et la capitalisation des pratiques
- Mener un apprentissage collectif multi-cibles sur les mécanismes de renforcement des capacités des partenaires locaux
- Mettre en place un processus d'apprentissage, notamment sur les thèmes : l'empowerment, le plaidoyer, les méthodes de mobilisation et revendication citoyenne
- Retour réflexif sur les liens entre la colonisation et les pratiques des ACNG en/avec la RDC

Lors d'un processus de sélection mis à disposition pour les membres du CSC, les thématiques/objectifs d'apprentissage communs qui ont été choisis sont les suivants :

- Accompagner et capitaliser des trajets communs sur l'apprentissage du genre dans les stratégies et pratiques des organisations
- Mener un apprentissage collectif multi-cible sur les mécanismes de renforcement de capacités des partenaires locaux
- Mettre en place un processus d'apprentissage notamment sur les thèmes : l'empowerment, le plaidoyer, les méthodes de mobilisation et revendication citoyenne
- Créer un cadre pour établir des collaborations stratégiques, partager des approches et expériences avec les autres cibles, et développer la recherche et la capitalisation des pratiques

Ces processus d'apprentissage collectif sont attendus

Au niveau organisationnel

- Organiser une réunion du CSC pour cadrer la méthodologie, la programmation et le mécanisme de suivi du processus d'apprentissage collectif
- Proposer un cadre opératif qui définit le suivi des synergies stratégiques, notamment en ce qui concerne le partage des approches et expériences avec les autres CSC
- Impliquer des partenaires locaux spécialisés en genre, en recherche et capitalisation (ONG(s) et associations partenaires)

Au niveau méthodologique

- Développer des mécanismes d'échanges d'expériences, d'apprentissages et de meilleures pratiques entre les membres de la CSC
- Identifier des critères communs ainsi qu'une méthodologie de systématisation pour le relevé des bonnes pratiques en genre, la collaboration stratégique, et le partage des approches et expériences avec les autres cibles
- Développer des méthodologies pour approfondir la recherche et la capitalisation des pratiques afin de nourrir les interventions sur le terrain des ACNG. Prioriser les processus de capitalisation communs
- Echanger des informations et des outils qui pourraient être utilisés pour l'amélioration du CSC.

Au niveau des outils

- Proposer des outils concrets pour l'intégration transversale de l'approche de genre, dans les nouveaux programmes et projets en cours d'élaboration, ce qui implique une méthodologie de capitalisation des contraintes et des pratiques positives.

Au niveau des résultats et indicateurs d'apprentissage

Ces objectifs spécifiques produiront des résultats (R) et indicateurs d'apprentissage (I). Voici des propositions au niveau général :

R1. Les capacités personnelles du personnel impliqué dans la trajectoire d'apprentissage sont renforcées

- Le nombre d'organisations participant activement au parcours d'apprentissages
- Le nombre de services internes inscrits pour participer (par exemple, les RH)

R2. Les processus d'apprentissage interne de l'organisation sont améliorés

- Le nombre de formations, au sein de l'organisation, liées à la trajectoire d'apprentissage
- Le nombre d'organisations qui ont effectivement intégré les apprentissages et bonnes pratiques

R.3 La visibilité des interventions visant à renforcer les capacités et les relations avec les partenaires

- Le nombre d'organisations partenaires sensibilisées sur l'égalité des sexes et le genre
- Le nombre des partenaires locaux spécialisés en genre, en recherche et capitalisation, qui ont participé aux processus d'apprentissage (ONG et associations partenaires)

Liste des ACNG participants au CSC – RDC 2022-2026

Membres titulaires	Membres observateurs
11.11.11	
ACTEC	
Action Damien	ARES
Africalia	BOS+
APEFE	Care Belgium
Avocats Sans Frontières	CETRI
Benelux Afro Center (BAC)	CIALCA
Broederlijk Delen VZW	Commission Justice et Paix
Brulocalis (AVCB-VSGB)	ECHOS
C.E.C.	Fracarita Belgium
Cap Santé	FIABEL
Caritas International	Frères des Hommes
Chaine de l'Espoir - Belgique	Institut de Médecine Tropicale
CNCD-11.11.11	Institut Royal des Sciences naturelles - CEBioS
CODEART	Join For Water
Congdorpen vzw	Musée royal de l´Afrique centrale- Koninklijk
Croix-Rouge de Belgique Communauté	Museum voor Midden-Afrika (MRAC-KMMA)
francophone	NGO Federatie
Collectif Stratégies Alimentaires - CSA	Plan International
Dynamo International	Solidarité Socialiste
Entraide et Fraternité	Union Nationale des Mutualités Socialistes
Enfance Tiers Monde - ETM	VLIR-UOS
Humanity & Inclusion	VVOB
IPIS	WSM (CSC Travail Décent)
Karama	WWF
KBA FONCABA	
KIYO	
Le Monde selon les femmes	
Light For The World	
LHAC	
Louvain Coopération au Développement	
Médecins du Monde Belgique	
Médecins Sans Vacances	
Memisa	
Miel Maya Honing	
Oxfam Solidarité	
RCN Justice & Démocratie	
Rikolto	
Rotary Clubs for Development	
SOS Faim	
SOS Villages d'Enfants Belgique	
Trias	
UCVW	
ULB-coopération	
Vétérinaires Sans Frontières	
VIA Don Bosco	
Viva Salud	
WAPA	

[1] Le choix a été fait via une enquête en google form .

Annexes

Annexe 2 : SWOT par cible

SWOT 1 Genre	
Opportunités Renforcement des capacités des femmes dans les instances de pouvoir Activités soutenues des ONG locales (e.a. Afia mama) particulièrement par le partage en réseau Création de Réseau d'entrepreneuses femmes (voir Dynamo Int) Présence d'un document politique genre pour projet « Enfants en situation de rue » MdM Capitalisation du modèle holistique SVS Panzi par MdM (sept 2021)	**Menaces** Poursuite hypothéquée du mandat de sous référent ? du Monde selon les femmes (MSLF Incertitude sur le nombre de membres actifs dans Cible genre Possibilité pour les femmes d'ouvrir un compte bancaire compte sans l'autorisation maritale (sans autorisation du mari)
Forces Implication forte dans le renforcement des capacités Maitrise importante des partenaires belges de la thématique Disponibilités de nombreux outils disponible mutualisés Approche innovante de la masculinité positive (voir MSLF)	**Faiblesses** Absence pour les autres SCS de la cible genre spécifique Insuffisance de la transversalité de la thématique Genre Manque de cartographie des partenaires locaux et de besoins en formation genre Faiblesse d'échanges d'expériences sur la question de l'intégration du genre tant dans les projets qu'au niveau institutionnel Adaptation du concept « genre » au contexte local

SWOT 2 Environnement	
Opportunités Les déplacements du réseau international et le regroupement une fois tous les deux ans sont très importants Un grand intérêt des bailleurs de fonds pour des sujets qui concernent l'exploitation des ressources naturelles et l'environnement L'existence de liens forts entre l'environnement et la lutte contre la pauvreté (potentiel à ce niveau) L'existence de plusieurs plateformes multipartites pour discuter des problèmes liés à l'exploitation responsable des minerais (y compris l'OCDE, EPRM et PPA) L'existence des Comités (multipartites) de suivi du secteur minier au niveau provincial et local L'existence des réseaux de la société civile Congolaise qui travaillent sur le secteur minier (Groupes Thématiques mines, COCSOC-GL, …)	**Menaces** Individualisation de la problématique : dans l'investissement Manque de transversalité de la thématique Manque de suivi de contrôle de l'application des lois et/ou plans d'aménagement Pollution et aggravement de l'environnement Fonctionnement défectueux du processus de démocratisation et décentralisation sachant que le domaine de l'environnement/ressources naturelles restera une compétence nationale Les effets de la Covid19 qui affectent les pays donateurs Manque de volonté politique pour investir dans la dimension développement de l'exploitation minière artisanale
Forces Un développement important du concept de « dette écologique » Le lien dette publique et extractivisme est important et bien analysé. La société civile à une expérience importante sur le sujet de l'exploitation minière	**Faiblesses** Difficulté d'introduire le concept de « dette écologique » comme sujet transversal dans notre travail Manque de stratégies efficaces/durables pour combattre le fléau 'exploitation minière'-

Le CADTM est un réseau international qui est en lien avec des écoféministes de différents continents (UDT 2018). La présence d'experts sur le terrain	'violations de droits de l'homme' malgré la connaissance du sujet Absence d'implication collective aux mouvements sociaux, au profit d'approches individuelles Des déplacements individuels internationaux, sans plus-value collective Position fragile des femmes dans l'exploitation minière Très peu de femmes dans le réseau CADTM

SWOT 3 enseignement	
Opportunités Existence d'une Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025 (SSEF) Augmentation des budgets pour l'éducation (21,8% du total – proposition de budget 2020) Gratuité de l'enseignement primaire (depuis 2019-2020) : allègement de certaines dépenses et amélioration de l'inclusivité de l'éducation Réformes engagées de l'école primaire (extension de l'enseignement primaire sur un continuum pédagogique de huit ans)	**Menaces** Gratuité de l'enseignement primaire conduit d'une part, à une perte de revenus pour beaucoup d'école, et à l'augmentation des effectifs dans les classes affectant la qualité de l'éducation et la santé du corps enseignant, et d'autre part, à accentuer l'implication financière déjà important des familles dans le système éducatif Pandémie à COVID-19 qui impacte ✓ l'économie, l'inflation est galopante ; les déplacements empêchés pénalisent l'activités et les revenus liés, particulièrement pour les revenus journaliers. La marginalisation des plus faibles s'accentue ✓ la SSRAJ[1] difficulté pour les adolescent(e)s en général et ceux du milieu ouvert en particulier, à accéder à leur besoin élémentaire. Des structures travaillant dans la SSRAJ, n'ont pas autorisés les prestataires d'assurer l'offre de leurs services aux adolescents dans le contexte de limitation des déplacements Les violences (imputées aux hommes plus présents dans le milieu familial) qu'elles soient, physiques, sexuelles, et psychologiques transversales (injures, dénigrement, etc.) en

	augmentation vont pousser beaucoup d'enfants et jeunes de rejoindre la rue. Corruption et l'impunité qui sont des facteurs qui continuent à menacer le bon roulement des activités et la vie quotidienne. [1] Santé Sexuelle de Reproduction des Adolescents et jeunes
Forces Implication et impacts positifs de la société civile, et autorités locales par les CLPE (comité local de protection de l'enfant) et le REEJER (Réseau des Educateurs des Enfants et des Jeunes de la Rue)	**Faiblesses** Sécurité ; criminalité qui mène la police à boucler des zones. Des jeunes oisifs se livrent à des violences, mettent en danger des familles, situation accentuée avec les mesures de confinement Manque de moyens Faiblesse du respect des engagements financiers de l'Etat Capacité de gouvernance et de régulation du secteur et des réformes envisagées

SWOT 4 santé	
Opportunités Possibilité de stimuler la connaissance du contexte local et des nouvelles dynamiques locales Possibilité de mutualiser les efforts pour lutter contre de nouvelles épidémies/pandémies Renforcement de la participation communautaire	**Menaces** Insécurité récurrente dans l'Est du pays Pandémie de la Covid-19 et autres épidémies

Forces	**Faiblesses**
Meilleure connaissance des autres ACNG belges dans le secteur de la santé Mise en place de nouveaux partenariats OSC Renforcement échanges/apprentissages Amélioration de la sensibilisation communautaire	Faiblesse des institutions congolaises Connaissance insuffisante des ACNG belges des autres secteurs

SWOT 5 agriculture	
Opportunités Capitalisation des outils de gouvernance proposés par BD en matière de gestion des coopératives/unions, … ; Existence d'une loi AUSCOOP, relative aux sociétés coopératives Investissement dans le secteur, synonyme de création d'emplois et de réduction de la pauvreté (existence d'une forte demande non couverte par une production locale) Existence aisée de sources alternatives d'énergie Prise en compte de l'apiculture en priorité dans les systèmes alimentaires et agro-environnementaux, notamment dans le cadre de la protection des réserves naturels et aussi dans les systèmes de santé et d'éducation Mouvement de création de plateformes apicoles nationales (en RDC mais aussi en Afrique en général) et régionales (Kivu) Collaboration avec la FAO pour la capitalisation/valorisation et la vulgarisation de pratiques apicoles locales	**Menaces** Impacts des changements climatiques et de la déforestation Exode rural des jeunes et faible intérêt pour la culture du sol
Forces Valeur agricole potentielle des principales cultures agricoles (maïs, l'huile de palme…) ; l'une des plus élevées du monde Emergence de la dynamique entrepreneuriale des femmes (microcrédit, AGR, coopérative maraichère, etc…) Secteur agricole synonyme de forte intensité de main d'œuvre Nombre de thématiques prioritaires et transversales partagées par de nombreux bailleurs	**Faiblesses** Instabilité politique et aggravation de la fragilité du pays, de la violence et l'insécurité Echecs de la gouvernance (corruption, faiblesse des institutions…) Difficulté de l'approche entrepreneuriale tant au niveau des partenaires que des bénéficiaires, surtout pour ce qui concerne la gestion et l'utilisation des outils de gouvernance Implication encore trop faible de l'état dans le soutien des petits producteurs

Réduction de l'isolement des producteurs générée par la contribution importante des nouvelles TIC Augmentation du taux de réussite des projets agro-environnementaux (à vérifier dans les autres domaines), grâce à l'apiculture Collaboration rapprochée entre nos partenaires et les autorités locales et civiles. Le développement de l'expertise locale à travers nos partenariats	Faible niveau d'alphabétisation du public cible/Difficulté à s'approprier les outils de gestion Intensification agricole et contraintes administratives locales (tracasseries policières et autres) Liens entre ACNG.be se développent, sans toutefois que les partenaires locaux ne se l'approprient suffisamment et ne s'y investissent encore assez

SWOT 6 gouvernance	
OPPORTUNITE	**MENACES**
Soutien de la communauté internationale du point de vue politique (Etats-Unis, le Canada, la Belgique, Japon, Suisse, etc.) Présences des bailleurs de fonds intéressés et sensibles à l'émergence de la RDC et des organisations de la société civile. Présidence de la RDC à l'Union Africaine dès l'année prochaine peut faciliter un accès diplomatique auprès des pays donateurs Disponibilité des autorités judiciaires et coutumières à être intégrées dans les actions visant l'intégration dans son programme des Mécanismes Alternatifs de Résolution des Conflits Attention portée aux questions liées à la détention dans la réforme de la justice Présence active des OSC dans les zones d'intervention	Démocratie encore fragile (faible cohésion entre les institutions de la République), instabilité politique Manque de cohésion régionale dû à l'insécurité/ l'activisme des groupes armés et l'exploitation illégale (contrats obscurs) des richesses et ressources naturelles du pays appuyé par les pays voisins et autres pays de la communauté internationale Corruption et trafic d'influence dans la gestion des institutions de l'Etat et à tous les niveaux de la société et des programmes Culture patriarcale et exclusion des femmes des mécanismes de pouvoir au niveaux politique et communautaire Accentuation de la pauvreté des populations qui favorise l'insécurité. Evolution législative des nouvelles lois ne reflétant pas les intérêts des populations, voire des interventions des ACNG (par exemple : la révision de la loi sur les ASBL plus restrictives au niveau de leur création, leur fonctionnement et leur organisation allant jusqu'à tenter de criminaliser certaines actions)

	Absence d'intérêt pour la gestion des ressources naturelles et de l'implication des populations à cet égard Nouvelles mesures relatives à la pandémie de COVID-19 et répercussion en provenance des pays donateurs
FORCES Intérêt manifesté par les autorités étatiques au niveau local sur la thématique Connaissance du contexte d'intervention – société civile et autorités Intégration des OSC et de la société civile dans les zones d'intervention du programme Engagement dans la lutte contre l'impunité et la lutte contre la détention préventive illégale des réseaux d'avocats et de la société civile La Société Civile, déploie une force pour le combat pour la restauration de la paix, la réunification du pays et sa démocratisation, la lutte contre la pauvreté, etc. La SOCI, un lieu d'expression et d'impulsion de la conscience nationale favorisant l'émergence des valeurs communes notamment la paix, la cohésion sociale, la démocratie et d'autres valeurs spécifiques telles que la liberté, la tolérance, l'alternance, le respect des lois et de la constitution de la république. La SOCI, une force de plaidoyer en faveur des aspirations profondes de la population ainsi que sur leur mode de gouvernance. (Un rôle suggestif par leur travail pragmatique qui inclus l'analyse et critique sérieuse des insuffisances du système de développement actuel, et propositions alternatives et opérationnelles,	**FAIBLESSES** Faible représentation des femmes dans les mécanismes de pouvoir au niveaux politique et communautaire Faible autorité de l'Etat (incapacité de faire respecter ses lois, impunité, budget national très faible dû à la corruption, forte dépendance des appuis financiers et techniques externes) Absence des visions à long terme Manque de volonté des autorités politiques et judiciaires au niveau central et provinciales dans l'identification et traitement des causes structurelles des violations des droits humains et des discriminations Absence de mise en œuvre du processus de décentralisation Manque de gouvernance politique participative Manque de moyens et d'organisation structurelle de la société civile (règlement d'ordre intérieur, document relatif à la procédure financière et logistique, etc.) SOCI sous menaces d'influences politiques (société civile multiple avec des couleurs politiques, opportunisme pour accéder au pouvoir et s'enrichir, une société civile des politiciens masquée en société civile apolitique).

susceptibles d'adopter des réponses adéquates aux problèmes du pays). La SOCI bénéficie et jouit de la confiance des bailleurs de fonds, des partenaires techniques et financiers et de la population	Politisation de l'administration publique et amateurisme de la plupart des organisations de la SOCI

SWOT 7 culture	
OPPORTUNITE Renouveau politique Présidence de la RDC de l'UA (2021) La culture y sera représentée Reconnaissance par le chef d'état du secteur comme « un pilier du développement » La politique de la coopération belge reprend la double optique : économique et appartenance Une opportunité de développement est représentée par le plan national numérique pour le secteur Vaste marché local et international Naissance d'une nouvelle société de gestion collective	**MENACES** Instabilité politique et cadre constitutionnel inadapté Risque sanitaire en cas d'épidémie d'Ébola, de Covid-19 ou autre. Déperdition des effets des formations, les personnes formées s'orientant vers d'autres activités plus lucratives, situées en dehors du champ culturel. Inexistence d'un cadre juridique approprié
FORCES Changement institutionnel quant au statut de l'artiste et à la formulation d'un document de politique culturelle Double nature : économique et appartenance Dynamisme du secteur culturel et artistique et participation active du secteur au débat citoyen, agit comme acteur de changement	**FAIBLESSES** Absence de réelle politique culturelle Faiblesse des infrastructures culturelles et éducatives Insuffisance de dispositifs de financements, accès limité et difficile aux subventions nationales Elitisme de la culture

Secteur mobilisateur en particulier pour les jeunes (débouchés économiques, voyages, etc.) Présence historique des écoles de formation d'Art (musique, cinéma, stylisme, etc.) les jeunes passent par ces institutions ✓ Théâtre : école et vie professionnelle ✓ Des incubateurs culturels clés Mutualisation des ressources Structuration /mise en réseau des acteurs RESEAU LIBOKE (initiative des acteurs indép) agro collectif artistes et culturel	Peu de visibilité des produits/actions des projets Besoin de renforcer les infrastructures culturelles, techniques et éducatives Difficultés d'administration et gestion Académisme trop important et inadéquation des centres de formation Ressources humaines qualifiées rares (inclus les enseignants), rareté de certains métiers Questions juridiques (droits d'auteur…) sont peu intégrées, donc pas respectées par le secteur Manque à gagner pour les créateurs sur les droits d'auteur générés par l'utilisation de leur œuvre tant au niveau national qu'international

SWOT 8 entreprenariat	
OPPORTUNITE	**MENACES**
Application des lois de l'OHADA (RDC récemment membre) Stratégie nationale de promotion des PME en cours d'élaboration a (démarré avec la publication d'un « Diagnostic du secteur et appui à l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises en RDC » Mise en œuvre d'un Projet d'appui au Développement des MPME (PADMPME) financé par la Banque mondiale qui touche dont l'objectif spécifique est de promouvoir l'émergence des PME	Aggravation de l'instabilité et de l'insécurité politique avec sa répercussion sur l'économie et ses acteurs Faiblesse de la gouvernance, inégalités fondées sur le genre et la violence, … Absence d'un cadre stratégique clair vis-à-vis des PME Persistance et aggravation des contraintes historiques auxquelles sont confrontées les PME du pays : difficultés d'accès au financement, à la technologie et aux marchés (internes et internationaux) Compétences techniques, respect des normes, commercialisation et gestion pénalisent les PME

FORCES	**FAIBLESSES**
Dynamisme et capacité de résilience des populations Réseau associatif maillés sur le territoire (en particulier dans les centres urbains) Présence de groupement professionnels et consulaires, d'encadrement et d'appui, représentatifs	Manque d'un véritable espace de dialogue et de partenariat entre les parties prenantes (secteur public, secteur privé et société civile) pour accompagner les pme à tous les stades de son évolution Insuffisance de la prise en compte, aux niveaux civil et politique, de la nécessité de renforcer les capacités des femmes à contribuer au développement des PME, à tous les stades et à tous les niveaux